

Economie+ Gabon

& BUSINESS FINANCES



Retrouvez-nous sur
www.economie-gabon.com

PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION

Mensuel gratuit, ne peut être vendu

L'ESSENTIEL

VIE ECONOMIQUE

FEMME DIRIGEANTE : LA PODOLOGUE LE DR URSULA NNAME NGUEMA

« Je suis une jeune femme de caractère, qui a confiance en elle, et qui sait respecter autrui. Je sais me battre pour mes idées et je mettrai toujours mon savoir au service de mon pays »



Lire p.4

PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE

Le budget 2015 revu à la baisse se chiffre à 2.651,2 milliards de francs CFA, contre 3.073,3 milliards de francs CFA à l'initial

Lire p.5

FOCUS

ANDRÉ BERRE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE BeTECH



« Nous disons ce que nous faisons et nous faisons ce que nous disons »

Lire p.22

EMPLOI ET FORMATION



FORUM SUR L'EMPLOI À L'IST

L'implication des opérateurs économiques dans la formation professionnelle des jeunes, un impératif pour l'adéquation formation/besoins des entreprises

Lire p.27

CONSO & SANTÉ



LE PROJET « ON MANGE LOCAL »

Une agriculture respectueuse de l'environnement et de l'homme

Lire p.29

DOSSIER

Energie et Industrie

L'énergie précède le Développement



SUCAF-Gabon, une très belle entreprise moderne et innovante

Huguette Ipouha, directrice générale de l'AGANOR : Assurer la qualité et la sécurité des produits importés au Gabon

M. Reslan, P-DG de la Chaudronnerie du Gabon (CDG), se veut optimiste face à la crise actuelle

La Gabonaise d'Energies : M. Parfait Bibang récompensé pour ses performances et la qualité de ses produits.

Energies électriques : Schneider Electric publie la première enquête jamais réalisée sur la contrefaçon de produits électriques en Afrique.

Lire p.13-20



Jusqu'à **10 000FCFA** de bonus de crédit téléphonique

flooz

Bonus spécial offert à chaque
paiement de mon code
internet **ipi9** avec **flooz** !



En partenariat avec



drive dentsu



Orabank

groupe
etisalat 

www.moov.ga

Serviceclients@moov.ga

Service Clients : 4443 (payant 25 F l'appel) ou 4445 (gratuit)

Sommaire N°38

VIE ECONOMIQUE

4-13

7^e JOURNÉE DE LA CEMAC

« L'intégration de la CEMAC est un processus irréversible, notre avenir est dans la communauté »

AFRICA CEO FORUM 2015

De l'Afrique des calamités à l'Afrique de l'espoir et de l'avenir

AWEP-GABON

Une force de proposition mobilisée pour l'AGOA 2015 à Libreville

ÉNERGIE ET INDUSTRIE

14-21



FOCUS

22

ANDRÉ BERRE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE BeTECH

« Nous disons ce que nous faisons et nous faisons ce que nous disons »

DEVELOPPEMENT DURABLE

24

DIRECTION GENERALE DES ECOSYSTEMES AQUATIQUES

Le problème de l'eau, un enjeu stratégique pour le Gabon

LES CONDITIONS D'UNE CROISSANCE DURABLE AU GABON

Il ne peut y avoir de croissance sans développement

SOCIAL & SOLIDAIRE

26

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION SUR LE SIDA

Les jeunes y ont massivement adhéré

EMPLOI ET FORMATION

27

FORUM SUR L'EMPLOI À L'IST

L'implication des opérateurs économiques dans la formation professionnelle des jeunes, un impératif pour l'adéquation formation/besoins des entreprises

LE CARNET

30

SPORT ET LOISIRS

La CAN 2015 à l'image de sa finale

Édito

Par Dr Nelto

Appel réitéré à l'intégration régionale comme base du développement et de l'émergence

La célébration de la 7^e édition de la journée de la CEMAC met en évidence la sous-intégration économique régionale de l'Afrique. Pourtant tout le monde admet le caractère irréversible de l'intégration économique régionale, mais paradoxalement l'on en est encore aux discours politiques. L'un des commissaires gabonais de cette institution sous-régionale réaffirmait cette situation de non-retour en ces termes : « *L'intégration de la CEMAC est un processus irréversible, notre avenir est dans la communauté.* »

Les opérateurs économiques de la zone CEMAC, notamment ceux de l'Union des Patronats d'Afrique Centrale (UNIPACE), ont mené une réflexion enrichissante qui a abouti à cette pétition : « *Pour prospérer dans un monde de plus en plus compétitif, il est vital pour les entreprises de la région d'Afrique Centrale de développer leurs affaires au-delà de leurs frontières* », parce que la dynamique d'ouverture, de circulation des biens et des services, des personnes, devient une nécessité de développement.

Certaines entreprises gabonaises, compte tenu de l'étroitesse du marché, du nombre réduit des consommateurs et du coût élevé des facteurs de production, l'ont bien compris et se sont externalisées, à l'instar de la Holding BGFI Bank présidée par Henri-Claude Oyima, de la GM Energy de Ghislain Moundounga, et de bien d'autres qui envisagent de matérialiser ce projet d'extension hors de nos frontières.

La création d'un espace économique intégré dans la zone CEMAC ou CEEAC, est un gage de développement et d'émergence, parce qu'elle offre des opportunités à toutes les économies des pays membres et au potentiel énorme en ressources naturelles. Par conséquent, il convient naturellement d'encourager l'ouverture des marchés, de favoriser la circulation des travailleurs et d'harmoniser les législations du travail.

Au-delà de sa cohérence et de sa crédibilité, cette perspective commune de bâtir une zone de libre-échange, un marché financier unique, un marché de matières premières unique, devrait favoriser l'élargissement, avec plus d'émetteurs et d'in-

vestisseurs dans tous les secteurs d'activités économiques.

Des économies d'échelle pourront également être réalisées grâce à la réduction des coûts de transfert de capital et à la mobilisation des ressources financières disponibles dans la zone et à l'extérieur. La disponibilité accrue des ressources devrait favoriser le financement et la rentabilité des projets d'investissement des entreprises gabonaises, en particulier les PME/PMI, créatrices de richesse et d'emplois.

A un autre niveau, l'intégration des économies de la zone CEMAC ou CEEAC devrait favoriser une vision plus élargie, au niveau régional, des projets d'infrastructures de base, essentiellement en termes d'interconnexion des réseaux routiers, des réseaux énergétiques, de développement de chemins de fer, d'infrastructures fluviales, lagunaires, aéroportuaires et de télécommunication.

Une autre préoccupation concernant la zone CEMAC se pose en termes d'abandon de souveraineté. La CEMAC et même la CEEAC doivent transcender la question de la souveraineté nationale de façon à pouvoir asseoir le principe de la solidarité à l'échelle régionale.

L'enjeu consiste maintenant à passer à l'application des textes d'intégration économique régionale signés entre tous les Etats membres et à respecter les engagements pris par nos chefs d'Etat. Mais il faut commencer déjà avec l'existant et progresser lentement mais sûrement pour arriver à la maturation de l'intégration régionale. Aussi, la CEMAC ou la CEEAC doivent élaborer un mécanisme rigoureux de coordination et de suivi pour surveiller les progrès de l'intégration dans les domaines clés de la libéralisation du commerce, de la convergence des politiques macroéconomiques, de l'harmonisation des positions, de la libre circulation des personnes, des biens et des services, de la mise en commun des ressources.



MAG EN PDF

www.economie-gabon.com



MAGAZINES en PDF
Retrouvez tous nos magazines en
version numérique - format PDF



Directeur de la publication :
Philippe Chandezon
pchandezon@economie-gabon.com

Comité de rédaction :
Nelto NARGO
PAMBO MOUSSOUNGOU
Annie-Laure CORDIER
laredaction@economie-gabon.com

Correspondant Royaume-Uni :
Blanche Matchanga
laredaction@economie-gabon.com

Correcteur / Rewriter : Rodrigue NDONG
contact@economie-gabon.com

Responsable Multimédia :
Annie-Laure CORDIER
Tél. : +241 01 44 11 62
Cell. : +241 04 79 49 05
contact@economie-gabon.com

Responsable Réseau de distribution
Prisca Hemeryck - Tél. : +241 01 44 11 62
servicecommercial@economie-gabon.com
Port-Gentil : Louis Georges AGONDJO

GESTION ET ADMINISTRATION :
Gérant : Philippe Chandezon
pchandezon@economie-gabon.com

Rédacteur en chef éditorial :
Nelto NARGO
Tél. : +241 07 41 26 42 - 05 55 88 06
laredaction@economie-gabon.com

Publicité & Marketing :
Bruno FRETTE : +241 04 18 07 67
Sentiment NGWA : +241 07 25 85 38
Paul ESSONO BEKALE
servicecommercial@economie-gabon.com

Directeur artistique : Thomas Ouédraogo - ©Studio Araignée Sarl
Infographie : Donald Ella

Impression : Multipress
Tirage : 10 000 exemplaires

Informations Légales :
MOBILITY MEDIA AFRICA Société éditrice de : Economie Gabon+
Sarl au capital de 85.000.000 FCFA - RCM N°2010B09428
Numéro statistique : 771 619 H
Révisé de déclaration de constitution d'un organe de presse :
N°0165/MCPEN/SG/DCOM du 3 juin 2010

Siège social : immeuble BICP, BP 4562 Libreville-Gabon
Tél. : +241 01 44 11 62

Site Internet : www.economie-gabon.com
Facebook : facebook.com/economiegabon.plus
Twitter : twitter.com/EconomieGabon

Femmes dirigeantes

Nous nous sommes engagés, dans une ambition légitime, à faire du magazine « Economie Gabon+ », le périodique des dirigeants et leaders d'opinion, une tribune offerte aux acteurs économiques des deux sexes. Et dans cette sous-rubrique « Femme entrepreneure », de « Vie Economique », nous continuons à privilégier la gent féminine pour valoriser davantage les femmes du monde des affaires et essayer de faire des émules. Cette tribune est donc à vous, mesdames les entrepreneures.



LE DR URSULA NNAME NGUEMA, PODOLOGUE

« Je suis une jeune femme de caractère et je sais me battre pour mes idées »

Sélectionnée au programme étasunien du président Barack Obama des jeunes leaders africains pour son projet d'un centre pour diabétique, la podologue Ursula Nname Nguema a eu l'opportunité de rencontrer 499 brillants jeunes Africains venant de 49 pays et de discuter des problèmes que connaît le continent afin de trouver d'éventuelles solutions. Jeune femme à multiples facettes, elle est plutôt une personne de caractère, battante, de grande conviction et d'un grand sens de la solidarité. Elle a su développer son attention sur le diabète qui affecte gravement les membres inférieurs des diabétiques et la transformer en projet. Au-delà de son travail sur le diabète, elle ambitionne d'entrer dans le monde des affaires. Elle a tenté sa chance en participant au Grand Prix de l'Excellence pour réaliser son rêve de femme entrepreneure. Malheureusement, elle n'a pas franchi le cap des demi-finales. Cet échec ne l'a pas affectée pour autant, puisqu'elle dit en être fière au regard de la qualité des projets des autres candidats.

Propos recueillis par Dr Neltoth



Eco Gabon+ : Dr Ursula Nguema, le Comité de rédaction du mensuel « Economie Gabon+ » vous sollicite dans le cadre du dossier « la Femme et l'entreprise » pour répondre à quelques questions relatives à la place de la femme dans notre société, étant entendu qu'elle constitue la majorité de la population gabonaise, si je ne me trompe sur les statistiques de la population gabonaise.

Pour commencer, vous avez été sélectionnée au programme des jeunes leaders africains pour votre projet d'un centre pour diabétique. Quelle est votre appréciation du programme des jeunes leaders africains ? Vous sentez-vous déjà un jeune leader africain ? Si oui, en quoi êtes-vous aujourd'hui un jeune leader africain ? Avez-vous été sélectionnée parmi tant d'autres candidats pour votre expertise avérée dans la déclinaison de votre projet ou bien en tant que femme qui a conçu un projet solidaire ? Quels sont votre parcours universitaire et votre projet de création de ce centre diabétique ?

Dr Ursula Nguema : Le programme des jeunes leaders africains est une plateforme unique qui m'a été offerte. J'ai eu l'opportunité de rencontrer 499 brillants jeunes africains venant de 49 pays et de discuter des problèmes que connaît notre continent afin de trouver d'éventuelles solutions. Nous avons été confrontés au modèle américain afin d'en retenir les aspects positifs. Nous avons rencontré le président Obama et des hommes d'affaires qui nous ont enseigné beaucoup de choses. Ce programme nous a permis de voir ce que d'au-

tres jeunes africains font dans leurs pays afin de contribuer au développement économique. Ce programme a élargi ma vision des choses car il était exceptionnel de voir des jeunes réussir dans des conditions plus difficiles que celles que nous connaissons ici au Gabon.

Bien sûr que je suis un jeune leader africain, vu mes ambitions pour mon pays, ma capacité de m'imposer dans mes prises de position à travers ma facilité à m'exprimer et ma faculté à promouvoir mon pays en excellant dans tout ce que j'entreprends. En d'autres termes, des qualités de leader ont toujours existé en moi et ces dernières ont été perçues par les sélectionneurs.

Je pense que j'ai été sélectionnée pour ces deux raisons : l'expertise avérée dans la déclinaison de mon projet et le fait d'être une femme qui a conçu un projet solidaire et qui a su le défendre. J'ai un parcours scolaire assez simple. J'ai fait mon primaire et mon secondaire dans trois villes du Gabon : Port-Gentil, Oyem et Libreville. Après l'obtention de mon baccalauréat en série D, je suis allée en Afrique du Sud où je comptais entreprendre des études de médecine. Mais j'ai été confrontée à certaines réalités de ce pays, au niveau des études dans cette filière, en tant qu'étrangère. C'est ainsi que la faculté des sciences de la santé de l'Université de Johannesburg m'a offert l'option de la podologie médicale, qui offre beaucoup de possibilités, et qui est différente de celle de la France.

Je me suis donc retrouvée dans cette filière et c'est par elle que j'ai développé une passion pour le diabète qui affecte gravement les membres inférieurs et le pied. Avec les statistiques alarmantes de cette maladie au Gabon et en Afrique, le taux élevé d'amputations, j'ai décidé de faire ma spécialisation (doctorat) avec ce sujet. Pendant mon Master (pré-doctorat), j'ai étudié la prévalence des problèmes de pieds au Gabon, au CHUL, et c'est par cette recherche que j'ai remarqué le nombre élevé des diabétiques souffrant de problèmes podologiques.

J'ai également constaté qu'il y avait un manque d'informations sur le diabète et ses conséquences du côté des patients, un manque de matériels pour dépister le pied diabétique dans nos structures sanitaires, et surtout un manque de connaissances sur le pied diabétique. En y ajoutant le travail que j'avais préalablement fait pour la fédération internationale de diabète, c'est de là qu'est venue l'idée

d'ouvrir un centre pour diabétique et mener des campagnes de sensibilisation à cette maladie qui handicape sérieusement notre pays.

« Effectivement les femmes peuvent mieux diriger que les hommes grâce à l'instinct maternel que nous possédons »

EG+ : Vous avez étudié, ou du moins vous étudiez en cycle doctoral en podologie médicale en Afrique du Sud, à l'Université de Johannesburg. Comment vous a paru la femme sud-africaine post-apartheid ? Quelle est la place accordée à ce jour à la femme dans la société sud-africaine ? Avez-vous identifié chez la femme sud-africaine des forces de changement, une femme décidée à prendre des responsabilités ? Et par rapport à la femme gabonaise, qu'en est-il ? La Gabonaise a-t-elle la force de caractère pour impulser le changement, pour se tourner vers l'avenir ?

La femme sud-africaine post-apartheid est une femme affirmée, indépendante et dynamique. Disons que l'Afrique du Sud favorise ce dynamisme à travers les politiques mises en place pour faciliter la réussite des femmes, en leur donnant par exemple un avantage sur les hommes afin de rattraper l'écart. En effet, il est très facile pour une femme sud-africaine de prendre un crédit pour lancer une affaire que pour un homme. La femme gabonaise quant à elle essaie désormais de s'en sortir mais tout n'est pas encore au point. Nous devons encore lutter et faire nos preuves. Cela étant dit, nous constatons quand même une amélioration et un changement de mentalité chez la femme gabonaise. Il y a de plus en plus de Gabonaises dans les PME, ce qui est très prometteur pour le futur.

EG+ : Les femmes ont souvent du courage et de l'opiniâtreté, mais moins de confiance en elles pour aller dire qu'elles sont les meilleures. Quel est votre juge-



HANGARS À USAGE INDUSTRIEL DISPONIBLES

LOCATION OU VENTE





photos Zone - NKOK 2015

Paiement 1 an après acquisition

Zone entièrement viabilisée
- Autonomie énergétique et eau
- Quai dédié

- Électricité subventionnée
- Exonérations Fiscales et douanières*
- Accompagnement administratif

*se référer à la loi concernant la ZES



Hotline : +241 06 00 56 08
gabonsez@olamnet.com
www.gsez.com

ment à ce sujet ? Êtes-vous, dans votre secteur d'activité, la meilleure ?

Très sincèrement, je ne crois pas. La société a beaucoup évolué. Les résultats parlent d'eux-mêmes bien que certains postes privilégient toujours les hommes. A la question de savoir si je suis la meilleure dans mon secteur, je dirai modestement OUI. En effet, j'ai reçu plusieurs Awards me distinguant des autres. J'ai déjà été l'un des meilleurs étudiants de la faculté des sciences de la santé de l'Université de Johannesburg (2012), l'étudiante présentant les meilleures aptitudes cliniques et pratiques (2011) et la meilleure en Recherche Médicale du Département de Podologie médicale (2011). Ce qui m'a valu un travail avec la Fédération Internationale de Diabète à travers son programme DAFI qui consistait à éduquer les professionnels de santé d'Afrique (médecins, spécialistes, infirmiers) sur la prévention, le diagnostic et la prise en charge du pied diabétique dans le but de diminuer le taux d'amputations liées au diabète.

EG+ : Etre une femme et entreprendre, un parcours de combattante ? Est-ce vrai ? Surtout pour vous qui vous cherchez encore avec votre projet sur les bras ?

Parcours de combattante, je dirai OUI. Mais je me dis que c'est le prix à payer lorsqu'on veut vraiment quelque chose. Je suis une battante et je n'abandonne pas vite. La patience est un chemin d'or. J'ai une devise : je ne perds jamais l'espoir de réussir dans tout ce que j'entreprends. Dans toutes les situations auxquelles je suis confrontée, soit je réussis, soit j'apprends de mon échec en tirant des leçons qui me permettent d'avancer.

EG+ : Avez-vous identifié les facteurs de blocage de la femme dans son ambition d'entreprendre et dans la prise de décisions importantes ?

Je pense que chacune de nous a une expérience différente en termes de blocages. Comme je le dis toujours, rien que notre mentalité est un frein à la poursuite de nos ambitions. Nous devons d'abord commencer par abandonner cette mentalité de perdants. Cela veut dire que tu ne peux pas entreprendre quelque chose et te mettre en tête qu'il faut connaître quelqu'un pour y arriver.

EG+ : Le quotidien n'est pas toujours rose pour les femmes : problème d'éducation, de santé, de violences... Quel regard portez-vous sur cette situation de la femme africaine en général et de celle gabonaise en particulier ?

La femme a toujours été marginalisée et cela n'est pas près de s'arrêter si nous ne nous battons pas plus. Le contexte africain ne facilite pas non plus la chose car nos lois ne nous protègent pas assez. Il n'y a qu'à regarder notre Assemblée Nationale pour mesurer la place des femmes dans notre pays. Nous semblons apprécier les seconds rangs qui nous sont réservés.

EG+ : Si l'on remarque, dans le milieu des affaires ou dans tout autre secteur d'activité, que les femmes gardent une tendance à la gestion en bonne mère de famille, pourquoi à diplôme égal, ne leur confie-t-on pas la direction des entreprises ou des postes de responsabilité aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé ?

Cette question est très difficile à satisfaire puisque je suis une femme. Je vous surprendrai peut-être mais je reste convaincue qu'il serait très difficile mais pas impossible à une femme d'occuper ces fonctions vu ses obligations familiales. La société impose certaines règles dans un mariage et il y a aussi l'éducation des enfants. Imaginez une jeune femme DG, mariée et mère. Aura-t-elle du temps pour agrandir sa famille ? Chaque fois qu'elle portera une grossesse, il lui faudra des congés de maternité d'un minimum de trois mois sachant que chaque grossesse présente ses complications. Sera-t-elle aussi rentable qu'un homme à ce poste vu ses obligations ? C'est vraiment discutable. Je pense plutôt que le profil de la femme chef d'entreprise serait celui d'une femme âgée, ayant moins d'obligations familiales.

EG+ : N'existe-t-il pas un décalage avec la réalité des institutions alors que les femmes sont sous-représentées dans les instances de décision ? Pourtant, les femmes comme vous acquièrent de plus en plus de responsabilité à tous les échelons de la vie socioéconomique et politique du pays ?

Comme je l'ai évoqué plus tôt, la femme est en effet faiblement représentée dans les positions décisionnelles et elle semble s'y complaire. Dans notre pays, le pouvoir politique a une forte domination sur le fonctionnement de tout. Et bien que je sois une femme de caractère et responsable, faire de la politique ne m'intéresse aucunement,

« ...Rien que notre mentalité est un frein à la poursuite de nos ambitions »

donc je préfère impacter dans mon domaine d'activité, donc à une petite échelle. Mais j'encourage vraiment celles qui développent des ambitions politiques car je crois beaucoup aux femmes.

EG+ : Les femmes dirigent-elles vraiment mieux que les hommes ? Est-ce que tous les hommes peuvent diriger une entreprise ? Mieux, là où les ego des hommes nourrissent souvent les guerres, les femmes sont un vecteur de médiation et de dialogue pour rapprocher les points de vue et résoudre certains conflits. Dans ma tradition, la femme est l'eau qui éteint le feu dans le couple. De quelle manière pensez-vous que l'on puisse valoriser ce rôle dans notre société dite moderniste ?

Effectivement les femmes peuvent mieux diriger que les hommes grâce à l'instinct maternel que nous possédons. Je vous prendrai l'exemple de l'ambassade du Gabon en Afrique du Sud qui est tenue par une femme. Cette dame a fait mieux que les hommes qui étaient là avant elle. Elle a su laisser dominer son côté mère en se rapprochant de la communauté gabonaise. Elle a créé cette complicité entre la communauté et l'ambassade. A chaque fête des mères, elle organise une tournée dans toutes les villes où les Gabonais sont fortement représentés pour nous rencontrer et discuter à cœur ouvert. Elle n'hésite pas à se déplacer lorsqu'un Gabonais a des problèmes graves. A part une mère, qui investirait de son précieux temps pour être auprès de ses enfants ?

EG+ : Hommes et femmes ne sont toujours pas égaux au travail, même si certaines entreprises changent la donne. Pourquoi la femme n'est-elle toujours pas dans la société gabonaise l'égale de l'homme au bureau et en entreprise ? Est-ce aussi le cas en Afrique du Sud ?

Question difficile car nous sommes toutes différentes. Il y a des femmes qui savent s'affirmer et vanter leur mérite tandis que d'autres préfèrent se faire découvrir. Je suis d'une époque où beaucoup plus de femmes veulent s'affirmer car leur niveau d'étude est désormais une fierté pour leurs parents donc plus besoin de se cacher. La famille gabonaise encourage désormais les femmes à pousser dans leurs études afin d'être financièrement indépendantes, contrairement à ce qui se faisait dans le passé.

EG+ : La parité hommes-femmes est-elle aujourd'hui possible dans la société africaine moderne et particulièrement dans le monde de l'entreprise ou dans l'administration publique de notre pays, quand on sait que les femmes comme vous acquièrent de plus en plus de responsabilité ?

La femme n'est l'égale de l'homme dans aucune société, même si les Occidentaux ne le disent pas ouvertement. Le problème est culturel, car la femme a déjà fait ses preuves, donc il n'y a pas débat à ce niveau. En Afrique du Sud, les femmes connaissent de meilleurs jours mais le problème reste entier. La femme fait toujours face à beaucoup de difficultés sur le plan social. La parité hommes-femmes n'est pas prête de s'établir dans la société africaine moderne, car, bien qu'il y ait des efforts consentis, le chemin reste long et périlleux mais je sais que nous y arriverons.

EG+ : Selon l'OCDE, lutter contre les inégalités hommes-femmes permettrait de stimuler la croissance : des femmes dans des métiers d'hommes, c'est bon pour la croissance. Quel est votre commentaire ? Cependant, le quotidien n'est pas rose pour les femmes : problèmes d'éducation, de santé, d'emploi. Comment peut-on résoudre ou du moins réduire l'impact de ces inégalités sur la vie des femmes ?

Evidemment, pallier les inégalités hommes-femmes boosterait la croissance. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes, donc ouvrir certains « travaux d'hommes » aux femmes permettraient d'avoir plus de productivité en diminuant le chômage des femmes. Tout commence par la sensibilisation. Faire comprendre aux femmes que leur utilité ne se limite pas seulement à la stabilité du foyer mais qu'elles ont un rôle beaucoup plus grand à jouer tout en conciliant les deux. Les politiques doivent être mises en place ou renforcées pour encourager la femme à participer au développement économique du pays. Sur le plan politique, les partis politiques doivent mettre un accent particulier sur les postes offerts aux femmes qui ne devraient plus se limiter à la trésorerie ou aux mouvements de soutien.

EG+ : Quelles sont les réformes qu'il faudrait nécessairement engager pour que les femmes prennent une part active dans la création d'entreprise afin de contribuer à la création de la richesse et de l'emploi, c'est-à-dire créer une classe de femmes entrepreneures ?

Des micro-crédits facilement accessibles à une certaine catégorie de femmes afin de créer des PME (agriculture, pêche, épicerie, salon de coiffure et de beauté, restauration...). Etablir une autre forme de financement pour des femmes plus jeunes à revenus moyens qui veulent se lancer dans le monde des affaires tel qu'ouvrir des structures hospitalières, sanitaires à l'intérieur du pays, des crèches et garderies. Et pourquoi pas un système de bourses pour les jeunes scientifiques qui veulent poursuivre des études ou avoir des spécialisations dans des domaines inexistantes au Gabon.

En gros, un système de financement qui favoriserait l'initiative féminine comme cela se fait dans d'autres pays. Ce genre de politique permet même à beaucoup d'abandonner le secteur public pour le privé, faisant ainsi des économies à l'Etat, plutôt que d'avoir cette attitude où tout le monde veut intégrer la fonction publique.

EG+ : Pour finir, quelle serait votre approche pour une pleine contribution de la femme à la promotion de la mode gabonaise en particulier et de celle africaine en général ?

Je pense qu'avec tous les challenges que vit quotidiennement la femme, elle ne devrait pas arrêter de se battre mais continuer à montrer de quoi elle est capable en excellant dans son domaine d'activité. Pour promouvoir la mode gabonaise, il faudrait qu'on commence par consommer gabonais ou africain, car c'est par nos habitudes que nous influençons les autres. J'avoue que je mets difficilement des tenues africaines, mais je m'efforce d'en porter quand je peux.

EG+ : Souhaiteriez-vous aborder un sujet sur lequel je ne vous ai pas posé de question ?

Pas vraiment. Juste rappeler qu'hormis mes activités sur le diabète, j'ai également des ambitions dans le monde des affaires. Je suis une femme à multiples facettes. J'ai récemment participé au Grand Prix de l'Excellence. Je me suis arrêtée en demi-finale et j'en étais fière compte tenu de la qualité des projets des autres participants. J'en profite pour féliciter les lauréats et je loue une fois de plus cette initiative. Et en ce moment, je travaille sur un gros projet avec des investisseurs américains que j'ai rencontrés lors du Programme des jeunes leaders africains aux Etats-Unis.

EG+ : Ne dit-on pas que tout est bien qui finit bien. Assurément nous concluons en beauté cette interview très enrichissante en vous posant cette dernière question d'ordre personnel. Si l'on vous demandait de rédiger votre profil, comment le présenteriez-vous ?

Si je devais me présenter, je dirais juste que je suis une jeune femme de caractère, qui a confiance en elle et qui sait respecter autrui. Je sais me battre pour mes idées et je mettrai toujours mon savoir au service de mon pays. Merci pour votre considération.

Vous cherchez de la vaisselle, des emballages, de la décoration pour vos évènements ? Le tout jetable, chic et pas cher ?

...mais aussi pour les adultes

evenjetbycoco

Quartier Louis - rue de l'hôtel Louis - Libreville - Gabon
Tél. 05 50 50 56 / 03 22 38 38 - Email : evenjetbycoco@hotmail.com

PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE

Le budget 2015 revu à la baisse se chiffre à 2.651,2 milliards de francs CFA, contre 3.073,3 milliards de francs CFA à l'initial

La baisse brutale du prix du baril de pétrole sur le marché international a amené le gouvernement de la République à procéder au recadrage de ses prévisions budgétaires pour l'année 2015. C'est ainsi que les prévisions révisées du cadrage macroéconomique et budgétaire affichent des opérations budgétaires et de trésorerie équilibrées en ressources et en charges à hauteur de 2.651,2 milliards de francs CFA, contre 3.073,3 milliards de francs CFA à l'initial, soit une baisse de 422,1 milliards de francs CFA.

La Rédaction



Le Président de la République à l'écoute du Premier ministre Pr Ona Ondo

Le vendredi 10 avril 2015, sous la Haute Présidence de Son Excellence Ali Bongo Ondimba, président de la République, chef de l'Etat, le Conseil des ministres s'est réuni dans la salle habituelle au palais de la présidence de la République. Au cours de ce Conseil, le ministre du Budget et des Comptes publics a présenté le projet de loi de finances rectificative de l'année 2015, élaboré dans un contexte marqué par un repli des ressources résultant principalement de la baisse des recettes pétrolières nonobstant la bonne tenue du dollar.

C'est dans ce contexte que la révision du cadrage macroéconomique et budgétaire a été conduite en maintenant la ferme volonté du gouvernement de poursuivre la mise en œuvre du Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE), notamment l'exécution du Schéma Directeur National des Infrastructures (SNDI) et de la Stratégie Nationale d'Investissement Humain (Pacte Social), tout en assurant un fonctionnement régulier de l'administration.

Le projet de loi de finances 2015 révisé réaffirme le passage à la Budgétisation par objectifs de programme. Le nombre de missions (29) est resté identique, tout comme le nombre de programmes (109). Cependant, le nombre d'opérateurs baisserait à la faveur des fusions de l'ANGT et du FR d'une part, et de l'APIEX, du CDE et de PROMOGABON, d'autre part.

Aussi, pour l'année 2015, les prévisions révisées du cadrage macroéconomique et budgétaire affichent-elles des opérations budgétaires et de trésorerie équilibrées en ressources et en charges à hauteur de 2.651,2 milliards de francs CFA, contre 3.073,3 milliards de francs CFA à l'initial, soit une baisse de 422,1 milliards de francs CFA.

Arrêtés préalablement à 2.331,1 milliards de francs CFA, les charges budgétaires connaissent une régression de 11,3% par rapport au niveau initial. Elles sont composées des charges financières de la dette, des dépenses de fonctionnement, des dépenses d'investissement et des autres dépenses.

Les charges financières de la dette, prévues à hauteur de 141,2 milliards de francs CFA dans le budget initial, sont réajustées à hauteur de 125,4 milliards de francs CFA dans le projet de loi de finances rectificative 2015, soit une baisse de 15,7 milliards de francs CFA issue principalement de la fluctuation favorable des taux d'intérêt.

Les dépenses de fonctionnement, comprenant les dépenses de personnel, des biens et services et les dépenses de transfert, sont estimées à 1.334,4 milliards de francs CFA, enregistrant une baisse de 201,7 milliards de francs CFA par rapport au niveau affiché dans la loi de finances initiale 2015.

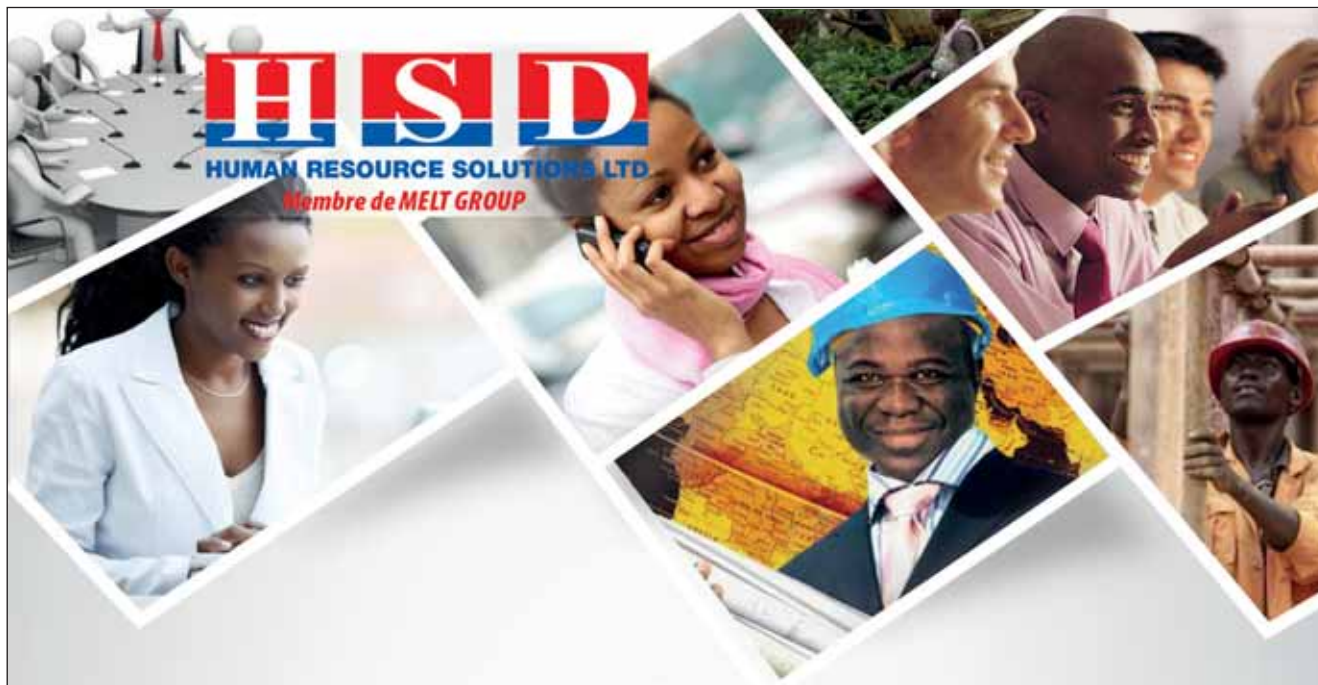
Les dépenses d'investissement, quant à elles, se caractérisent par une baisse de 47,1 milliards de francs CFA, pour se situer à

596,7 milliards de francs CFA, dont 278,2 milliards de francs CFA au titre des projets bénéficiant de financements extérieurs.

La programmation des dépenses d'investissement servira prin-

cipalement à accélérer la mise en œuvre du Schéma National Directeur des Infrastructures et du Pacte Social. Il est prévu notamment de renforcer les infrastructures de transports ainsi que l'alimentation en eau et en électricité de la ville de Libreville et des communes périphériques ; de promouvoir le secteur productif à travers le développement des activités génératrices de revenus issues de la Stratégie d'Investissement Humain du Gabon (SIHG), et dans une moindre mesure le financement des activités connexes à la mise en œuvre du projet GRAINE ; et de renforcer les systèmes social, éducatif et de santé.

Source : Communiqué du Conseil des ministres.



PARTENAIRE SÛR DES ENTREPRISES DANS LE DOMAINE DE L'INTERIM

Nous accompagnons les entreprises dans la réduction des coûts liés à la gestion de la main d'œuvre dont elles ont besoin.

Pour vous, nous prenons en charge ce personnel* dans le strict respect des trois parties engagées dans le processus : **EMPLOYEUR (hsd) - TRAVAILLEUR - ENTREPRISE (vous)**, et de la législation en vigueur.

- Mis à la disposition d'un personnel qualifié sur terre et en offshore
- Paiement des salaires (en préfinancement)
- Paiement de la CNSS, de la CNAMGS et des impôts
- Gestion des congés et des actes inhérents à la suspension ou rupture des contrats
- Mis à la disposition des employés des documents administratifs relatifs à leur emploi.



Contactez Nous...

A Libreville

Zone Industrielle d'Oloumi Rue face Batiplus

BP : 6196 Libreville – Gabon

Tél. : 01-76-32-48/ 02-15-68-23

e-mail: landry.simo@hsdhuman.com

cecilia.mboumbou@hsdhuman.com

marcel.ndombo@hsdhuman.com

A Port-Gentil

Centre-ville derrière Azur

Tél. : 01-56-96-01 / 07-62-95-73

e-mail : audrey.pagou@hsdhuman.com

A Franceville

Mbaya à Côté de l'USTM

Tél. : 04-71-70-77

e-mail : vanissa.akissi@hsdhuman.com



Conseil des ministres sur la révision du budget à la baisse

HSD, Au delà de l'emploi...

7^e JOURNÉE DE LA CEMAC

« L'intégration de la CEMAC est un processus irréversible, notre avenir est dans la communauté »

Paradoxalement, la CEMAC est la moins intégrée des communautés économiques de l'Afrique subsaharienne. Deux jours ont suffi aux observateurs avertis de mieux comprendre le fonctionnement de la sous-région et les raisons de certaines lenteurs dans la marche de la communauté économique de l'Afrique Centrale vers l'intégration. Ces deux jours ont principalement été agrémentés par des conférences-débats qui ont été très enrichissants.

Par Siméon Pambo



Simon Djiemby Mouely représentant résident de la commission de la CEMAC

Pour Jean-Pierre Lendoye, ancien commissaire à l'intégration, la problématique de l'intégration physique en zone CEMAC se pose essentiellement en termes d'interconnexion des réseaux routiers, de développement de chemin de fer, d'infrastructures fluviales, lagunaires, aéroportuaires et de télécommunication. D'où son exposé sur le thème « *Intégration physique en zone CEMAC* ». L'Afrique Centrale est la région la moins dotée en infrastructures, donc la moins intégrée physiquement de toutes les autres régions du continent. Le développement des infrastructures est un impératif face au manque d'infrastructures qui est l'une des principales raisons du manque d'intégration déjà mentionné plus haut.

Plan de développement consensuel des transports de l'Afrique Centrale

La faiblesse du commerce intra-régionale et inter-régionale, et la manque de liaison entre les capitales des pays de la région, est une source de préoccupation et un réel handicap pour l'intégration physique. Le transport terrestre est dominant dans la région. Plus de 80% des transports des marchandises et des personnes se fait en effet par la voie terrestre. Comme constat, l'orateur a souligné que les

chemins de fer des pays de la zone de l'Afrique Centrale ne sont pas reliés entre eux. Sur le plan du transport aérien il y a un manque de connectivité entre les pays de la zone CEMAC, bien que la celle-ci soit l'une des premières régions à avoir totalement libéralisé son secteur aérien. Il est très peu connecté. Cela est lié également à la faillite de plusieurs compagnies aériennes nationales des pays de la sous-région. Les infrastructures aéroportuaires sont très faibles. Sur le plan portuaire, le constat est quasiment le même. Le délai de livraison est de 80% au lieu de 20 % en Asie, pour donner une idée du gap.

La sous-région, pour répondre à ces différents défis, s'est doté du Plan de Développement Consensuel des Transports de l'Afrique Centrale (PDCT-AC) qui a été adopté en 2004 avec notamment le soutien de la Banque mondiale. De plus, la région présente plusieurs atouts. C'est par exemple la seule région à être limitrophe de toutes les autres régions du continent. Plusieurs partenaires techniques et financiers se sont donc engagés et appuient la région dans son processus d'intégration. Pour résoudre les problématiques énoncées plus haut et participer à la réduction de la pauvreté par l'accroissement des infrastructures régionales, la Banque mondiale en

tant que partenaire financier est attachée à la promotion de l'intégration économique. Il faut préciser qu'à ce niveau, lorsqu'on parle de l'Afrique Centrale, on ne parle pas seulement de la CEMAC mais on va plutôt aux frontières de la CEEAC (Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale).

La Banque mondiale et la Banque africaine de développement soutiennent plusieurs projets d'intégration régionaux tels que le pont qui doit relier Ouesso à Sangmélima (Congo-Cameroun). Ainsi il y a un plan d'Intégration nommé « Vision 2025 » qui est en parfaite cohérence avec le Plan Économique Régional (PER). La stratégie d'approche corridor, soutenu par le PDCT-AC, a été mise en œuvre en 2006. Ainsi l'un des objectifs qu'elle se fixe est l'harmonisation des textes dans la sous-région. L'objectif premier du pilier PDCT-AC est de relier les capitales des pays de la sous-région de la CEMAC entre elles. Une interconnexion routière qui permettrait de réduire les délais et les coûts de production et accroître la compétitivité des produits de la sous-région.

65% des capacités énergétiques du continent en Afrique Centrale

De même, l'Afrique Centrale doit développer ses infrastructures énergétiques au regard de ses potentialités. L'Afrique Centrale a en effet 65% des capacités énergétiques du continent. Parmi les actions détectées par les instances de la sous-région il y a la création d'un marché régional d'électricité. Concernant le réseau ferroviaire de l'Afrique subsa-

harienne, hors Afrique du Sud, il est tout simplement dans un mauvais état, notamment à cause de l'absence de pièces de rechange. Pour ce qui est du développement du réseau télécom, des efforts sont en train d'être faits, notamment grâce au soutien de la Banque africaine de développement. On peut citer le projet Backbone câble sous-marin qui a été lancé à Yaoundé en 2010. Dans le cadre de l'intégration des infrastructures énergétiques, 87 projets ont été constitués dans le cadre notamment du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD).

Jusqu'à nos jours, il existait entre l'Union Européenne et les pays de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), des accords qui se basaient sur un système de préférence non réciproque. Ces accords portaient sur la prise en compte par les pays de l'Union Européenne du niveau d'avancement de ceux de la zone ACP et donc ces accords visaient à ne pas trop taxer les produits que les pays de l'ACP exportent vers l'Europe. Tandis que les produits de l'Union Européenne étaient taxés à l'entrée dans les pays ACP, la mise en question des accords de préférence non réciproque vient du fait de la création de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) dont l'un des objectifs est la non discrimination entre les pays en termes de commerce extérieur. C'est le thème animé par Pascal Loubi Lagate, commissaire au marché commun de la CEMAC.

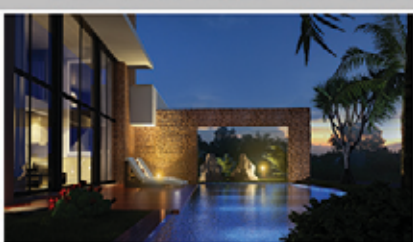
La seconde raison de la remise en question du système de préférence non réciproque est le constat de l'Union Européenne selon lequel les pays ne bénéficiant pas de système



Leader du conseil immobilier au Gabon
Plus de 30 ans d'expérience au Gabon



VEND Projets villas Haut standing
sur terrains en titre foncier de 1700m² ...




dans une zone boisée et sécurisée à Angondje château d'eau




...et plus de 40 villas dans la ZES de NKOK






N'hésitez plus contactez - nous

B.P. : 4562 LIBREVILLE - GABON
Immeuble BICP, bord de mer
1474, avenue Georges Pompidou
Tél.: +241 01 73 18 80 / 01 73 17 55

✉ pchandezon@gmail.com
✉ pchandezon
🌐 www.bicpconseil.ga



Photo de famille

de préférence non réciproque étaient plus compétitifs sur le marché européen. Or le but de ces accords étaient justement de rendre plus compétitifs les pays de la zone ACP. La méthode de préférence non réciproque se révèle donc non efficace. De plus l'Union Européenne a été condamnée pour ces accords de préférence non réciproque par les instances de réglementation de l'OMC. Elle ne pouvait donc plus maintenir les préférences non réciproques. Elle a commencé à négocier avec le groupe ACP en septembre 2002, avec pour date butoir décembre 2007. Après cette

date butoir aucun accord n'avait pu être trouvé entre les deux parties. Les négociations entre l'Union Européenne et l'Afrique Centrale ont débuté le 4 octobre 2003 à Brazzaville.

Pourquoi le Gabon négocie-t-il les APE ?

Le 6 juin 2000 le Gabon s'est engagé à négocier les APE. L'Assemblée Nationale a donné l'aval au Conseil des ministres de la CEMAC pour négocier les APE.

LES INSTITUTIONS ET ORGANISMES DE LA CEMAC

La COSUMAF

La Commission de surveillance des marchés financiers de l'Afrique Centrale est une institution de la CEMAC avec pour siège Libreville. La création de la COSUMAF est la matérialisation de la volonté des chefs d'Etat de la CEMAC de mettre en place un marché financier dans la sous-région et par ricochet de créer un organe de surveillance de ce marché. La COSUMAF est l'autorité de régulation des marchés financiers en Afrique Centrale, qui est chargée d'établir la réglementation, de fixer les règles, de déterminer les acteurs, de surveiller le fonctionnement et éventuellement de sanctionner lorsqu'un acteur ne respecte pas la réglementation. La COSUMAF a trois principales missions. La première est de veiller à l'épargne investie en valeur immobilière, la deuxième est d'assurer le bon fonctionnement du marché financier et la troisième de sanctionner lorsque cela est nécessaire. La juridiction de la COSUMAF s'étend sur les six pays de la CEMAC.

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC)

La BVMAC a pour charge de permettre le financement des Etats (de la sous-région) et des personnes morales. Le marché peut être décomposé en deux niveaux. Le marché primaire, qui est celui de l'allocation des titres nouveaux, et le marché secondaire, qui est celui où intervient la bourse (BVMAC) à proprement parler. La BVMAC permet l'échange de titres préalablement émis au marché primaire. La bourse ne permet pas de lever de fonds ou du moins pas directement. Cette levée de fonds est faite au niveau du marché primaire.

A ce jour, dix valeurs ont été émises, neuf valeurs obligataires (emprunts obligataires) et une valeur en action émise par SIAT. Les emprunts obligataires permettent aux entreprises de se financer lorsqu'elles ne peuvent pas le faire au niveau bancaire. Il faut dire qu'au niveau bancaire on ne peut pas emprunter au-delà d'une certaine durée. Une action est un titre de capital d'une partie de l'entreprise. Une obligation est un titre de créance pour l'entreprise. Les Etats ne peuvent pas émettre des actions, seules les entreprises le peuvent à travers une société de bourse pour l'intermédiation financière. La bourse est donc un très bon recours pour les entreprises, conseille Mme Dolaine Safou, qui cherche un financement à long terme.

CARTE ROSE DE LA CEMAC

C'est une carte destinée aux usagers d'automobiles de la CEMAC et qui auraient un sinistre hors de leur pays mais dans l'un des 5 autres pays de la CEMAC. La nomenclature exacte est le Bureau National de la Carte Rose. C'est donc une carte civile d'assurance de responsabilité civile et économique. Le bureau de la carte Rose CEMAC a à sa tête un secrétaire permanent. Chacun des pays a un bureau national. Parmi les organes constituant le bureau régional de la carte Rose, il y a les directions nationales des assurances, les directions des marchés des assurances notamment les directeurs généraux des compagnies d'assurances. Le président de l'organe de gestion est désigné par le directeur national des assurances, le vice-président par les marchés d'assurances.

L'Ecole inter-Etats des douanes

C'est l'une des plus anciennes institutions de l'Afrique Centrale. Elle existe depuis 1972. Sa structure repose sur 2 types d'organisations. La

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)

La BEAC est une institution d'émission de la monnaie. C'est un établissement régi par la convention des Etats membres instituant l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) et la convention entre les Etats membres et la France. Elle a un capital de 88 milliards de francs CFA réparti de façon égale entre les Etats membres. Son siège est à Yaoundé au Cameroun. Elle dispose de 20 centres et bureaux dont un à Paris. Elle compte près de 2300 agents dont 13% de cadres supérieurs.

Les réformes ont été entreprises depuis 2004 et ont abouti à une direction de la banque par un Gouverneur (qui par un accord tacite était toujours gabonais) et par un vice-gouverneur (qui était toujours un Congolais), mais par un gouvernement composé de six membres : un gouverneur, un vice-gouverneur, un secrétaire général et 3 vice-secrétaires généraux. Le gouverneur a un mandat de 7 ans et les autres membres ont un mandat de 6 ans. Tous les mandats sont rotatifs. Selon l'ordre alphabétique pour ce qui est du gouverneur, après un Gabonais ce fut donc le tour de la Guinée-Equatoriale avec l'actuel gouverneur Lucas Abaga Tchama, et après la Guinée-Equatoriale, le gouverneur viendra du Tchad.

La BEAC était constituée à l'origine de 5 Etats et depuis 1985 la Guinée-Equatoriale à sa demande l'a intégrée. En 1972 la BEAC remplaçait BEAC-C, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale et du Cameroun qui, elle, a remplacé la Caisse Centrale de la France d'Outre-Mer.

L'ISTA (Institut Supérieur des Technologies Appliquées)

C'est donc une institution de la sous-région. Il peut donc être considéré comme un outil de la région au même titre que les autres. Il forme sur les faits réels et non théoriques. Il y a bien sûr une phase théorique qui est suivie par une autre phase pratique à travers un stage. Des projets pratiques sont proposés et actuellement il y a plus de 500 mémoires produits par l'ISTA mis à disposition aux chefs d'entreprises et autres responsables. Les étudiants sont admis par concours, 8 étudiants par pays, qui sont totalement pris en charge. Sur des critères de mérite, l'Etat peut les prendre en charge en finançant directement leur formation à hauteur de 2 millions de francs CFA et en leur offrant un loyer à hauteur de 50 000 francs CFA.

première est le conseil d'administration qui décide de toutes les orientations de l'activité de l'école. Il est composé des représentations des Etats membres, des directions des douanes des Etats membres. L'autre organisation est la direction générale qui se compose d'une direction et de services, et l'organe consultatif, le conseil des professeurs, le conseil de discipline et bien d'autres. La direction administrative et financière est composée de 10 services.

L'Ecole inter-Etats des douanes est chargée de former, pour les 6 Etats membres, les agents des douanes dont ils ont besoin pour le recouvrement des recettes douanières mais aussi pour faire fonctionner cette union douanière. Cette Ecole va actuellement de la formation initiale à la formation continue. L'Ecole est ouverte aux ressortissants des 6 Etats membres sur la base d'un concours à partir de quotas déterminés lors d'un conseil d'administration. L'Ecole admet des étudiants de niveaux CEP, BEPC, BAC, Bac+3.

Qu'est-ce qu'on négocie ?

A préciser que c'est la CEMAC qui négocie les APE, car les APE favorisent l'intégration sous-régionale. On négocie sur le commerce, les services, les marchandises et sur le programme de développement de l'Afrique Centrale. La date du 31 décembre 2007 fut un rendez-vous manqué, car c'est à cette date que devaient être signés les APE entre l'UE et les pays de l'ACP. Au niveau de l'Afrique Centrale, le fait que le Cameroun ait signé un accord bilatéral d'étape d'APE avec l'UE est une pression pour la zone car l'idéal est que toute la zone signe les APE d'ici à janvier 2016, avant que l'accord d'étape entre l'Union Européenne et le Cameroun n'entre dans sa phase de mise en application. Il ne faut pas omettre que nous avons un tarif extérieur commun dans la zone CEMAC.

Trois termes de négociations des APE

L'un des premiers objectifs est d'approfondir l'intégration régionale. Ce n'est un secret pour personne, l'Afrique Centrale est en retard dans son processus d'intégration économique. En effet, c'est depuis 1964, avec la création de l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (UDEAC) et celle de la CEMAC en 1994, que les instances d'intégration sont en marche sans grande réussite. L'Union Européenne veut que, lorsqu'elle commerce avec l'Afrique Centrale, ce soient les mêmes règles qui s'appliquent dans la sous-région. Il faut absolument pour les pays de l'UE éviter la double taxation. Ces négociations entre l'UE et l'Afrique Centrale concernent en plus des 6 Etats de la CEMAC, Sao Tomé et Principe et la République Démocratique du Congo.

Le 2^e terme de négociation : renforcement de capacité de transformation et de production des pays de la sous-région.

La plateforme des acteurs non étatiques de l'Afrique Centrale est composite et très diversifiée. Au Gabon par exemple, parmi les négociateurs des APE, on trouve des ONG avec en tête celle de Mme Yvette Gwevilo Rekanga. Au niveau des institutions on trouve le ministre de la Coordination du Fonds Européen pour le Développement (FED). Parmi les négociateurs, on intègre des experts de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Le Cameroun reste très actif dans les négociations régionales pour les APE bien qu'ayant signé un accord bilatéral d'étape avec l'Union Européenne, car il en va de son propre intérêt. L'accord d'étape du Cameroun entre en vigueur en octobre 2016. Il y a une autre situation particulière, celle de la Guinée Equatoriale, qui, par rapport à son programme, a décidé d'y participer, en tant qu'observateur, et compte y revenir en 2020, date butoir de son programme de développement.

Le troisième terme de négociation entre l'Union Européenne et l'Afrique Centrale sur les APE : libéralisation des échanges.

Il est important à ce sujet de préciser que la zone d'Afrique Centrale ne deviendra pas une zone de recette douanière zéro, étant donné que les APE ne concernent que les pays de l'UE et les négociations ne se limitent qu'à un certain nombre de produits. Les produits considérés comme stratégiques par les pays de la zone CEMAC ne seront pas concernés. Il est important de préciser que l'Afrique Centrale est la dernière zone des pays ACP à n'avoir pas encore signé les APE. Donc la base de négociation se fera sur les acquis des autres régions et il semble donc logique que l'Afrique Centrale, étant au fait des autres accords, ne puisse négocier en deçà de ce que les autres régions ont pu concéder.

Le choix de la performance

wifly
Internet Haut Débit

1024 kbps / 30 jours	59.000 FCFA
512 kbps / 30 jours	35.000 FCFA
256 kbps / 30 jours	17.000 FCFA

Offrez vous la performance en illimitée.

en vente dans toutes les stations services total

LIBREVILLE : NADK ET NTOUM - TEL : +241 01 76 13 22
PORT-GENTIL : ROUTE DU NOUVEAU PORT - TEL : +241 07 60 60 49

TOTAL

Vous ne viendrez plus chez nous par hasard

AFRICA CEO FORUM 2015

De l'Afrique des calamités à l'Afrique de l'espoir et de l'avenir

Après des décennies à la traîne, l'Afrique subsaharienne a fait son chemin en venant avec un nouveau paysage économique sur la scène mondiale, passant de la stagnation à un nouvel entrain. Le Forum stratégique du secteur privé/Africa CEO Forum a donné la preuve de ce qu'il y a de bonnes raisons de se débarrasser de l'afro-pessimisme pour une mentalité positive qui voit l'Afrique comme un espace prometteur pour des perspectives économiques et commerciales alléchantes. En effet, l'Afrique suscite l'engouement des investisseurs internationaux. Economie Gabon+, le magazine économique des dirigeants et leaders d'opinion, y était par son directeur de publication.

Synthèse du Dr Neltoth



Donald Kaberuka de la Bad

Forum de référence sur les priorités stratégiques du secteur privé africain, l'Africa CEO Forum a vu la présence de plus de 800 participants du 16 au 17 mars dernier à Genève. Parmi lesquels les plus hauts représentants de la scène économique africaine et internationale. L'édition 2015 a vu la participation des champions de la croissance africaine, soit plus de 500 P-DG venus de l'ensemble du continent, 100 banquiers et financiers parmi les plus influents, ainsi que 200 personnalités africaines et internationales de premier plan. Cet événement a offert à la Holding BGF Bank, représenté par son président, Henri-Claude Oyima, une visibilité internationale exceptionnelle. A Genève, le Groupe a mis en avant son expertise, son expérience et sa stratégie directement auprès des patrons des plus importantes sociétés africaines. Le forum a également offert d'énormes possibilités de networking avec des acteurs influents de la finance africaine et internationale. Ce qui devrait déboucher sur de nouvelles collaborations.

Les investisseurs internationaux se sont montrés unanimement optimistes sur l'avenir de l'économie africaine, une large majorité d'entre eux comptant y investir davantage en 2015, selon une enquête diffusée par Havas Horizons.

« L'afro-optimisme est désormais ancré dans les esprits, un optimisme que ni Ebola, ni le terrorisme, ni les conflits politiques et militaires, ne semblent venir ébranler », souligne Havas Horizons, un nouveau service dédié aux pays émergents lancé par l'agence Havas et l'Institut Choiseul.

L'heure de l'Afrique a sonné

Pour 2015, l'ensemble des institutions financières et bancaires interrogées se déclarent optimistes, dont 9% d'entre elles « très optimistes ». Pour 2020, la proportion de « très

optimistes » monte à 53%. Ces investisseurs internationaux, qui exercent déjà une activité en Afrique, envisagent d'y renforcer leurs positions pour 86% d'entre eux cette année. « On pense que l'Afrique est un continent d'avenir qui est en train d'écrire l'Histoire », estime Pacal Lorot, président de l'Institut Choiseul. Le dynamisme démographique du continent et sa base de consommateurs ont été cités comme les principales raisons d'investir aujourd'hui, devant l'urbanisation (65%) et la prise de positions pour le futur (65%).

Pour le conférencier vedette de cette troisième édition, l'économiste américain Jeremy Rifkin, qui a étayé sa vision prospectiviste devant les 800 décideurs réunis à Genève, « l'heure de l'Afrique est arrivée. Elle a la possibilité de devenir le leader de la 3e révolution industrielle, plus que tous les autres continents ». Il voit ainsi en l'Afrique un formidable réservoir de croissance dans une approche décentralisée de la création de richesses et dans la convergence d'internet, des énergies renouvelables et des transports

L'Afrique de l'Est suscite plus d'optimisme pour 2015

L'Afrique compte 1,1 milliard d'habitants aujourd'hui et, selon les prévisions citées par l'enquête, en 2050 une personne sur quatre sera africaine. L'enjeu de l'urbanisation se trouve au croisement de ces bouleversements. Aujourd'hui déjà, l'Afrique abrite 47 villes de plus d'un million d'habitants et 120 dépassent les 500 000 habitants. En 2030, plus de la moitié de la population africaine vivra dans des villes qui concentrent déjà l'essentiel de l'activité économique porteuse de croissance et se trouvent à l'avant-garde des tendances sociales. Au-delà de la maturité des villes, un rapport établi par le cabinet Pri-



Le conférencier vedette l'économiste américain Jeremy Rifkin

cewaterhouseCoopers (PwC) s'est aussi intéressé à leur potentiel de développement en concentrant son analyse sur la croissance du PIB réel, la facilité qu'elles offrent de faire des affaires, l'attractivité pour les investissements étrangers, la croissance de la classe moyenne et, d'une manière plus générale, celle de la population.

Par zones géographiques, c'est l'Afrique de l'Est qui suscite le plus d'optimisme pour 2015, mais elle se fait détrôner en 2020 par l'Afrique de l'Ouest. Les pays jugés les plus prometteurs par les investisseurs sont dans l'ordre le Nigeria et le Kenya (ex aequo cités par 56% des personnes interrogées), la Côte d'Ivoire (53%), l'Ethiopie (40%), le Mozambique (33%) et le Maroc (28%).

Des freins à l'investissement subsistent

Par secteurs, ce sont les services financiers (banque, assurance, capital-investissement...)

que les investisseurs estiment les plus porteurs (77%), suivis du BTP et des infrastructures (61%), du transport et de la logistique, cités ex aequo avec l'énergie (51%). Dès lors qu'il y a un potentiel de croissance, il faut les flux financiers pour le soutenir.

En matière de places boursières, c'est le Nigeria qui a la Bourse jugée la plus dynamique (pour 69% des sondés), devant l'Afrique du Sud (59%) et le Maroc (44%). Entre 2000 et 2014, le continent a vu le nombre de places boursières passer de 8 à 23, rappelle l'étude. Des freins à l'investissement subsistent toutefois, notamment la mauvaise gouvernance, citée par plus de 8 institutions sur 10 (84%) devant l'instabilité politique et la sécurité (74%). Cette enquête a été menée auprès de 43 institutions internationales entre le 13 janvier et le 19 février.

Source : AFP

THE AFRICA CEO FORUM AWARDS 2015

Deux P-DG africains ex-aequo !

Comme chaque année, les **AFRICA CEO FORUM AWARDS** ont récompensé les entreprises et les investisseurs dont la stratégie a montré leur détermination à prendre part à la dynamique de croissance de l'Afrique sur l'année écoulée. Le trophée le plus prestigieux – **P-DG AFRICA IN DE L'ANNÉE** – a été attribué à deux ex-aequo : l'Algérien Issad Rebrab, fondateur et PDG de Cevital, et le Kenyan Chris Kirubi, Directeur de Centum Investment Group.

Dans son discours de remerciement, Chris Kirubi a mis en avant la valeur ajoutée du **AFRICA CEO FORUM** : « Je veux remercier les organisateurs de cet événement car ils nous ont tous rassemblés aujourd'hui, notamment, l'Afrique francophone et l'Afrique anglophone. Maintenant, le futur est entre nos mains. » Quant à Issad Rebrab, il a invité l'Afrique à devenir l'atelier de l'Europe : « nous avons les capacités pour être encore plus compétitifs que les chinois ».

Parmi les autres lauréats : **Danone** (multinationale de l'année en Afrique), **Equity Bank** (banque africaine de l'année), **Helios Investment Partners** (fonds de capital-investissement de l'année en Afrique) et **IHS Towers** (entreprise africaine de l'année).

La Côte d'Ivoire à l'honneur

Invitée d'honneur de cette troisième édition du **AFRICA CEO FORUM**, la Côte d'Ivoire était fortement représentée, au travers d'une délégation ministérielle emmenée par le premier d'entre eux : Daniel Kablan Duncan. Le forum s'est ainsi clôturé sur la formulation d'objectifs am-

bitieux et pragmatiques pour cette économie phare d'Afrique subsaharienne : figurer d'ici 2018 parmi les 50 premiers du classement Doing Business de la Banque mondiale après avoir déjà gagné 30 places en 2 ans. Le Premier ministre a également annoncé que le pays vise une croissance à deux chiffres pour 2015, après avoir assuré une croissance de 9 % en moyenne ces trois dernières années.

« Nous avons décidé de faire du secteur privé le moteur de l'économie en Côte d'Ivoire et nous avons fait de nombreuses réformes. En effet, pour que la croissance soit durable, il faut qu'elle soit inclusive, que les populations tirent profit de cette croissance », a conclu Daniel Kablan Duncan.

Corruption et fiscalité dénoncées par les chefs d'entreprises africains

Le forum a d'ailleurs mis en lumière la corruption et la fiscalité comme les failles les plus graves de l'environnement africain des affaires, selon les chefs d'entreprises présents.

Des formats sur mesure pour répondre aux problématiques des décideurs africains. Fusion-acquisition, digital, sources de financement du secteur privé... autant de priorités exprimées par les chefs d'entreprises africains à l'occasion des nombreuses conférences pratiques et sectorielles. Innovation du **AFRICA CEO FORUM 2015** particulièrement appréciée des participants, les nombreuses « Deal Rooms » ont offert aux chefs d'entreprises et investisseurs l'opportunité d'identifier de nouveaux partenaires et de partager expérience et bonnes pratiques dans leur secteur d'activité.



Quelles trajectoires de croissance pour les économies africaines

SÉMINAIRE GABAC

Le GABAC anticipe sur les risques de transfert des pratiques de blanchiment par l'utilisation de nouveaux moyens de paiement

La persistance de la crise militaro-politique en République Centrafricaine a conduit au transfert provisoire du siège du GABAC de Bangui à Libreville depuis février 2015. C'est dans ce cadre que la capitale gabonaise a abrité le séminaire de formation sur les moyens de paiement et de la lutte contre le financement du terrorisme du 23 au 27 mars dernier. Ce séminaire a réuni des membres du GABAC, des experts de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), de l'Autorité de contrôle Prudence et de Résolution (ACPR), de la Banque de France, du Groupement Interbancaire de la Monétique en Afrique Centrale (GIMAC), du Traitement du Renseignement et Action contre les Circuits Financiers Clandestins (TRACFIN), du ministère de l'Economie et des Finances de France, de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), des universitaires, des responsables de maisons de téléphonie mobile et des organismes de transfert d'argent..

Par Pambo Moussoungou



Vue de l'assistance

Geoffroy Désiré Mbock, secrétaire permanent du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale, a tenu à rappeler dans son propos liminaire le contexte qui a conduit à la tenue de ce séminaire. En effet, au regard de leur développement dans les pays de la CEMAC, qui coïncide avec une réglementation qui tend à minimiser les paiements en liquide afin de rendre les transactions plus traçables, il a paru opportun au secrétariat permanent du GABAC d'anticiper sur les risques d'un transfert des pratiques de blanchiment par l'utilisation des nouveaux moyens de paiement tels que les cartes de crédit et de débit, les paiements par téléphonie mobile et les paiements par internet.

Lors de cette rencontre, les participants, via les différentes études exposées, ont pu identifier les menaces et les risques existants dans la zone et cerner les diverses méthodes et techniques des opérations de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme dans la sous-région. Ces informations permettront aux décideurs et autres spécialistes des Etats membres GABAC, d'éta-

blir et de mettre en œuvre des mécanismes efficaces de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. La démarche du Groupe d'Action Contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale s'inscrit dans sa volonté de mettre en œuvre chacune des normes édictées par le Groupe d'Action Financière (GAFI), de s'assurer que face aux risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, les pratiques dans la sous-région sont conformes à la recommandation 15 du GAFI qui préconise que « les pays et les institutions financières devraient identifier et évaluer les risques de blanchiment de capitaux ou de financement du terrorisme pouvant résulter (a) du développement de nouveaux produits et de nouvelles pratiques commerciales, y compris de nouveaux mécanismes de distribution, et (b) de l'utilisation de technologies nouvelles ou en développement en lien avec de nouveaux produits ou des produits préexistants. Dans le cas des institutions financières, cette évaluation du risque devait avoir lieu avant le lancement des nouveaux produits ou des nouvelles pratiques commerciales ou avant l'utilisation de techno-

logies nouvelles ou en développement. Ces institutions financières devraient prendre les mesures appropriées pour gérer et atténuer ces risques ».

Le GAFI a en effet adopté dès 2006 un rapport de typologie sur les nouveaux moyens de paiement. L'objectif étant de rendre compte de l'importance que prenaient les nouveaux moyens de paiement (NMP) et des vulnérabilités en matière de blanchiment d'argent et de financement de terrorisme qui leur étaient inhérentes. S'il est reconnu que les recommandations du GAFI cernent les NMP et leurs vulnérabilités de manière appropriée, il serait toutefois souhaitable que chaque juridiction procède à un examen spécifique des NMP dans son environnement pour prendre des mesures adéquates, susceptibles, d'une part, de limiter les risques résultant de leur utilisation à des fins de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme et, d'autre part, de ne pas annihiler les opportunités d'inclusion financière que les NMP offrent aux populations qui n'ont pas accès au système financier traditionnel.

Marius Ayou Bene, de PhD Financial Mathematics, est revenu sur quelques notions, relatives au blanchiment d'argent qui est en fait toute transaction monétaire légale portant sur des biens ou des ressources issues des activités illicites. Pour le GAFI, le blanchiment d'argent correspond au retraitement des gains issus des activités criminelles dans l'objectif de masquer leur origine illégale et de les légitimer. En revanche, le financement du terrorisme est la mobilisation des fonds dans l'intention de les voir utiliser ou en sachant qu'ils seront utilisés, en vue de commettre tout acte destiné à tuer ou blesser grièvement un civil, ou toute autre personne qui ne participe pas directement aux hostilités dans une situation de conflit armé.

Contrôle accru des transactions

Il ressort clairement de ces exposés que les nouveaux moyens de paiement constituent un véhicule de blanchiment d'argent peu exploré. Pourtant, ils sont aujourd'hui largement utilisés pour des transactions tant locales qu'internationales. Concernant « la prévention des établissements de crédit du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme (LBC/FT) via les nouveaux moyens de paiement » qui a été animé par Marcelin Stanislas Grebaba, chef de service au département du Contrôle Permanent du secrétariat général de la COBAC, il a été recommandé que « tout établissement assujéti doit, avant l'établissement de toute relation d'affaires, prendre les mesures de vigilance (« due diligence ») à l'égard de la clientèle, notamment en vérifiant l'identité du client par l'exigence de la présentation d'un document officiel original en cours de validité. Les mesures de vigilance à l'égard de la clientèle sont les suivantes : pour les personnes physiques, identifier le client et vérifier son identité et son adresse au moyen d'un document officiel original en cours de validité comportant une photographie ; identifier le bénéficiaire effectif.

Pour les personnes morales : présentation d'une copie des statuts ainsi que tout document établissant la constitution régulière de la personne morale et la présentation de l'original ou copie certifiée conforme de tout acte ou extrait de registre officiel constatant sa dénomination, sa forme juridique et son siège ; les pouvoirs des personnes agissant en son nom. Doit être mentionnée la provenance des fonds et l'identification des bénéficiaires et des personnes qui contrôlent ces fonds ».

Il a également précisé qu'il faut un contrôle accru des transactions, et une vigilance approfondie doit être exercée à l'égard de tout transfert de fonds portant sur des sommes dont le montant unitaire ou total est supérieur à 5 mil-



M. MBOCK Désiré Geoffroy, Secrétaire Permanent du GABAC

lions, quel que soit le support de réception ou d'exécution de l'ordre ou le procédé utilisé. Toute opération financière en provenance ou à destination d'établissement non soumis à des règles équivalentes à celles en vigueur dans la CEMAC ou situées dans des pays non membres de GAFI ou dans des pays identifiés comme non coopératifs en matière de LBC/FT (comptes à haut risques : associations à but caritatif, culturel ou social, comptes affectés d'un numéro confidentiel, établissement de micro-finance), doit être revue sinon supprimée.

Unifier les microsystèmes de monnaie électronique en un grand ensemble sous-régional

Comme conséquence, il doit y avoir l'établissement d'un rapport, si l'opération a été exécutée et/ou si les justifications ne sont pas suffisantes (constitution de dossiers de renseignements). Il est plus que nécessaire de former tout le personnel sans distinction et notamment les collaborateurs très exposés : collaborateurs en contact direct avec la clientèle (gestionnaires ou chargés de clientèle, opérateurs de marchés) ou les collaborateurs qui ne sont pas en contact direct avec la clientèle mais qui peuvent initier des opérations ou qui voient passer des opérations.

Il est également important de choisir des thèmes ciblés pour les formations selon les fonctions occupées par les collaborateurs et le degré d'exposition au risque. Des mesures préventives mises en place par MTN Cameroon ont été présentées par Ernest Tonka, qui est mobile money back office manager de MTN Cameroon, un opérateur de téléphonie mobile qui fait du mobile Banking au Cameroun.

Landry Evina, chargé du développement du marché et du réseau au Groupement Interbancaire Monétique de l'Afrique Centrale (GIMAC) a dressé l'état des lieux en Afrique Centrale des paiements électroniques & du blanchiment d'argent. L'interopérabilité permettra d'unifier les microsystèmes de monnaie électronique en un ou plusieurs grands ensembles sous-régionaux. Les paiements internationaux, souvent via des partenariats avec les sociétés de transfert d'argent, augmentent considérablement les risques. Jacques Eloundou Ndémé, responsable de service des états de la réglementation et de la normalisation a rappelé qu'il faut « prendre en compte ces perspectives afin de ne pas avoir des vulnérabilités qui pourraient attirer des criminels ». Les recommandations données par les séminaristes ont été collectées et ont fait l'objet d'une lecture finale lors de la clôture de ce séminaire. Le GABAC se charge donc de les analyser afin d'envisager leur mise en application ou leur applicabilité.



Photo de famille des participants du séminaire du GABAC

AWEP-GABON

Une force de proposition mobilisée pour l'AGOA 2015 à Libreville

L'AGOA offre aux femmes gabonaises entrepreneures l'opportunité d'exporter des produits gabonais, sans droit de douane vers les Etats-Unis. L'information leur a été communiquée lors de la rencontre organisée conjointement par l'African Women Entrepreneurship Program (AWEP) et le ministère du Commerce, des PME-PMI, en charge de l'organisation du prochain forum de l'African Growth Opportunity Act (AGOA), en août 2015.



La présidente de l'AWEP-Gabon Rachel Ebaneth présentant à l'assistance son organisation

Au cours de cette rencontre, M. Dieu-donné Nzengue, directeur du commerce extérieur à la direction générale du commerce, a présenté cette opportunité qu'offre l'AGOA aux femmes entrepreneures gabonaises alors que Mme Rachel Ebaneth, présidente de l'AWEP-Gabon, présentait la structure qu'elle dirige et l'AWEP au niveau panafricain. A cette occasion, l'AWEP-Gabon a procédé à l'élargissement de son bureau exécutif. A signaler que l'AWEP est un programme initié en 2010 par les services de Mme Hilary Clinton, lorsqu'elle occupait les fonctions de secrétaire d'Etat dans le gouvernement de Barack Obama. Alors que l'AWEP-Gabon n'a été créée qu'en décembre 2014, cette association apolitique se donne pour mission de promouvoir le respect du genre à travers les entreprises des femmes, en développant des échanges commerciaux entre le Gabon et les Etats-Unis d'Amérique.

La qualité des produits gabonais à l'export garantie par l'AWEP
L'AWEP-Gabon se propose donc, grâce à son partenariat avec l'AGOA, d'ouvrir de nouveaux marchés aux femmes gabonaises en-

trepreneures et de renforcer leurs capacités professionnelles en production et en négociation. Les missions de l'AWEP-Gabon consistent à favoriser l'entrepreneuriat féminin par la création et l'exploitation, la stimulation et la redynamisation des PME. Elle se fixe comme objectif de mettre en évidence les tendances dans le monde des affaires, les opportunités commerciales et le développement des marchés dans des secteurs spécifiques tels que l'agro-industrie et le textile ; de renforcer et d'accroître les capacités des femmes entrepreneures au business féminin en vue de leur permettre de bénéficier des opportunités et des avantages offerts par les institutions et les organisations internationales telles que l'AGOA, l'Union Africaine, l'Union Européenne ainsi que les partenaires au développement, en particulier le PNUD, la FAO et les banques. L'AWEP se porte garante de la qualité des produits de ses membres et de la compétitivité de leurs entreprises sur les marchés national et international.

Les autres missions de l'AWEP portent essentiellement sur la mise à la disposition des femmes entrepreneures d'une plate-forme de collaboration entre les animatrices du business féminin et les structures financières et commerciales nationales et internationales

avec toutes les autres organisations ayant des objectifs semblables à ceux de l'AWEP ; la promotion et l'amplification de l'action des femmes entrepreneures en vue de les maintenir dans le tissu économique et social et de les aider à accéder au marché international grâce aux opportunités et avantages qu'apportent les réseaux d'affaires dans le monde, ainsi que la mise en conformité des produits à exporter aux normes standards et labels dudit marché et aux meilleurs rapports qualité/prix.

La gouvernance au féminin
L'AWEP sert de conseil aux femmes entrepreneures, en les préparant à participer au commerce international par des missions économiques et commerciales, et en les sensibilisant aux bonnes pratiques des affaires. Elle sert également d'observatoire des normes et des actions visant à améliorer l'environnement des affaires. Elle encourage les femmes entrepreneures à servir de creuset d'échanges, de réflexion, de lobbying, de valorisation et de capitalisation des expériences des femmes entrepreneures, pour la promotion et la coopération entre leurs organisations professionnelles. Elle mène des actions permettant de promouvoir l'entrepreneuriat des femmes et de maintenir la place de la femme entrepreneure dans l'économie mondiale et dans le système des nations.

Enfin, l'AWEP-Gabon se veut une force de proposition sur les problématiques et thématiques du développement économique, en conformité avec ses objectifs. Les modalités d'adhésion à l'AWEP-Gabon ont été précisées. Son slogan est « *la gouvernance au féminin* ». Ainsi, pour y adhérer, les femmes devront s'acquitter d'une cotisation annuelle

de 50 000 francs CFA et d'une cotisation mensuelle de 10 000 francs CFA, alors que les femmes entrepreneures de l'AWEP-Cameroun doivent s'acquitter d'une cotisation mensuelle de 200 000 francs. M. Nzengue a révélé que des études effectuées aux Etats-Unis sur la place du sucre de la Sucaf du Gabon attestent que ce sucre est très apprécié là-bas. Par conséquent, dans le cadre de l'AGOA, le Gabon peut exporter jusqu'à 600 000 tonnes de sucre aux USA sans droits de douane. Une opportunité que le Gabon doit saisir pour placer son sucre sur le marché américain, surtout son sucre roux.



MAG EN PDF
www.economie-gabon.com



MAGAZINES en PDF
Retrouvez tous nos magazines en version numérique - format PDF

TAUX DE CHANGE EN FCFA	Avril	Mars
EUR	655.9570	655.9570
CHF	631.3349	610.9883
GBP	905.5177	901.5352
CAD	490.0321	469.1775
JPY	5.1520	4.9047
CNY	99.9538	93.6506
USD	620.5837	587.3540
ZAR	51.4621	49.8084

Date de Valeur : 10 Avril 2015.
Source: Banque Centrale Européenne.

TAUX D'INTÉRÊT	Avril	Mars
Taux d'intérêt des appels d'offres	2,95%	2,95%
Taux d'intérêt des prises en pension	4,70%	4,70%
Taux d'intérêt sur placements	0,00%	0,00%
Taux créditeur minimum	2,45%	2,45%

Source : www.beac.int



**& TRANSPORT
LIVRAISON**
à l'International et dans tout le Gabon

Votre satisfaction...
notre priorité



BUREAUX LIBREVILLE

- Quartier Glass, à côté du Lokua, face à Ethiopian Airlines - Tél/Fax : 01 76 35 30
Cell. 05 30 75 43 - 06 27 54 46
- Likouala, en face du Collège Cours Ambourouet – Tél: 01 74 73 87

FRANCEVILLE : 06 59 59 78
OYEM : 06 76 09 45
PORT-GENTIL : 01 56 48 66 - Cell. 06 27 54 49 - 05 30 75 48
LAMBARÉNÉ : ouverture prochaine

BANQUE MONDIALE

Ralentissement de la croissance en Afrique subsaharienne en 2015



La croissance de l'Afrique subsaharienne ralentira autour de 4,0% en 2015, au lieu des 4,5% enregistrés en 2014.

Ce recul s'explique largement par la baisse des cours du pétrole et des autres matières premières. Telles sont les conclusions de la dernière édition d'Africa's Pulse, publication semestrielle du Groupe de la Banque mondiale qui analyse les perspectives économiques de l'Afrique subsaharienne. Le rapport a été présenté dans le cadre des Réunions de printemps qui auront lieu cette semaine à Washington DC et rassembleront les ministres des Finances et du Développement du monde entier qui discuteront de l'état de l'économie mondiale et du développement international. Selon les projections, en 2015 la croissance sera inférieure à la moyenne de 4,4% réalisée en Afrique au cours des deux dernières décennies. Elle se situerait toutefois autour de 4,7% si l'on exclut l'Afrique du Sud. Ces chiffres sont bien loin du pic de croissance de 6,4% enregistré au cours des années 2002 à 2008.

« La croissance est toujours au rendez-vous en Afrique subsaharienne malgré de nouveaux défis et des facteurs externes défavorables. Mais ces défis s'accompagnent toutefois d'opportunités nouvelles », a déclaré Makhtar Diop, le vice-président du Groupe de la Banque mondiale pour l'Afrique. « La fin du super-cycle des matières premières donne en effet au continent l'occasion d'accélérer ses réformes structurelles en faveur d'une croissance susceptible de réduire la pauvreté de manière plus efficace ».

La récente baisse des cours du pétrole a dégradé les termes de l'échange

L'Afrique subsaharienne est un exportateur net de matières premières. Le pétrole est la matière première la plus commercialisée de la région, suivi par l'or et le gaz naturel. Ces trois produits représentent plus de 90% de l'ensemble des exportations des huit principaux pays exportateurs de pétrole et 30% de leur PIB. La récente baisse des cours du pétrole a dégradé les termes de l'échange de la plupart des pays de la région, d'autant qu'elle s'étend à d'autres matières premières. En effet, Africa's Pulse souligne que les prix des autres matières premières sont désormais davantage liés à ceux du pétrole. Les 36 pays africains qui verraient leurs termes de l'échange se dégrader abritent 80% de la population du continent et représentent 70% de l'activité économique.

Du fait de la grande diversité économique du continent, l'impact de la baisse des cours des matières premières sera toutefois variable selon les pays, même parmi les pays producteurs de pétrole. Au Nigéria, par exemple, si l'économie sera affectée cette année, la croissance devrait repartir en 2016 et au delà. La diversification de l'économie, en particulier le secteur des services, devrait en effet tirer la croissance. En revanche, les pays exportateurs de pétrole à l'économie moins diversifiée, comme l'Angola ou la Guinée

équatoriale, devraient souffrir plus durablement de la faiblesse des cours du pétrole.

Les investissements directs étrangers (IDE) ont marqué le pas en 2014 à cause du ralentissement des marchés émergents et de la baisse des cours des matières premières. « Comme nous l'avions prévu, les facteurs favorables à la croissance se sont inversés. C'est dans ce contexte difficile que la région peut et doit démontrer qu'elle a mûri, et qu'elle est capable de poursuivre par ses propres moyens les progrès économiques et sociaux déjà réalisés. Les pays qui doivent entreprendre un ajustement budgétaire ou de leur taux de change doivent avant tout protéger les Africains les plus démunis afin de ne pas effacer les gains réalisés au cours des dernières années », a indiqué Francisco Ferreira, économiste en chef du Groupe de la Banque mondiale pour l'Afrique.



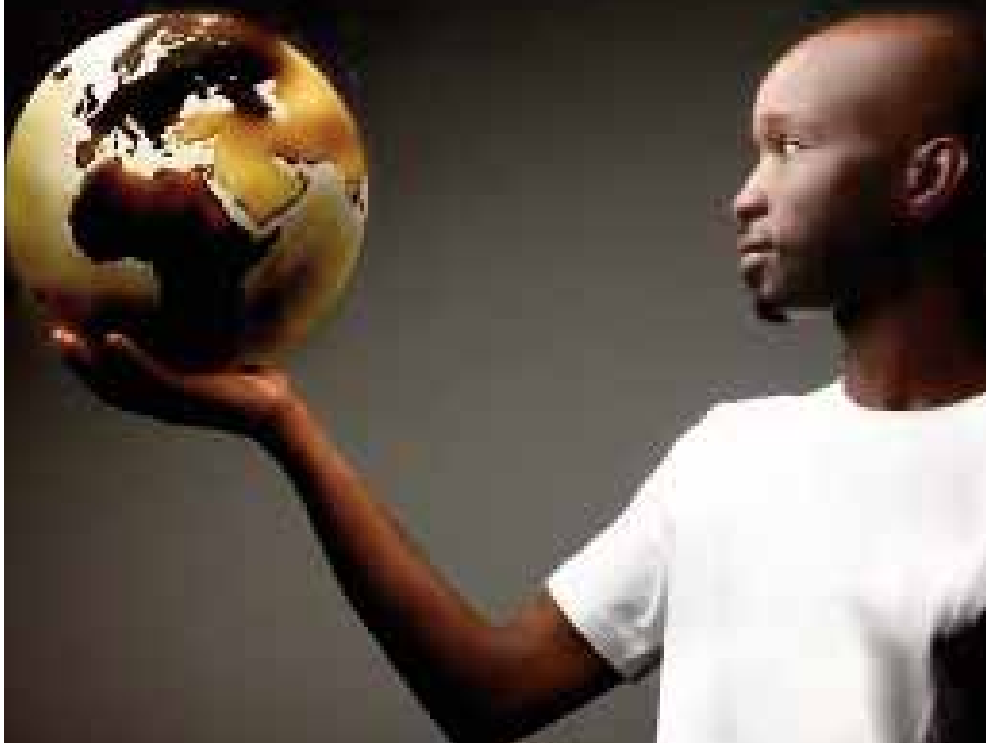
OFFICE PHARMACEUTIQUE NATIONAL



- ✓ Le médicament générique essentiel de qualité partout et au meilleur prix.
- ✓ L'office Pharmaceutique National au service de la santé.
- ✓ L'office Pharmaceutique National, pour rendre le médicament accessible à tous.
- ✓ L'office Pharmaceutique National, pour un meilleur accès au médicament générique essentiel de qualité.
- ✓ L'office Pharmaceutique National, une solution pour l'accès aux soins de qualité et à moindre coût pour tous.

Zone industrielle d'Oloumie BP. 295 Libreville
Tel. + 241 04 35 79 29





De nombreux défis politiques

Dans la plupart des pays exportateurs de pétrole, les politiques budgétaires devraient rester restrictives en 2015. Ces pays ont en effet pris des mesures pour limiter leurs dépenses et faire ainsi face à la baisse attendue de leurs recettes. Si les dépenses d'investissement devraient être principalement affectées par ces mesures d'économie, les dépenses courantes, y compris les subventions pétrolières, devraient également diminuer. Malgré ces efforts d'ajustement, les déficits budgétaires devraient rester élevés, même dans les pays importateurs nets de pétrole. « Les déficits budgétaires élevés et des dépenses publiques peu performantes constituent une source de vulnérabilité pour de nombreux pays de la région. Il est urgent que ces pays améliorent leur situation budgétaire et accroissent leur

résilience aux chocs externes », a souligné Punam Chuhan-Pole, économiste principale à la Banque mondiale pour l'Afrique et co-auteur de cette publication.

Au-delà des politiques macroéconomiques, le rapport souligne le besoin de réformes structurelles dans toute la région afin de relever et maintenir la croissance de la productivité dans l'ensemble des secteurs. Ces réformes devraient créer un processus de transformation structurelle de l'Afrique de nature à générer des emplois et une croissance plus inclusive. Tous les secteurs de l'économie bénéficieraient d'une réduction des coûts de transport, d'énergies moins onéreuses et plus fiables ainsi que d'une main d'œuvre plus compétente et éduquée.

La rédaction

Source : Banque Mondiale



S.I.N.A.D.A

Service Informatique, Numérique
et d'autres Domaines Affiliés

Ingénierie Informatique, Imprimerie,
Conception et réalisation d'affiches et spots publicitaires



Pour une communication sans limite





BP 5404 - Tél.: 06 17 07 67 - 07 48 70 10 / email : sinada2015@gmail.com
Entreprise Individuelle au capital de 1.000.000 FCFA - RCCM : Libreville 2004A03631
NIF : 237513 W - compte bancaire UGB : 11 19564023000 14



TRACTAFRIC MOTORS GABON

DISTRIBUTEUR OFFICIEL NISSAN



WWW.NISSAN.TRACTAFRICTMC-GABON.COM



TRACTAFRIC MOTORS
Gabon

- > Libreville: Espace commercial Quartier Glass (à côté du LOKUA) - BP15932
Tél: 04 33 43 56 - 01 77 86 22
Service technique: 04 82 13 92 / 06 68 16 93
- > Port Gentil: BP210 - Tél: 04 51 22 68 - 01 56 81 69



L'énergie précède le développement

CHRISTIAN RENARDET, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SUCAF-GABON

« SUCAF-Gabon, une très belle entreprise moderne et innovante »

La privatisation de la SOSUHO a été réalisée en deux moments. Dans un premier temps, l'Etat gabonais, actionnaire majoritaire, a racheté l'ensemble des actions de la société et, dans une seconde étape, l'Etat a procédé à la privatisation sous forme d'une cession de fonds de commerce et d'actifs, au bénéfice de la société anonyme SUCAF-Gabon, dont l'actionnaire de référence est SUCAF HOLDING SA, filiale du groupe BGI-CASTEL.

L'acte de cession à SUCAF Gabon a été signé le 17 décembre 1998 à Libreville, rendant la cession effective à compter du 1er janvier 1999. C'est ainsi qu'en cette année 1999, la SOSUHO est privatisée par l'Etat gabonais et reprise par le Groupe CASTEL, sous la nouvelle appellation de SUCAF-Gabon (SUCRERIES D'AFRIQUE GABON). Le prix de cession des actifs repris a été conclu à 4 milliards de francs CFA, dans la fourchette estimée par le consultant qui a réalisé l'audit mandaté par l'Etat (entre 3,2 et 5 milliards de francs CFA).

En remontant le cours de l'histoire, nous constatons qu'en 1974, la SOSUHO (Société Sucrière du Haut-Ogooué) est créée dans le Haut-Ogooué par l'Etat gabonais avec le concours du groupe agroalimentaire français SOMDIAA. Et en fin 2010, c'est le même Groupe agroalimentaire SOMDIAA qui, par rapprochement avec le Groupe CASTEL, s'est vu attribuer la cession de SUCAF-Gabon, parce qu'ayant l'expertise en sucrerie.

Aujourd'hui SUCAF-Gabon, filiale du Groupe SOMDIAA, une entreprise familiale présente dans plusieurs pays de l'Afrique Centrale et de l'Afrique de l'Ouest, est une société des plus modernes et le seul complexe agricole de l'industrie sucrière en Afrique, à 100% mécanisée avec un matériel agricole américain performant de marque John Deere. Nous avons fait le tour du propriétaire avec son directeur général, Christian Renardet.

Propos recueillis par Dr Neltoth

Eco Gabon+ : La SUCAF est une des filiales de SOMDIAA et vous venez, monsieur le directeur général, de participer aussi bien à l'assemblée générale de la SOMDIAA qu'au conseil d'administration de la SUCAF. Quels enseignements pouvez-vous tirer de ces deux grandes réu-

nions et des comptes de la SUCAF ?

Christian Renardet, directeur général : Le conseil d'administration a validé les orientations des projets portant sur l'amélioration des techniques des cultures par la mise en place du système GPS, de radio guidage des machines ; l'évolution des variétés par l'in-



Christian Renardet, directeur général de la Sucaf

troduction et la multiplication des variétés des cannes les plus performantes ; la mise en place de l'automatisation prévue au budget 2015 ; la validation du projet de certification FCS 22.000 qui a un double avantage. Le premier effet est interne parce qu'elle donne lieu à un travail de préparation de la certification et nous permet de vérifier et revalider toutes nos procédures internes sur la qualité des produits. Ce travail nous oblige à être plus rigoureux dans le process de fabrication, à consolider et à sécuriser nos marchés avec

les brasseries du Gabon.

Aujourd'hui, un de nos principaux clients sont les brasseries du Gabon qui travaillent sous licence Coca Cola pour la fabrication des produits de la firme Coca Cola, notamment Fanta, Sprite, Coca Cola, etc. Par conséquent, le Groupe Coca Cola a exigé de ces brasseries et fabricants sous licence, une certification. Contrairement à la SUCAF, les brasseries ont déjà obtenu la certification 14001. Il est donc évident que la firme Coca Cola remonte en amont de la filière de la pro-



Sucre roux Sucaf au prix de 1015 FCFA



Sucre roux importé au prix de 3200 Fcfa

duction de ses boissons pour exiger que d'ici à 1 an ou 3 ans, le sucre qui entre dans la fabrication de son produit soit lui-même certifié. Nous travaillons avec un grand groupe international. Si nous n'anticipons pas, nous prendrons le risque de perdre, à terme, ce marché. Il vaut mieux anticiper que de prendre le risque de perdre des marchés.

Eco Gabon+ : L'année 2013-2014 a-t-elle été bonne ou mauvaise pour les résultats obtenus ? Comment cela se traduit-il en chiffres pour le sucre blanc et le sucre roux ? Les deux types de sucre ont-ils les mêmes vertus ou des vertus différentes ?

La campagne 2014 a eu des résultats mitigés sur le plan de la production du sucre. Nous n'avons pas atteint nos objectifs en ne faisant que 23.880 tonnes de sucre au lieu des 26.000 tonnes prévues. Par contre, nous avons dépassé pour la première fois 300.000 tonnes de cannes à sucre en production. Ce qui augure de bonnes perspectives d'autant que c'est la première fois que nous atteignons un tel volume de production de la canne.

Nous allons continuer sur cette lancée en validant les pistes d'amélioration des cultures. Les variétés cultivées en culture industrielle dans nos plantations sont : le NCO 376 : originaire du Natal (Afrique du Sud) avec des graines de l'Inde ; le CO 997 : originaire de Coimbatore (Inde) ; le B46 364 : originaire de la station Barbade des Antilles ; le B66 23 : originaire de la station Barbade des Antilles ; le R570 : fin des essais agronomiques et des phases d'essais industriels. Pour 2015, nous avons prévu de récolter 312.000 tonnes de canne avec l'objectif de production de 27.000 tonnes de sucre. Les estimations en cours sur le plan agronomique sont plutôt intéressantes et nous allons pouvoir produire les 312.000 tonnes de canne.

La richesse en sucre est quant à elle difficile à définir dès lors qu'elle est fonction de la fin de saison de pousse, c'est-à-dire que la canne continuera à pousser et à s'enrichir de sucre

jusqu'à la fin du mois de mai, période de la grande campagne de récolte. Durant cette période, la canne va stocker son sucre jusqu'au moment des récoltes. Nous espérons un bon ensoleillement des plantations et un peu plus de pluie.

Par ailleurs, pour mieux exploiter cette richesse, nous avons mis en œuvre des chantiers par la mise en place de nouveaux réchauffeurs et l'atomisation au niveau de tous les corps d'évaporation. Ces outils modernes nous permettront d'avoir logiquement une meilleure efficacité et efficacité et de pouvoir mieux tirer le sucre contenu dans le jus de la canne.

Le sucre roux, à 100% naturel, plus nutritif et de meilleure qualité

Eco Gabon+ : Quels sont les marchés et les produits qui sont les plus performants ? Et les plus décevants en 2013-2014 et pourquoi ?

Dans le processus de fabrication du sucre, le premier sucre que nous produisons est le sucre roux. C'est le sucre le plus naturel qui est produit par notre usine. Aujourd'hui, nous commercialisons sur les 25.000 tonnes de sucre environ 1.200 tonnes de sucre roux et le reste en sucre blanc raffiné. Cette faible quantité de sucre roux sur le marché, pourtant de qualité et plus naturel, s'explique par le fait que le marché n'est pas très demandeur en sucre roux. La raison principale que nous pouvons donner, c'est que les consommateurs locaux croient que le sucre roux est un sous-produit, un déchet de la canne alors que c'est juste le contraire. Nombreux sont les gens qui pensent que le vrai sucre est le sucre blanc raffiné. Et ce n'est pas du tout vrai et je peux réaffirmer avec force que le sucre roux est 100% naturel et c'est ce sucre qui, par des traitements chimiques, produit du sucre blanc raffiné.

A preuve, le Brésil, premier producteur et exportateur mondial de sucre, produit essen-

tiellement du sucre roux et le commercialise sur toute la planète sous le label de grandes marques européennes, nord-américaines et asiatiques, comme un produit de luxe alors que le sucre blanc raffiné est considéré comme un produit de première nécessité. Au Gabon, le sucre roux, qui est le plus naturel et le plus simple à produire, est vendu à un bas prix alors qu'il est vendu plus cher dans les pays industrialisés parce qu'il est considéré comme un produit naturel de luxe.

Eco Gabon+ : Des rumeurs courent sur l'extension de vos surfaces cultivables. Qu'en est-il exactement ?

Au niveau des rumeurs qui courent sur l'extension de nos surfaces cultivables, il est vrai et se justifie par la demande, dès 2010, du gouvernement et particulièrement du président de la République à la SUCAF, d'accroître sa production en sucre parce que nous ne couvrons pas à 100% l'ensemble du marché national. Nous avons donc élaboré un projet d'extension et de développement industriel qui devrait nous permettre le doublement de nos surfaces plantées en passant de 5000 ha à 10.000 ha, et de doubler la production de sucre de 25.000 tonnes à 50.000 tonnes. Il est aussi prévu de développer toute la partie cogénération de l'électricité et donc d'accentuer comme dans toutes les sucreries du monde la production du sucre et de l'électricité via la cogénération électrique. Au Gabon, il y a toujours une carence en énergie électrique et nous mettons tout en œuvre pour générer naturellement de l'énergie électrique qui est en fait de l'énergie renouvelable.

Ce dossier a été étudié et présenté au gouvernement depuis 2012 et a suivi son cours normal de 2012 à 2013. Aujourd'hui, il est en stand-by. Au travers de ce projet, nous attendons que l'Etat nous attribue des terrains et entre dans le capital de SUCAF-Gabon. L'Etat en entrant dans le capital de la société devrait prendre en charge une partie des investissements et des charges sociales. Ces investissements concernent la construction d'un pont sur l'Ogooué et une route bitumée ralliant l'entrée principale de la SUCAF à Boumango.

Eco Gabon+ : Quel a été le bilan de vos activités en 2013-2014 et les perspectives 2015-2016 ? Quels enseignements pouvez-vous tirer de l'utilisation de vos différents produits et services aujourd'hui ? Et quelle est sa portée sur l'étendue du territoire national ? Comment cela se traduit-il en chiffres ?

Au niveau de la production sucrière, nous produisons 25.000 tonnes en moyenne par an. Nous avons une perspective de croissance qui nous permettra de passer d'ici à trois ans à 30.000 tonnes pour répondre à un marché national réparti en deux segments. Le segment industriel concerne les brasseries et la société SIGALLI alors que le segment ménager vise les consommateurs gabonais. Par conséquent, nous nous organisons au mieux pour approvisionner les deux segments par la voie ferrée et par la route. Sur le marché national, nous n'avons pas de concurrents dans la mesure où nous bénéficions d'une mesure de protection qui bloque toute importation de sucre.

Eco Gabon+ : Qu'attendez-vous de l'Etat pour affronter la concurrence du sucre d'importation au regard du blocage des prix du sucre produit localement ?

SUCAF-Gabon est issue de la privatisation de la SOSUHO. Et dans le cadre du protocole d'accord signé avec l'Etat, SUCAF-Gabon, le repreneur, doit maintenir l'emploi, développer l'emploi, relancer les investissements et développer la production. A ce jour SUCAF-Gabon est le premier employeur du département avec une moyenne de 800 employés dont 400 permanents et 400 autres sous-traitants. En période de campagne, nous atteignons le chiffre de 1.200 travailleurs.

S'agissant de l'Etat, il avait un certain nombre d'obligations, notamment de prendre à sa charge les coûts sociaux (éducation, santé, gendarmerie, etc.) et les coûts relatifs à l'aménagement des pistes. Aujourd'hui, force est de constater que toutes les charges sont au compte de la SUCAF-Gabon, soit une enveloppe de 9 milliards de francs CFA. Des

coûts exorbitants qui pèsent sur le budget de la société. En ce qui concerne notre base vie, nous sommes passés à 350 logements pour une population qui a atteint aujourd'hui 8.500 habitants. Ce sont des charges qui devraient être prises par l'Etat. Malheureusement, ce n'est pas le cas. Pour nous, c'est un élément pour négocier avec l'Etat la protection du marché national du sucre. Rappelons que le prix du sucre est bloqué au Gabon depuis 1998 alors que les tarifs du transport ferroviaire ont augmenté de 20% au cours de ces dernières années. Aux tarifs en augmentation de la Setrag s'ajoutent tous les autres prix des produits qui ont aussi subi des augmentations. Enfin, le coût de la main-d'œuvre a aussi évolué en hausse. Or le coût de la tonne du sucre est toujours le même depuis 1998.

Eco Gabon+ : Quelle est votre politique d'investissement ? Comment vous financez-vous, sur fonds propres ?

Nos prévisions d'investissements sur le budget 2015 sont de l'ordre de 3 milliards de francs CFA financés par le Groupe SOM-DIAA sur fonds propres et des emprunts bancaires. Pour assurer la qualité de nos produits, nous devons continuer à investir dans le matériel agricole. Nous sommes à ce jour la seule industrie sucrière d'Afrique, mécanisée à 100%.

130 millions investis en adduction d'eau potable

Eco Gabon+ : Quels sont les enjeux de la RSE pour une compagnie sucrière comme la SUCAF et pour la région dans laquelle la société exploite des plantations de la canne à sucre ? Comment menez-vous les activités de la RSE dans vos différents champs d'activités ?

S'agissant de la RSE, nous avons développé de nombreuses activités au niveau de la SUCAF. En interne, nous avons recruté un jeune ingénieur en charge de la politique RSE de l'entreprise. A l'extérieur, nous avons apporté notre soutien aux populations dans le domaine scolaire et de la santé, notre appui aux communautés villageoises, en particulier aux pêcheurs, aux associations de petits agriculteurs dans le secteur de la culture maraîchère et de la transformation du manioc.

Nous avons investi plus de 130 millions de francs CFA dans l'adduction d'eau potable en construisant deux châteaux d'eau pour les populations. Nous entreprenons des actions qui touchent à l'éducation, à la sensibilisation des jeunes sur le sida et les grossesses précoces. Nous avons par ailleurs créé une fondation SUCAF-Gabon financée en grande partie par la société. SUCAF-Gabon est une très belle entreprise moderne et innovante qui manque certainement de politique de communication mais qui s'est donné comme priorité l'investissement pour moderniser tout son équipement. Toutefois, elle a conçu un projet de communication lancé en 2014 et qui se poursuivra en 2015.



Sucre blanc raffiné en morceau de Sucaf Gabon

SUR NOTRE SITE

www.economie-gabon.com

Mécanisation de l'Agriculture Gabonaise

Retrouvez-nous aussi sur Facebook et Twitter

GHISLAIN MOUNDOUNGA, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE GM ENERGY

« Nous avons réussi à démontrer qu'avec une équipe 100% gabonaise, une PME locale peut remporter des appels d'offres et fournir des services aux normes internationales »

Ghislain Moundounga, directeur général de GM Energy, a été le premier et unique Gabonais leader dans le secteur des fluides de forage pendant une dizaine d'années, de 1997 à 2007. GM Energy est un opérateur sous-régional, impliqué dans les puits de forage (exploration et développement) et dans la production du pétrole et du gaz. Grâce à son expertise et aux investissements opérés dans le capital humain et dans les équipements nécessaires au fonctionnement de GM Energy, Ghislain Moundounga a installé progressivement sa société dans certains pays d'Afrique et de la zone Cémac, dans un secteur aussi concurrentiel et complexe que celui du pétrole onshore et offshore. Aujourd'hui, GM Energy, une PME gabonaise, utilise à 100% de la main-d'œuvre locale avec du matériel de haute technologie et qui répond aux standards internationaux.

Par Dr Neltoh



Economie Gabon+ : Monsieur le directeur général, GM Energy est une jeune société gabonaise qui, grâce à son expertise, s'installe progressivement dans le secteur du pétrole onshore et offshore. Comment avez-vous réussi à pénétrer un secteur aussi complexe et stratégique que celui du pétrole ? Peut-on parler de chance ou simplement de votre expertise dans la filière pétrole ? Quelles sont vos activités dans les secteurs pétrolier et gazier du Gabon ?

Directeur général de GM Energy, Ghislain Moundounga : Issu du secteur des hydrocarbures, il n'était pas difficile pour moi d'offrir un business model dans ce secteur que je connais très bien. En effet, mon expertise et ma connaissance du milieu m'ont beaucoup aidé. J'ai choisi de commencer dans le secteur des fluides de forage dans lequel j'ai eu la chance d'être le premier et unique Gabonais expert en la matière pendant une dizaine d'années, de 1997 à 2007.

Eco Gabon+ : Quels ont été les investissements qui ont permis à GM Energy d'être à la pointe de la technologie pétrolière et gazière bien que vous soyez une PME ? Mieux, votre entreprise est enregistrée dans les pays de la Cémac tels que le Cameroun, le Congo-Brazzaville, la Guinée-Equatoriale, le Tchad et même en Algérie et au Royaume du Maroc. Quelle est la recette de votre réussite face aux grands majors du secteur pétrolier ? Et quelles sont les opérations ou activités que vous menez dans ces pays et avec quels partenaires ?

Nous avons investi dans le matériel et les ressources humaines avant de développer au courant de la troisième année d'exercice nos infrastructures. Nous nous sommes mis directement sur les standards internationaux API afin de répondre au mieux aux exigences de nos clients. Face à nos concurrents, nous essayons de cultiver la même agressivité technico-commerciale avec une présence régionale afin de nous permettre d'occuper, dans notre spécialité, une place de leader.

Nous utilisons 100% de la main-d'œuvre locale avec du matériel de haute technologie répondant aux standards internationaux.

Nous menons les activités de Filtration de Saumure, Wellbore CleanUp, Pompage de fluides et commercialisation de produits chimiques utilisés dans la production des hydrocarbures. Nous sommes donc impliqués dans les puits de forage (exploration et développement), mais aussi dans la production du pétrole et du gaz.

La capacité de production d'électricité en termes de MW est encore insuffisante en zones Ceeac et Cémac pour soutenir un développement industriel important

Eco Gabon+ : Quelle est votre vision du développement énergétique au Gabon et dans la sous-région d'Afrique Centrale (Ceeac et Cémac) ?

L'Afrique Centrale a encore besoin d'une politique de développement énergétique soutenue avec la diversification des sources d'énergie. La capacité de production d'électricité en termes de MW est encore insuffisante pour soutenir un développement industriel important dans la sous-région. Pour vous donner une idée, l'usine de production d'aluminium d'Edea au Cameroun consomme presque le tiers (270 MW) de toute l'électricité produite au Cameroun (1000 MW) depuis sa mise en route en 1957. Vous comprendrez aisément qu'il serait difficile au Gabon de soutenir des usines de cette taille où la capacité de production d'électricité avoisine les 600 MW. En incluant les nouveaux projets concrets de Grand Poubara (160 MW) et d'Elenakiri (70 MW) nous n'atteignons pas les 1000 MW. C'est donc par cette base que devrait se forger le foyer de l'industrialisation de la région.

Eco Gabon+ : Pouvez-vous nous faire un bilan de vos activités en 2013 et 2014 ? Quel a été le coût global de vos investissements au démarrage de vos activités et en 2014 ?

Nous avons eu des bilans satisfaisants par rapport à nos projections de départ. Nos activités ont démarré en 2011 avec Maurel & Prom comme seul client. En 2012 nous avons rajouté Vaalco Energy dans notre portefeuille. En 2013 il y a eu le lancement de la commercialisation des produits chimiques et le rajout de clients tels que Stream Oil, MISwaco et Haliburton. Notez que ces deux concurrents sont devenus clients et partenaires. 2014 a été une année de stabilisation qui nous a permis de démarrer un nouveau

projet de centrale de stockage d'eau pour le support des activités de forage en haute mer. L'arrivée de Shell dans notre liste de clients en 2015 nous permet de garantir un bon cru malgré la crise dans ce secteur.

Des résultats excellents grâce au contrat signé avec Shell Gabon

Eco Gabon+ : Vous venez récemment de signer avec Shell Gabon un contrat qui permettra à GM Energy de fournir un service technique (équipements et personnel) en matière de filtration de fluides. Avez-vous les moyens techniques et le capital humain compétent pour assurer tous les services contenus dans ce projet, en particulier le strict respect des exigences de Shell Gabon en matière d'hygiène, santé et sécurité ?

En effet, Shell nous octroyé ce contrat de 3 ans en prenant un risque non négligeable car il s'agit là d'une compagnie purement gabonaise et que c'est la première fois qu'un major octroie ce type de contrat à une compagnie locale dans toute la sous-région de la zone Cémac. Ma réponse à votre question est oui, nous avons les moyens techniques et humains de fournir un service de qualité et à un prix abordable aux normes Shell. Je vous apprends que nous sommes déjà intervenus sur 4 puits (TOU-48, TOU-49, TOU-50 et TOU-51) depuis la signature du contrat avec des résultats excellents qui font le bonheur de notre client.

Eco Gabon+ : Quels sont les résultats que vous avez déjà obtenus et qui font la fierté de GM Energy Gabon ? Avez-vous un projet d'innovation sociétale par rapport à votre stratégie de développement durable ?

Les résultats obtenus qui font la fierté de GM Energy sont tout simplement concentrés dans le niveau de satisfaction de nos clients. Nous avons réussi à démontrer qu'avec une équipe 100% gabonaise, une PME locale peut remporter des appels d'offres et fournir des services aux normes internationales.

We provide more than
Filtration

1096

GW: 1500 KG TW: 1500 KG

T. 07 34 56 76

www.gmegabon.com

Brine Filtration

Wellbore Cleanup

Batch Mixer

Rig Equipment

Stabilizers

Centralizers

Xylene

Glycol

Methanol

Zone portuaire OPRAG

BP 2082 Port-Gentil

Tel : +241 07345676

Email : gm@gmegabon.com

Web : www.gmegroupe.com

SETEG La sécurité de l'expérience au service du développement

**PRODUCTION, TRANSPORT
ET DISTRIBUTION EN ELECTRICITE
RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC**

**PRODUCTION, TRAITEMENT, TRANSPORT
ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE**



Siège social SETEG : B.P. 4386 Libreville
Tél. 01 76 55 63 - 01 76 27 85
Fax: 01 76 27 77
e-mail: seteggabon@yahoo.fr

Agence Franceville B.P. 668
Tél. 01 67 72 51
Fax: 01 67 12 08

HUGUETTE IPOUHA, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGANOR

« Assurer la qualité et la sécurité des produits importés au Gabon »

Désormais à travers l'AGANOR, tous les produits importés et vendus au Gabon seront soumis aux normes gabonaises de qualité auxquelles seront intégrées des normes ANOR du Cameroun et internationales ISO et applicables au Gabon. Le Programme Gabonais d'Evaluation de la Conformité (PROGEC) sera mis en œuvre par l'AGANOR avec l'appui technique de partenaires internationaux de renom, pour veiller à l'application des normes sur les produits, matériaux, systèmes et services importés au Gabon, dans le but de lutter efficacement contre l'importation des produits de mauvaise qualité et la contrefaçon afin de préserver la santé des citoyens et de veiller à la préservation de l'environnement.

La rédaction



Le Premier ministre Pr D. ONA ONDP

Economie Gabon+ : Pouvez-vous nous présenter votre structure ?

Huguette Ipouha, directrice générale de l'AGANOR : Née de la volonté politique du président de la République, chef de l'Etat, son Excellence Ali Bongo Ondimba, l'Agence Gabonaise de Normalisation (AGANOR) a été créée le 23 juin 2014 sous les cendres de l'ancienne Agence de Normalisation et de Transfert des Technologies (ANTT). L'AGANOR est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du ministre de l'Industrie. Elle est dotée de la personnalité juridique et jouit de l'autonomie de gestion administrative et financière. Comme toute agence, l'AGANOR a 3 organes : un conseil d'administration, une direction générale et une agence comptable.

EG+ : Quelles sont les missions de l'AGANOR ?

L'AGANOR a pour mission, en liaison avec les administrations et organismes concernés, de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique du gouvernement dans le domaine de la normalisation. A ce titre, elle est notamment chargée de :

- élaborer et faire homologuer les normes ;
- promouvoir les normes et la démarche qualité auprès des administrations publiques, parapubliques et des organisations du secteur privé ;
- informer, former, assister et conseiller en matière de normalisation et de démarche qualité ;
- gérer la marque nationale de conformité aux normes ;
- mettre en œuvre le système national de métrologie ;
- vulgariser et promouvoir l'usage des unités de mesure du système international ;
- assurer l'étalonnage des masses et des instruments de mesure ;
- contribuer à la promotion de la traçabilité des produits locaux.

Veiller à l'application des normes sur les produits, matériaux, systèmes et services importés au Gabon

EG+ : Vous avez organisé le 18 mars dernier la première journée de l'AGANOR dont le thème central était l'évaluation de la conformité. En quoi cela consiste ?

L'évaluation de la conformité est une activité qui consiste à vérifier qu'un produit, service, processus, système, personne ou organisme est conforme à des spécifications d'une

norme ou à d'autres exigences techniques.

Les objectifs de l'évaluation de la conformité de produits sont de :

- vérifier qu'un produit répond à un niveau donné de qualité ou de sécurité ;
- fournir à l'utilisateur des informations explicites ou implicites sur les caractéristiques et/ou les performances du produit ;
- accroître la confiance de l'acheteur à l'égard du produit ;
- aider à étayer les déclarations de l'entreprise dans les annonces publicitaires et dans l'étiquetage du produit.

EG+ : Cette journée a été également l'occasion du lancement du Programme Gabonais d'Evaluation de la Conformité (PROGEC). Qu'est-ce que le PROGEC et pourquoi un programme d'évaluation de la conformité ?

Le Programme Gabonais d'Evaluation de la Conformité (PROGEC) qui va, en effet, être mis en œuvre par l'AGANOR avec l'appui technique de partenaires internationaux de renom, vise principalement à veiller à l'application des normes sur les produits, matériaux, systèmes et services importés au Gabon, dans le but de :

- lutter contre l'importation des produits de mauvaise qualité et la contrefaçon afin de préserver la santé de nos concitoyens et de veiller à la préservation de l'environnement ;
- améliorer l'offre de services de qualité et donc la compétitivité des produits sur le marché, en réduisant ainsi la concurrence déloyale.

L'article 5 de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) sur les Obstacles Techniques au Commerce (OTC) souligne l'importance de l'évaluation de la conformité dans le commerce mondial. L'accord reconnaît les importantes contributions que les normes internationales et l'évaluation de conformité peuvent apporter pour améliorer l'efficacité de la production et faciliter le commerce international.

L'importateur gabonais ne paie pas la certification réservée au fabricant et à l'opérateur

EG+ : Tous les produits sont-ils concernés par le PROGEC ?

La liste des produits concernés par le PROGEC est appelée à évoluer progressivement puisque nous ne sommes qu'au départ du processus. Pour l'instant, elle ne concerne que les 3 segments suivants :

- 1) Machines et appareils, matériel élec-

trique, électronique et leurs parties

- 2) Génie civil, produits des industries chimiques et bâtiments
- 3) Santé et instruments et appareil médico-chirurgicaux, hygiène corporelle, cosmétique et jouets.

EG+ : Qui paye pour la certification ?

C'est de la responsabilité du fabricant et de l'opérateur de prouver que les produits vendus sont conformes aux normes. Par conséquent l'importateur gabonais ne paiera pas ce service. Bien au contraire, cette évaluation permettra aux importateurs d'apprécier le niveau de performance de leur anciens fournisseurs et pourront ainsi faire le tri entre les bons fournisseurs et les fournisseurs véreux.

EG+ : A qui profite le PROGEC ?

Le PROGEC profite à toute la chaîne de distribution. En effet, pour le fabricant ou l'exportateur, cela garantit la qualité de son produit partout dans le monde. Pour l'importateur, il peut se réjouir d'avoir fait le bon choix sur le produit qu'il met sur le marché. Et enfin pour le consommateur, il peut librement effectuer le choix sur un produit de bonne qualité et il aura ainsi davantage confiance dans les produits déclarés conformes aux exigences de qualité et de sécurité.

EG+ : Lors de cette journée, il a également été signé une décision portant promulgation des premières normes gabonaises. Peut-on dire que nous disposons désormais de normes gabonaises ?

Il existe actuellement dix-huit (18) Comités Techniques (CT) créés par l'AGANOR dont trois (3) sont fonctionnels et ont permis la



Huguette Ipouha, directrice générale de l'AGANOR

production des trente (30) premières normes gabonaises.

- CT1 : Produits agroalimentaires / 11 Normes adoptées
- CT2 : Bâtiments et génie civil / 06 Normes adoptées
- CT3 : Tourisme et activités connexes / 13 Normes adoptées

Oui, nous pouvons dire que notre pays dispose de normes gabonaises. Toutefois dans le cadre des partenariats que nous avons conclus avec certaines institutions nationales (ANOR du Cameroun) et internationales (ISO), nous avons convenu d'intégrer leurs normes et de les rendre applicables au Gabon.

De même, nous allons réactiver les Comités Techniques actuellement en sommeil afin de continuer à produire des normes dans les différents secteurs de notre économie.



ADCHIM
AFRIQUE - DISTRIBUTION - CHIMIE

Z.I. Oloumi - B.P. 15948 Libreville - Gabon
Tél.: 01 74 81 07 / 05 01 18 18 / 07 40 31 31
Email : adchim@hotmail.com
Site web : www.alm-inter.com
Port - Gentil. Tél.: 07 40 31 32 / 05 01 16 16



ZEP INDUSTRIES



TOTAL CONTROL

- ✓ Vente de produits chimiques
- ✓ Construction Navale, Resine - MAT, ROVING
- ✓ Maintenance Industrielle
- ✓ Entretien des collectivités
- ✓ Agriculture
- ✓ Hygiène publique
- ✓ Produits d'entretien de vos piscines
- ✓ Produits chimique industriels



INOX CLEANER™
Nettoyant lustrant sans silicone



AIRSEC
Pour sécher, souffler, dépoussiérer



PRESTO HFE
Solvant de nettoyage diélectrique



SCREEN CLEAN™
Pour sécher, souffler, dépoussiérer



EXTRA
Nettoyant surpuissant pour sols industriels



VITAMENTHE
Nettoyant désinfectant pour sols parfum menthe

PISTOLETS A MOUSSE A DESINFECTANT / A DETERGENT
Fonctionne sans électricité, ni air comprimé. Se raccorde directement à un réseau d'eau.



ENERGIES ÉLECTRIQUES

Schneider Electric publie la première enquête jamais réalisée sur la contrefaçon de produits électriques en Afrique

La contrefaçon des biens électriques les plus courants est largement répandue en Afrique, représentant entre 40% et 80% du marché.

Par Siméon Pambo

L'enquête a porté sur dix pays africains : le Cameroun, le Congo, la République Démocratique du Congo, le Ghana, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Nigeria, la Tanzanie et l'Ouganda. Plus de 500 officiels et professionnels de haut niveau ont été interviewés par 37 en-

quêteurs africains. Au total, plus de 8185 réponses ont été analysées. « Pour la première fois, toutes les parties prenantes du secteur de l'électricité pourront bénéficier d'une solide photographie de la réalité pour avancer », fait savoir Tracy Garner, responsable d'Anti-Contrefaçon Globale.



La première conclusion de ces résultats est que la contrefaçon des biens électriques les plus courants est largement répandue en Afrique, représentant entre 40% et 80% du marché. Les câbles, les disjoncteurs, les prises, les interrupteurs et les rallonges sont les cinq produits les plus contrefaits (dans cet ordre). La Chine reste la principale source des contrefaçons entrant sur le continent (75% des réponses) suivie d'autres pays asiatiques. Les contrefaçons fabriquées localement sont principalement issues de Tanzanie, du Nigeria et de Côte d'Ivoire. « Après avoir mesuré l'impact de la contrefaçon sur les économies d'Afrique et la sécurité des utilisateurs, l'urgence d'agir, dès à présent, est réelle. Schneider Electric s'engage à répondre au maximum aux exigences et attentes exprimées par les professionnels dans l'enquête », conclut Tracy.

Schneider Electric

Spécialiste mondial de la gestion de l'énergie et des automatismes, présent dans plus de 100 pays, Schneider Electric offre des solutions intégrées pour de nombreux segments de marchés. Le groupe bénéficie d'une position de leader sur ceux des bâtiments résidentiels et non résidentiels, des industries et constructeurs de machines, des régies et infrastructures et des centres de données et des réseaux. Mobilisés pour rendre l'énergie sûre, fiable, efficace, productive et propre, ses 170 000 collaborateurs réalisent 25 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2014 en s'engageant auprès des individus et des organisations afin de les aider à tirer le meilleur de leur énergie.

Source : www.schneider-electric.com



AGENCE GABONAISE DE NORMALISATION

Créée par Décret n°0227/PR/MIMT, du 23 juin 2014, l'Agence Gabonaise de Normalisation (AGANOR) a pour principales missions de promouvoir la Qualité et de mettre en place :

- le système national de normalisation
- le système national de métrologie
- le système national d'évaluation de la conformité

Outre ces missions fondamentales, l'AGANOR assure :

- l'accompagnement à la mise en place des systèmes de management (qualité, hygiène, sécurité et environnement)
- la certification produits, processus et systèmes
- la formation des professionnels dans le domaine de la Qualité
- la vente des normes nationales et internationales

L'AGANOR est membre des organismes internationaux :



La mobilité internationale, les relations économiques et commerciales imposent le respect des normes et standards internationaux.

AGANOR, votre passerelle vers la qualité!

B.P 23744 Libreville
Centre ville
Immeuble le Pékin
Site web : www.aganor.ga
E-mail : aganor.gabon@gmail.com

LA GABONAISE D'ENERGIES

M. Parfait Bibang récompensé pour ses performances et la qualité de ses produits

La remise officielle du prix obtenu par M. Parfait Bibang, président directeur général de la Gabonaise d'Energies, lors du forum Afrique développement, édition 2015 organisée par le groupe Attijariwafa bank du Maroc (dont la filiale gabonaise est l'UGB), a été effectuée par le directeur général de l'UGB.

Par Minka Pambo



M. Bibang Parfait, PDG de la Gabonaise d'Energies, recevant officiellement son prix des mains du directeur général de l'UGB

La Gabonaise d'Energies est la seule entreprise de la sous-région à maîtriser la technologie de fabrication des transformateurs. Au-delà des transformateurs, la Gabonaise d'Energies s'est spécialisée également dans le bobinage des moteurs. Le directeur général de l'UGB a déclaré, lors de cette cérémonie de remise de prix au patron de la Gabonaise d'Energies, que « nous croyons que le développement de nos partenaires est aussi le résultat de notre développement. Ceci est donc vrai non seulement dans le secteur industriel mais aussi dans le secteur de la production d'énergie ». En réponse aux éloges du directeur général de l'UGB, M. Parfait Bibang a rappelé que le lancement de l'usine de fabrication des transformateurs a été difficile, parce que la structure n'a bénéficié d'aucun accompagnement des banques. La mise en fonction de l'usine s'est faite grâce à des fonds propres d'un montant de près de 9 milliards de francs. Le directeur de la Gabonaise d'Energies a cependant tenu à lever une équivoque en précisant que dès le démarrage de son projet industriel l'UGB a toujours été à ses côtés en qualité de banque partenaire.

Des transformateurs et du bobinage des moteurs au laboratoire d'analyse des huiles

L'occasion faisant le larron, le président Parfait Bibang a profité de cette cérémonie pour inviter l'UGB à l'accompagner dans la mise en place d'un laboratoire d'analyse des huiles des transformateurs. La société d'énergie propose en effet de faire localement des analyses des huiles de 40 à 50 transformateurs et probablement dans toute la sous-région d'Afrique Centrale. Les analyses des huiles concerneront aussi bien les transformateurs en production que l'entretien de l'existant. Il est en fait question pour la Gabonaise d'Energies de respecter les normes nationales et in-

ternationales de la protection de l'environnement et du recyclage des huiles industrielles. L'investissement s'élève à environ 150 millions de francs. Il faut rappeler que le coût d'une analyse d'huile du plus petit des transformateurs s'élève à environ 2,5 millions de francs.

L'acquisition de ce laboratoire est une réelle aubaine parce qu'elle permettra aux entreprises de réduire les coûts et les délais des analyses des huiles des moteurs des transformateurs. Lesquelles analyses se font actuellement en France ou en Afrique du Nord. Le président Parfait Bibang a également réaffirmé sa volonté de redynamiser le secteur de la formation dans le métier de la fabrication des transformateurs.

Assurer le processus de son développement pour répondre à une demande croissante

A titre de rappel, la Gabonaise d'Energies fabrique des transformateurs qui ont une capacité qui varie de 50 KVA à 630 KVA. Après la réfection des transformateurs, la Gabonaise d'Energies accorde une garantie de 20 ans pour ses transformateurs. Pour éviter toute saturation en termes de commandes de ses transformateurs des entreprises de toute la sous-région, le président-directeur général de la Gabonaise d'Energies a encore sollicité l'accompagnement de l'UGB pour assurer son processus de développement afin de couvrir la demande croissante du marché sous-régional. M. Bibang entretient de solides et étroites relations avec le Maroc, en particulier avec la Fédération des électriciens du Maroc (FENELEC), dont il est l'un des administrateurs.



Photo de famille

ENERGY Pro

Nos solutions pour vous servir

Electricité

- Réseaux électriques
- Electricité Industrielle
- Energie et environnement

Informatique

- Câblage et maintenance réseaux informatique et téléphonique
- Installation et réseaux wifi
- Formation en bureautique

Services

- Etude de projet
- Audit réseaux
- Mise en oeuvre et réalisation sur site de nos solutions

Avenue de Cointet à côté de l'ONE B.P. 7512 Libreville - Gabon
Tél: +241 01 74 15 27 • fax: +241 01 74 15 29 • E-mail: energy.pro@hotmail.fr
site web : www.energy-gabon.com

ENTRETIEN

M. Reslan, P-DG de la Chaudronnerie du Gabon (CDG), se veut optimiste face à la crise actuelle

La Chaudronnerie a été créée en 2014 pour fabriquer du fer à béton destiné au marché local et au marché sous-régional. Malheureusement, elle démarre ses activités dans une mauvaise conjoncture, avec la crise économique due à la chute vertigineuse du prix du baril du pétrole. La conséquence immédiate se ressent au niveau des activités économiques gabonaises impactées par le ralentissement de l'activité économique mondiale. La Chaudronnerie du Gabon (CDG) subit donc les contrecoups de cette crise conjoncturelle par la baisse de ses activités sur un marché local en berne. Face à cette crise, elle lance un appel au gouvernement afin qu'il vienne au chevet des industriels avec des mesures protectionnistes pour permettre à cette industrie sidérurgique naissante de tenir le cap de son processus de développement.

Par Siméon Pambo



Reslan PDG CDG

A propos du forum de l'industrie

Nous sommes dans une dynamique de partenariat gagnant-gagnant entre les industriels et l'Etat gabonais à partir du moment où l'Etat s'est engagé dans une politique fiscale en faveur des industriels dans le cadre de sa politique d'industrialisation du Gabon inscrite dans le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) structuré autour du pilier « Gabon industriel » dans un environnement des affaires serein et plus attractif. Il s'agit de donner aux industries créées ou en voie de création, un cadre des affaires dans lequel les industries trouvent des débouchés pour leurs produits. Si cela n'est pas fait, toutes les parties seront perdantes. Nous avons démarré nos activités de production au moment où a surgi la crise économique mondiale avec la chute brutale du prix du baril de pétrole. Il est donc important que l'Etat pense aux industries encore à l'état embryonnaire. Quand on met une industrie en place, il faut la soutenir de A à Z pour qu'elle puisse être pérenne. Les décisions qui ont été prises lors du forum de l'industrie vont dans ce sens.

Le marché cible

A titre de rappel, la CDG est une usine de fabrication de fer à béton. Elle vise en principe tout le marché local, étant donné qu'on ne peut pas construire sans fer à béton. La CDG alimente donc, en priorité, le marché national, et compte exporter avec l'aide de l'Etat ses produits vers la sous-région. La CDG, dans le cadre de sa responsabilité sociétale, est prête à accompagner l'Etat gabonais dans ses projets de construction de logements sociaux.

Les activités de la Zone économique spéciale de Nkok

Dans le cadre de la 1^{re} phase de ses activités de production, la CDG a déjà eu à fabriquer et à mettre sur le marché local son fer à béton en provenance de la Zone économique spéciale (ZES) de Nkok. Selon son directeur gé-

néral, « Ce qui se passe aujourd'hui au Gabon en matière de politique industrielle est qu'il y aura des échos au-delà du pays, la ZES pouvant devenir un « modèle gabonais » qui inspirera tous les autres pays de la région comme le sont à ce jour dans le monde « le modèle chinois » ou encore le « miracle rwandais » et bien d'autres exemples. »

Il faut reconnaître que nous naviguons dans les mêmes eaux et qu'il faut créer un cadre approprié pour l'épanouissement et la croissance de nouveau-nés dans le monde industriel comme la CDG.

Certification ISO 9001

La CDG est engagée dans le processus de certification ISO 9001 et est suivie pour sa mise en œuvre par le bureau VERITAS. Pour garantir la qualité de ses produits, cette étape est plus qu'importante pour une industrie qui veut se hisser au niveau des grosses industries nationales et internationales. « C'est la vision que nous avons pour la CDG. »

Une offre importante pour un vaste projet de logements sociaux

En vue de réaliser la politique gouvernementale de logements sociaux, il est important qu'il y ait une industrie qui puisse approvisionner le projet en matériaux de construction. La CDG est donc prête à répondre à une demande croissante du fer à béton.

Politique de distribution pour faciliter l'accès au fer à béton à un prix concurrentiel

La CDG fabrique moins cher à Nkok, c'est une certitude. Cependant il faudrait que lorsque le produit arrive chez le client, il soit toujours moins cher. La CDG est en train de mettre en place une stratégie de distribution pour faciliter l'accès du produit à un prix défiant toute concurrence. Elle a opté, dans chaque zone, pour un partenaire exclusif et de toute confiance qui sera son distributeur agréé et à un prix compétitif pour le consommateur final. A cet effet, la CDG étudie au-

jourd'hui la meilleure formule pour la distribution de son fer à béton au meilleur prix de vente en rapport qualité/prix. Pour l'instant, ses distributeurs sont SOFERGA, Bricorama à Oloumi, HB COM au PK-11 et les Matériaux Réunis, et les filiales de la CDG à Owendo, à Oloumi. Actuellement la CDG couvre entièrement le marché de la ville de Libreville. Dans un proche avenir, elle approvisionnera Port-Gentil, Franceville et les autres chefs-lieux de provinces du Gabon.

Le plus important pour nous dans la Zone économique spéciale de Nkok, ce sont les facilités qui nous sont offertes, à nous les industriels, en particulier la mise en place d'un guichet unique pour la création des entreprises et pour mettre un terme aux tracasseries administratives auxquelles nous étions constamment confrontés. La création des zones économiques et des zones franches oblige les opérateurs économiques et les représentants de l'administration à communiquer et à s'adapter aux nouvelles contraintes qui peuvent surgir d'une conjoncture défavorable. L'e-taxe, qui est un impôt en ligne, est l'une des facilités offertes aux entrepreneurs pour venir investir au Gabon.

Perspectives de la la CDG

Depuis 2009, le cadre de référence pour l'action gouvernementale, le Plan Stratégique Gabon Emergent ou PSGE, vise à favoriser un environnement des affaires plus attractif et à faire du secteur privé, le moteur d'une croissance diversifiée. Il s'agit de passer de l'économie de rente à l'économie de production, c'est-à-dire à la transformation de ses matières premières du secteur extractif. La CDG est la première entreprise industrielle à avoir adhéré à cette vision industrielle des autorités gabonaises en installant son usine dans la ZES de Nkok. Pour être un exemple et créer un effet d'entraînement, il est important que la CDG joue son rôle et que l'Etat joue également le sien. Le directeur de la CDG souhaite le meilleur pour le Gabon et pour son entreprise. Il faut, dira-t-il, rester positif et optimiste parce que la situation économique actuelle n'est que conjoncturelle.

**chaudronnerie du
GABON**

Zone Economique Spéciale de NKOK
BP: 60
Libreville / Gabon
Tel: (241) 05 01 41 60
Mail: cdg@gmail.com

Fabrication de :

- Poutrelles
- Ronds à béton
- Cornières à ailes égales
- Fers plats
- Fers carrés
- Billettes

Certifié ISO 9001

ANDRÉ BERRE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE BeTECH

« Nous disons ce que nous faisons et nous faisons ce que nous disons »

Les trois piliers de BeTECH renvoient à trois métiers, trois compétences et trois appellations, qui constituent le socle sur lequel est bâtie cette entreprise à la recherche constante de l'excellence, de la performance afin d'offrir à sa clientèle des services de qualité. Le secret est au bout de la formation continue du personnel mais surtout du personnel intermédiaire, courroie de transmission entre la base et les cadres. Un plan de formation est actuellement en gestation pour valoriser le potentiel du capital humain de l'entreprise et surtout l'encadrement intermédiaire, la cheville ouvrière.

Par Dr Neltoh



André Berre directeur général de BeTECH Ignaszewski

Economie Gabon+ : Le secteur de l'industrie électrique occupe une place importante au niveau du développement industriel et économique en général, compte tenu de son imbrication avec les différents secteurs économiques. Pouvez-vous nous présenter BeTECH ? Quels enseignements pouvez-vous tirer de vos activités principales en 2013-2014 ?

André Berre, directeur général de BeTECH : Il est établi que l'Afrique a un grand déficit en électricité qu'il faut combler. Cette réalité commune à tous les Etats de l'Afrique Centrale a provoqué une prise de conscience générale au sein des gouvernements de la région. Désormais, dans chaque pays, des programmes énergétiques ambitieux sont élaborés et leur mise en œuvre apparaît en tête des priorités. En conséquence, les entreprises du secteur connaissent des perspectives avantageuses et il faut trouver les moyens de s'insérer dans les programmes gouvernementaux. Et au sein de BeTECH, nous avons tiré notre épingle du jeu grâce à l'accompagnement de l'ANGT, notre gros et principal client. Nous avons en effet réalisé, pour l'Agence Nationale des Grands Travaux (ANGT), des travaux dans les domaines de l'éducation et du logement social.

Il reste à valoriser l'énorme potentiel dont

nous disposons en ressources énergétiques renouvelables. Le potentiel hydroélectrique, l'éolien encore très peu développé et surtout le solaire en quantité importante et intarissable. Nous pensons apporter dans les années à venir, à travers notre expertise, des solutions dans le secteur des énergies renouvelables. Il faut reconnaître que l'avenir est dans l'énergie hydroélectrique et le solaire, car ces énergies ont l'avantage d'être peu polluantes et bon marché.

Un chiffre d'affaires en progression à deux chiffres

EG+ : Quel bilan chiffré pour l'année 2013-2014 ?

Au niveau du chiffre d'affaires, 2013 et 2014 ont été de bonnes années bien que difficiles parce que marquées par une transition dans la gestion des finances publiques. Nous avons par conséquent été regardants dans la réalisation de nos marchés dans la mesure où les ressources se sont raréfiées. C'est en fait la composante principale de ces deux années d'activités. Il n'en demeure pas moins que notre chiffre d'affaires est en progression à deux chiffres depuis la création de notre entité. C'est dire que nous avons maintenu le

cap entre 2013 et 2014 avec le même chiffre d'affaires et avec plus d'énergie.

EG+ : Quel regard portez-vous sur le secteur énergétique et hydraulique du Gabon quand on sait qu'il est aujourd'hui difficile de séjourner à Libreville sans devoir faire face à une coupure d'électricité. Conséquence, le pays et en particulier Libreville connaissent des crises énergétiques qui causent des désagréments aux ménages, mais surtout qui plombent la croissance économique, du fait de leur impact sur le fonctionnement des entreprises ?

Effectivement, nous avons eu à constater des carences dans la fourniture de l'électricité. Les origines sont multiples et peuvent être d'ordre structurel, technique et environnemental. Il est tout aussi vrai que la dégradation en fourniture électrique a commencé en 2007, mais depuis lors des mesures ont été prises pour pallier ce déficit et des progrès sont à ce jour perceptibles. Il serait souhaitable que la SEEG apporte des solutions définitives afin de garantir la fourniture fiable de l'électricité à sa clientèle. La non fourniture en continu de l'électricité est un handicap socioéconomique sérieux pour les consommateurs, aussi bien les industriels que les particuliers. Ce que je peux dire aujourd'hui, c'est que les législateurs ont pris conscience de la situation et s'adaptent en installant des groupes électrogènes. Une situation certes malheureuse mais qui nous profite parce que

nous opérons dans le domaine de l'électricité bâtiment, des groupes électrogènes, du courant faible et de l'électricité industrielle.

EG+ : Quelles sont les pistes que vous explorez avec vos partenaires pour améliorer la qualité des services d'électricité dans la capitale gabonaise ? Et surtout, comment comptez-vous, M. le directeur général, apporter votre précieuse expertise pour résoudre ces problèmes récurrents pour une meilleure qualité de service à votre clientèle ?

Nous sommes une PME qui doit explorer en permanence de nouveaux marchés. Nous ne pouvons pas nous contenter de notre savoir-faire actuel mais élargir notre offre de service à nos clients et en particulier à nos clients des sites industriels de Moanda et Port-Gentil. Nous devons leur apporter des solutions techniques d'électricité et spécifiques à leurs besoins.

Il y a également des solutions alternatives à travers des énergies renouvelables qui ne sont pas très utilisées et qui sont plus intéressantes pour des zones isolées telles que les zones rurales. En termes d'investissement les coûts paraissent relativement élevés mais au niveau de l'exploitation, ils sont faibles et il n'y a pas d'apport de combustibles fossiles. Faudrait-il rappeler que dans le secteur des énergies renouvelables, il y a en Europe des systèmes de subvention en termes d'aide aux installateurs privés. Il faut donc trouver des mécanismes comme le rachat de l'électricité



Equipe des employés et le directeur général

POUR UNE ENERGIE PROPRE ET DURABLE

Installation, maintenance et réalisation de vos projets solaires

Vente de panneaux et autres matériels solaires

TGA

SITUEE A ALENAKIRI DERRIERE LA SOBRAGA
CONTACTS: (+241) 70 51 61 / 06 62 34 63 / 07 37 63 21 / 07 26 22 26
techniciengabonais@yahoo.fr

produite et fournie à des prix préférentiels ou bien octroyer des avantages fiscaux afin de développer ces énergies qui ne sont pas polluantes.

Nos clients attendent de nous de la qualité de service et de bons produits. Cela passe par une politique efficiente et appropriée de qualité. D'où la mise en place de procédures pour apprendre de nos erreurs et nous perfectionner davantage. Nous devons être très réactifs en étant à l'écoute des clients. Notre compromis est d'offrir des services en restant dans la taille actuelle de l'entreprise afin d'avoir cette réactivité et de promouvoir la proximité avec la clientèle.

Résoudre le problème du déficit énergétique en développant les énergies renouvelables

EG+ : De quel type de partenariat avez-vous besoin aujourd'hui pour relever vos défis ?

Aujourd'hui, l'on met en exergue le partenariat public/privé parce que les programmes énergétiques ambitieux élaborés et mis en œuvre par les gouvernements apparaissent en tête des priorités et nécessitent ce partenariat. Il faut reconnaître qu'un partenariat public/privé équilibré dans la construction des infrastructures énergétiques contribuerait à la création des solutions rentables qui résoudraient les problèmes du déficit énergétique. Dans ce partenariat Win Win, l'Etat y gagnerait ainsi que des consommateurs et le secteur privé.

EG+ : Le gaz naturel liquéfié ne serait-il pas une solution pour faire fonctionner de plus en plus de centrales thermiques à gaz ?

Nous avons la centrale d'Owendo qui fonctionne au gaz, mais le problème du gaz, c'est qu'il est un combustible fossile non renouvelable et malgré la crise actuelle du pétrole, le coût des énergies fossiles reste toujours très élevé. Il faut donc désormais penser davantage à l'énergie renouvelable. Plusieurs pistes sont à explorer dans les secteurs des énergies solaires, éoliennes, géothermiques, hydro-électriques, etc. Pour satisfaire toutes les formes de demandes en électricité au sein et en dehors de l'espace Ceeac, il faut créer des boulevards énergétiques interconnectés et des marchés libres d'échange d'énergie électrique efficaces et prospères.

Encadrer et animer le personnel

EG+ : Quels enseignements, M. le directeur général, pouvez-vous tirer du capital humain mis à contribution pour le fonctionnement de vos services et de vos activités ? A-t-elle répondu à vos at-

tentes en 2013-2014 ou faudrait-il renforcer ses capacités ?

Le capital humain reste effectivement la clé pour nos entreprises parce qu'il nous faut une main-d'œuvre suffisante et en grand nombre et en qualité pour réaliser nos travaux, offrir des services de qualité aux clients. Je note malheureusement qu'il n'existe pas d'école professionnelle dans nos métiers, et par conséquent il y a une forte inadéquation entre la formation et les besoins, en particulier les besoins basiques des entreprises. Il n'empêche que nous prenons des jeunes et des anciens pour créer une osmose qui tire vers un système d'accompagnement.

S'agissant des cadres de niveau Master II et Ingénieur, formés aussi bien au Gabon qu'à l'extérieur, j'ai observé avec une grande satisfaction que le niveau moyen est élevé. J'ai recruté en 2014 des jeunes d'un bon niveau de formation qui ne m'ont pas du tout déçu. Ils sont dynamiques et motivés au travail et cette attitude professionnelle se ressent dans les prestations de l'entreprise. C'est aussi mon rôle d'encadrer et d'animer l'équipe afin que chacun se sente bien dans son métier. Bien que le niveau soit élevé, je note cependant une insuffisance réelle en formation spécifique dans les métiers de la plomberie, de l'électricité, de la maçonnerie par rapport aux métiers administratifs.

Ce sont des métiers négligés mais qui en réalité peuvent bien nourrir son homme. Au regard de ce qui précède, il faut tenir un autre discours avec les jeunes en les sensibilisant et en les orientant vers ces métiers. La conséquence de ces limites ne sont pas les vices de construction des bâtiments et autres infrastructures de base parce que l'on a souvent recours aux tâcherons qui n'ont pas de formation professionnelle appropriée. Nous avons besoin des employés de niveau CAP, BTS, Master II et Ingénieur.

Valoriser les talents manuels

EG+ : Comment suscitez-vous l'esprit d'entreprise, la culture d'entreprise de vos employés ?

Je pratique un management participatif en m'appuyant sur mes collaborateurs directs, en particulier mes adjoints qui ont en charge, l'un l'administration financière, l'autre le département technique. Nous essayons de créer une émulation qui permet à chacun, autour de nous, de savoir ce qu'il doit faire en toute responsabilité. Nous disposons des couleurs BeTECH auxquelles notre personnel doit s'identifier. Ce sont des couleurs universelles mais empreintes de symboles et de valeurs. Nous inculquons à notre personnel la notion de travail, c'est-à-dire travailler plus pour gagner plus comme le dirait l'autre. Nous leur inculquons aussi des notions de technologie et d'informatique afin de maîtriser l'outil informatique.

Cet encadrement du personnel (nous sommes au total 120 employés) porte ses fruits et l'exemple de réussite est celui des dessinateurs qui ont évolué dans leur métier et sont devenus aujourd'hui des chefs de projet et pas de n'importe quel projet. Un autre exemple d'évolution du personnel est celui d'un manoeuvre plombier que j'ai recruté à Franceville et qui aujourd'hui me donne une grande satisfaction dans son travail. Il est parti de manoeuvre à contrôleur des travaux par son mérite propre et son savoir-faire. L'idée, c'est d'être irréprochable, technique, de faire le mieux possible son boulot et d'avoir l'envie et la volonté de bien faire et mieux. Ce sont des valeurs que chacun des employés doit s'approprier et qui sont diffusées via la politique HSE et qualité de l'entreprise. Ce qui compte, c'est de leur parler, de leur expliquer les choses et d'être juste.

EG+ : Si l'on vous demandait des conseils d'orientation vers les carrières ou les métiers porteurs dans la filière de l'électricité, que conseilleriez-vous aux jeunes Gabonais à la recherche d'un emploi ou encore sur les bancs des lycées, des collèges et des universités ?

Je pense qu'il y a encore beaucoup à faire et dans tous les secteurs d'activités socioéconomiques dans ce pays. Il y a de la place pour tous ceux qui ont l'envie et la volonté de réussir. L'eldorado, c'est ici et non ailleurs. Dans notre métier tout reste encore à faire. Il y a un grand déficit en infrastructures et les entreprises ont besoin de personnel qualifié, de techniciens, d'ouvriers. Le retard que nous accusons aujourd'hui relève de la mauvaise information livrée aux jeunes sur les métiers manuels.

Moi qui vous parle, j'ai commencé comme ouvrier avant de devenir ce que je suis aujourd'hui, pourtant j'étais nanti de diplômes. Tout le monde n'est pas fait pour obtenir un Bac + 5. Le pays et les entreprises ont besoin des talents manuels pour booster le développement. Ce sont des métiers avec lesquels l'on peut gagner honnêtement sa vie et surtout qui laissent des empreintes dans la vie de l'ouvrier ou de l'architecte pour avoir bâti ou réalisé une infrastructure de base.

En fin de compte, tout est question de passion pour un métier parce qu'il faut l'aimer pour réussir. Ce que je crois c'est qu'il faut susciter des vocations parce que les jeunes d'aujourd'hui ne savent pas ce qu'ils veulent. Je suis passé par le secteur pétrolier avant de revenir à mes premières amours d'ingénieur dans le secteur de l'électricité. C'est mon métier de base et en même temps ma passion. Ce qui compte, ce n'est pas combien je gagne mais faire bien et mieux mon travail. Aller au bout de ses rêves permet d'être performant.

EG+ : Existe-t-il une formation continue pour les employés de BeTECH toutes catégories confondues ?

Nous avons un plan de formation en gestation mais il est clair que tout le monde ne peut pas bénéficier de la formation au sein de l'entreprise. Tout dépend de la qualité et du potentiel des uns et des autres. Ce plan de formation s'adressera en premier lieu à l'encadrement intermédiaire, la cheville ouvrière, la courroie de transmission. Nous sommes en plein dans la préparation de la formation en interne et à l'externe afin de maintenir le niveau de nos services. Il faut toujours faire mieux que les autres afin d'être compétitif sur le marché. Les outils les plus importants que nous utilisons sont le recrutement, la formation, la formation continue, l'organisation, le HSE. La formation continue nous différencie très fortement de tous les autres.

EG+ : Et enfin, quelles sont les perspectives pour votre activité à court et moyen termes ? Quel est le niveau de votre engagement et le volume de votre portefeuille d'investissement pour l'année 2015 ? Un mot à l'adresse de votre clientèle ?



Nous opérons dans un domaine relativement ouvert et qui connaît un déficit réel en fourniture d'électricité. Il y a des travaux importants à réaliser dans ce secteur parce que la population évolue et la demande devient de plus en plus forte alors que les infrastructures de production et de distribution ne suivent pas. Nous demandons simplement que la règle du jeu soit saine afin que toutes les entreprises aient leur part de travail et que les PME ne soient pas étranglées au profit des majors.

La concurrence est saine et contribue à élever le niveau moyen des prestations. Dans tous les cas, il y a suffisamment de place pour tout le monde. S'agissant de la sous-région, j'y ai déjà travaillé et nous pouvons effectivement y opérer parce que nous avons des mentalités qui sont proches les unes des autres. Cependant nous devons nous préparer à une expansion à l'international. Je suis prudent et je dois mûrir suffisamment mes projets d'externalisation. J'ai des projets à développer dans le secteur de l'industrie du pétrole et du gaz ainsi que dans la climatisation et l'automatisation.

2015 restera au même niveau que 2014 et nous ferons des affaires cette année. Je remercie toute ma clientèle pour la confiance qu'elle accorde à notre entreprise. Je puis vous révéler que des clients que nous avions tout au début de notre aventure entrepreneuriale nous sont restés jusqu'à présent fidèles. Tout ce que nous faisons en termes de qualité pour notre clientèle, c'est être à leur écoute et développer les affaires en apportant de la technique et un meilleur service. Nous disons ce que nous faisons et nous faisons ce que nous disons. Notre label repose sur trois métiers, trois compétences et trois appellations.



SUR NOTRE
SITE

www.economie-gabon.com



Mécanisation
de l'Agriculture
Gabonaise

Retrouvez-nous aussi sur
Facebook et Twitter



DIRECTION GENERALE DES ECOSYSTEMES AQUATIQUES

« Le problème de l'eau, un enjeu stratégique pour le Gabon »

Le Gabon possède un patrimoine hydrique important, comprenant des eaux maritimes, des eaux continentales, des estuaires, des lagunes côtières et des mangroves. Les eaux maritimes sont constituées pour l'essentiel d'un littoral qui s'étend sur 800 km, d'un plateau continental d'une surface de 40.600 kilomètres carrés et d'une zone économique exclusive (ZEE) estimée à 213.000 kilomètres carrés. Les eaux continentales, quant à elles, forment un réseau hydrographique très dense, comprenant notamment le complexe fluvio-lacustre de l'Ogooué, les lagunes de Nkomi, Iguéla, Ndogo et Banio et une multitude de plaines inondées et de plans d'eau divers. Madame Marie AYITO, Directrice Générale des Ecosystèmes Aquatiques au Ministère de la Forêt, de l'Environnement et de la Protection des Ressources Naturelles, nous en parle amplement dans cet entretien.

Propos recueillis par Siméon Pambo



Economie Gabon+ : Qu'est-ce qu'un écosystème aquatique ?

Mme Marie AYITO : Un écosystème aquatique est un complexe dynamique formé des communautés de plantes, d'animaux, de micro-organismes et leur milieu de vie qui, par leur interaction, forment une unité fonctionnelle créée par l'existence d'une eau de surface ou souterraine. Exemple : un fleuve, une rivière, un lac.

E G+ : Quels sont les différents types d'écosystèmes aquatiques ?

Au Gabon, il existe une grande variété d'écosystèmes aquatiques, à savoir : les écosystèmes aquatiques continentaux, côtiers et marins.

-Les écosystèmes aquatiques continentaux

Les écosystèmes aquatiques continentaux peuvent être regroupés en trois grands types suivant que leurs eaux soient stagnantes, courantes ou souterraines.

Les eaux stagnantes : ce sont les milieux de marais peu profonds et envahis par une végétation spécifique, les mares, les lacs, les étangs, et autres réservoirs d'eau créés par l'homme. Sont également pris en compte, les tourbières, les marécages, les bras morts des plaines inondables.

Les eaux courantes : ce sont les milieux aquatiques caractérisés par des torrents, des ruisseaux, des rivières, des fleuves et autres lacs dont les eaux sont manifestement en mouvement d'amont en aval.

Quant aux milieux aquatiques souterrains, ce sont les nappes d'eaux imbibées dans le sous-sol ou parfois des cours d'eau disparaissant dans des galeries souterraines.

-Les écosystèmes aquatiques côtiers et marins

Les écosystèmes aquatiques côtiers et marins comprennent notamment les lagunes, les estuaires, les mangroves et le milieu marin.

Au Gabon, cela s'observe par les lagunes Banio, Ndogo, Iguéla et Nkomi mais aussi, par l'estuaire du Komo et l'Océan Atlantique.

En ce qui concerne l'écosystème des mangroves on le rencontre dans la baie de la Mondah à l'Estuaire, dans le delta de l'Ogooué et à l'embouchure du fleuve Nyanga au sud du pays.

« La protection des écosystèmes aquatiques passe nécessairement par une prise de conscience des populations »

E G+ : Comment les protéger ?

Les écosystèmes aquatiques font partie du patrimoine commun de la nation. Leur protection et leur valorisation sont d'un intérêt général pour le respect des équilibres naturels.

La protection des écosystèmes aquatiques passe nécessairement par une prise de conscience des populations et des opérateurs économiques pour leur importance et leur fragilité. Il leur convient d'adopter des comportements écologiquement responsables.

A ce titre, il est important de se rappeler des conséquences directes de la perturbation des milieux aquatiques sur le cycle de l'eau et que nous devons assurer durablement l'usage de l'eau au regard des multiples sollicitations.

Nous devons par exemple :

- éviter de jeter les ordures ménagères et tous autres produits toxiques dans nos cours d'eau ;
- sensibiliser notre entourage à la préservation de ces milieux ;
- éviter de construire de manière anarchique dans les lits des rivières ou autres zones humides ; etc.

« Ce sont les petites rivières qui font les grands fleuves »

Chaque petit geste éco-citoyen que nous posons a toute son importance et une grande portée. Ne négligeons pas les petits commencements.

E G+ : Pouvez-vous nous donner des cas pratiques d'actions menées sur le terrain et des régions aquatiques qui méritent d'être protégées ?

Il est nécessaire de mettre en place un cadre légal qui permettrait à la nouvelle Direction Générale de fonctionner. Ainsi nous avons procédé à l'élaboration de la loi portant sur la gestion durable des écosystèmes aquatiques en république gabonaise ainsi que le cadre fiscal y relatif qui vient compléter le code forestier en révision. Et également, à

l'élaboration des projets de développements, en cours de financement, visant l'amélioration des connaissances dans le domaine en vue d'assurer une gestion durable et participative de ce patrimoine avec pour objectif le développement socio économique du pays. Il s'agit notamment :

- du projet inventaire des écosystèmes de mangroves et de l'élaboration d'un plan de gestion de cet écosystème ;
- du projet relatif au plan stratégique national de développement et de gestion des écosystèmes aquatiques.

S'agissant des activités de terrain, la célébration des journées commémoratives du domaine (journées mondiales des rivières, les oiseaux d'eau migrateurs...) avec pour objectifs de sensibiliser, susciter l'intérêt de gérer durablement nos milieux aquatiques en adoptant des comportements écologiquement responsables. Ainsi, à titre d'exemple, nos activités se sont déroulées sur les sites de la GABAGA au Cap Estérias et la NZEME à Ntoun.

En ce qui concerne la rivière GABAGA, la connexion au réseau d'eau courante de la SEEG n'étant pas encore effective, la population locale dépend de ce cours d'eau pour satisfaire certains de ses besoins vitaux. Pour le fleuve NZEME, celui-ci assure la desserte en eau potable pour Libreville et ses environs.

Au regard de la sensibilité de l'exploitation de ces cours d'eau pour des besoins domestiques et économiques, les principes de gestion participative ont été retenus d'où la mise en place tout prochainement des comités de co-gestion, regroupant les populations, les élus locaux, les administrations concernées et les opérateurs économiques des zones géographiques concernées.

Dans le cadre de la protection de l'estuaire du Komo partant d'Owendo à Nkok, la DGEA a participé à la séance de travail pour le cadrage des termes de références au projet de dragage du chenal de navigation de 2.5 km sur la rivière Sogo affluent de l'Ikoi Komo. Enfin, s'agissant du volet préservation des milieux aquatiques, sur les travaux d'aménagements routiers des tronçons Lalara –Medoumane et Koumameyong –Ovan, la DGEA a effectué des missions d'évaluations et recadrage sur l'impact engendré par les activités sur les milieux aquatiques (cours d'eau, retenu d'eau des carrières, les exutoires de drainage et plans d'eau artificiels.)

BON À SAVOIR : ATTRIBUTIONS ET ORGANISATIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES ECOSYSTEMES AQUATIQUES

La Direction Générale des Ecosystèmes Aquatiques (DGEA) du Ministère des Eaux et Forêts devenu aujourd'hui le Ministère de la Forêt, de l'Environnement et des Ressources Naturelles a été créée par décret n°029/PR/MEF du 18 février 2011 portant attributions et organisation du Ministère des Eaux et Forêts. Elle a pour mission de mettre en œuvre la politique du gouvernement en matière de gestion du patrimoine hydrique. A ce titre, elle est notamment chargée d'assurer la connaissance, la protection, la restauration des écosystèmes aquatiques, de collaborer avec les autres administrations compétentes à la valorisation de la ressource hydrique.

La DGEA est organisée en services centraux et déconcentrés. Au niveau central, elle compte deux services d'appui administratif et financier, trois directions techniques et dix services rattachés. Au niveau déconcentré, elle est présente sur l'étendue du territoire à travers ses démembrements provinciaux et départementaux.

La Direction des Inventaires et de la Surveillance des Ecosystèmes Aquatiques

Elle a pour mission d'élaborer le manuel de procédures pour l'inventaire du patrimoine hydrique. Elle est également chargée de faire l'inventaire des écosystèmes aquatiques sur l'étendue du territoire. Son autre mission est de veiller au fonctionnement du réseau de surveillance hydrologique et hydrobiologique des écosystèmes aquatiques. Enfin, comme dernière mission, elle est

chargée de promouvoir la valorisation des biens et services aquatiques.

La Direction de l'Aménagement et de la Restauration des Ecosystèmes Aquatiques

Elle a pour mission de concevoir et de mettre en place des stratégies d'aménagement préventif des milieux aquatiques. Elle élabore également des schémas directeurs d'aménagement et de restauration des milieux aquatiques. Elle élabore et propose le manuel des procédures de restaurations des écosystèmes aquatiques et de gestion des bassins versants. Enfin elle met en place des mécanismes de restauration et de gestion des plans d'eau.

La Direction des Etudes, de la Réglementation et de la Communication

L'une de ses missions est de réaliser des études spécifiques dans le domaine de la gestion du patrimoine hydrique. Elle assure en outre la conception et le développement des stratégies, de l'information, de l'éducation et de la communication. Elle élabore les normes techniques et les textes réglementaires relatifs à la gestion du patrimoine hydrique ainsi que les procédures de contrôle, d'analyse et de validation des différents protocoles d'intervention. Elle élabore également les procédures fiscales d'accès à la ressource hydrique et l'assiette des amendes au titre de la restauration des écosystèmes aquatique dégradés.

LES CONDITIONS D'UNE CROISSANCE DURABLE AU GABON

Il ne peut y avoir de croissance sans développement

L'objectif de croissance durable est souvent limité à celui d'une gestion préservant les ressources naturelles de notre environnement. Cela est compréhensible dans un pays comme le Gabon, dont le territoire, égal à la moitié de celui de la France, est couvert à 88 % par la forêt et constitue ainsi le deuxième potentiel forestier d'Afrique. Observons toutefois que, du point de vue de l'analyse économique, il ne peut y avoir – notamment dans les contrées à faibles revenus – de croissance durable sans un développement durable, et que ceux-ci ne doivent pas seulement répondre à des critères écologiques, mais aussi à ceux socioéconomiques.

Par le professeur Alain BUZELAY*



La croissance économique désigne l'augmentation à long terme du volume de la production globale d'une économie. On la mesure à travers l'évolution de son produit intérieur brut (PIB). Elle dépend du facteur travail (population active) et du capital (investissement).

Le développement économique désigne la transformation des structures techniques, sociales, démographiques, institutionnelles et culturelles qui conditionnent et accompagnent la croissance. Celle-ci ne peut se concrétiser en l'absence d'une amélioration de l'espérance moyenne de vie, des taux de scolarisation puis de formation professionnelle et universitaire qui créent l'investissement dit humain – une composante de plus en plus importante du capital national.

Il ne peut y avoir de croissance s'il n'y a pas parallèlement une amélioration des rendements du secteur agricole de manière à dégager une partie de la population active y travaillant afin de répondre aux besoins d'embauche liés au développement du secteur de l'industrie et des services. Il ne peut davantage y avoir de croissance si les structures politiques, institutionnelles, administratives et sociales freinent toute initiative d'entreprendre, d'investir.

Ainsi, dans les pays à faibles revenus plus que dans tous les autres, la croissance implique-t-elle un développement se référant à un ensemble complexe de transformations et d'ajustements des structures qui la conditionnent. Répondant à des variables structurelles d'ordre qualitatif, les indicateurs permettant de juger du développement sont nécessairement variés. Outre le niveau de vie par habitant, on peut citer la part de l'industrie et des services dans la production nationale, les taux

d'alphabétisation, de scolarisation, de mortalité infantile, d'espérance de vie...

Croissance et développement durable nécessitent davantage que la préservation des ressources naturelles

À un premier degré, le développement est dit durable lorsqu'il amorce un processus de changement à travers lequel les besoins actuels mais aussi futurs doivent orienter l'exploitation des ressources naturelles. Il indique la voie que l'économie doit prendre. Encore faut-il, pour accroître le revenu et l'emploi, que cette économie acquière une certaine vitesse ou croissance. Le concept de croissance durable préconise d'inscrire la croissance économique dans la longue période, en intégrant aussi bien les coûts à court terme (matière première, main-d'œuvre, capitaux...) que les coûts à long terme liés à l'exploitation des ressources non renouvelables et à la dégradation de l'environnement.

En matière de ressources naturelles, notamment forestières, les autorités gabonaises progressent. Elles ont imposé, en dépit de la résistance des forestiers, un nouveau code et un plan de gestion des forêts pour lutter contre les grandes firmes qui, dès les années quatre-vingt-dix, ont pratiqué la déforestation massive à coups de bulldozers. Dès 2002, elles ont décidé la création de treize parcs nationaux légalement délimités, lesquels représentent 11 % du territoire.

Les autorités ont encouragé le développement de l'écotourisme dans ce pays qui compte plus d'espèces de fleurs et de plantes que n'importe quel autre État d'Afrique Centrale, et où vivent la moitié des quatre-vingt-dix mille éléphants dénombrés en Afrique.



Ajoutons que, parmi les organisations non gouvernementales, ClientEarth-Gabon, dont l'action relève du programme anglais « gouvernance forestière, marchés et climat » FGMC, incite à l'amélioration de la gouvernance des ressources naturelles locales à travers le dialogue.

Croissance et développement durable ne peuvent néanmoins se limiter à la gestion des seules ressources naturelles. Ils doivent s'étendre à la préservation de l'environnement animal. Dans le Parc national de Minkébé, au nord du pays, douze mille pachydermes ont été décimés depuis 2004 par des braconniers au service de mafias asiatiques et de djihadistes. Ce pillage de l'ivoire est très rentable puisque le kilo acheté 100 \$ en forêt est revendu en fin de chaîne à 2000 \$ sur le marché chinois. Depuis 2014, une force de sécurité a été mise en place. Très insuffisante, elle reste symbolique.

La préservation de l'environnement a aussi une dimension humaine qui exige un certain niveau sanitaire. Celui-ci reste très insuffisant si l'on considère les immondices accumulées dans certains quartiers des villes, ou encore les systèmes de prévention et de secours mé-

et de segmentations sociales, lesquelles sont sources de tensions et de conflits pouvant rompre le caractère durable du développement et de la croissance.

Au Gabon comme dans de nombreux autres pays, y compris développés, de fortes disparités vont à l'encontre de ce besoin de cohésion. Outre les disparités éthiques et corporatistes qui focalisent le débat politique sur des appartenances plus que sur des idées, outre la segmentation résultant de l'appartenance à divers réseaux et sectes, le pays doit faire face à d'énormes inégalités de revenus et aux exclusions en résultant. À ce jour, plus de 30 % de la population locale vit dans une extrême précarité. Une telle situation est socialement explosive, pour au moins quatre raisons.

La dégradation de l'environnement revêt des aspects aussi bien écologiques que socioéconomiques

Elle décime la classe moyenne qui, dans tous les pays, est un facteur de stabilité politico-économique. Elle grossit le nombre des marginaux et exclut – faute de ressources financières suffisantes – les jeunes du sys-



dicaux. On meurt plus souvent par manque de soins et de secours que par maladie ou accident. La préservation de l'environnement humain exige une amélioration des structures publiques de formation, insuffisamment adaptées aux besoins locaux, ainsi qu'un encadrement renforcé pour ces nombreux jeunes qui ne peuvent être pris en charge par leurs parents biologiques.

Croissance et développement durable égalent préservation de l'environnement social

La préservation de l'environnement social signifie pour un pays le maintien d'un minimum de cohésion, c'est-à-dire de liens sociaux entre les individus et les groupes qui le composent. Ce minimum de cohésion est indispensable au développement et à la croissance de l'économie, qui exigent une gestion des ressources, une stratégie d'investissement, d'innovation et de production conformes à l'évolution des besoins de tous, et pas seulement de certains. La cohésion atténue toutes formes d'inégalités, de disparités

tème éducatif. Elle incite à la révolte et aux névroses collectives qu'illustrent la multiplication des grèves à Port-Gentil et les violentes manifestations de décembre 2014. Les inégalités sont d'autant plus contestées que la perspective de passer à la catégorie de revenus immédiatement supérieure semble exclue. Elle offre un vivier de recrutement pour les mouvements fondamentalistes à la recherche d'individus prêts à tout pour enfin obtenir quelques ressources...

La dégradation de l'environnement n'a pas seulement un aspect écologique qui lui-même se limiterait aux seules ressources naturelles, mais elle revêt aussi (et surtout) un aspect socioéconomique. Indira Gandhi nous rappelle que la pauvreté est la plus grande source de pollution.

*ALAIN BUZELAY est professeur émérite à l'Université de Lorraine. Membre du CERFEGE [Centre Européen de Recherche en Économie Financière et Gestion des Entreprises] et titulaire d'une chaire Jean Monnet ad personam, il poursuit ses enseignements au Centre Européen Universitaire de Nancy et à l'Université de Paris I – Panthéon-Sorbonne. Il est expert international pour l'évaluation des Universités (Qualitas – Ceenqa, Düsseldorf).



CAMPAGNE DE SENSIBILISATION SUR LE SIDA

Les jeunes y ont massivement adhéré



Le signe de ralliement de la Campagne SAFETY FIRST

La Fondation Sylvia Bongo Ondimba a lancé le 10 mars 2015, une nouvelle campagne de prévention, destinée aux jeunes gabonais. Dénommée SAFETY FIRST, cette campagne met un accent tout particulier sur la sécurité et s'inscrit logiquement dans la volonté de la Fondation Sylvia Bongo Ondimba de contribuer à l'éradication du VIH/SIDA, à travers la vulgarisation de l'utilisation du préservatif chez les jeunes des deux sexes.

Par la Rédaction



Les jeunes de Nkembo disent non aux VIH

En effet, les chiffres de l'Enquête Démographique de Santé 2012 indiquent malheureusement que 65% des personnes nouvellement infectées chez les jeunes de 15 à 24 ans sont de jeunes femmes. VIH SIDA, maladies sexuellement transmissibles et grossesses précoces ont été les cibles de SAFETY FIRST. A travers une caravane de sensibilisation et des camps tenus sur le bord de mer (les camps SAFETY FIRST, un dimanche sur 2 jusqu'au 26 avril), la campagne se donne les moyens de parvenir à ses fins et surtout d'être plus proche de la jeunesse en allant vers elle.

Le VIH/SIDA, un sujet de santé publique

Après deux semaines de campagne de sensibilisation et deux (2) camps SAFETY FIRST tenus en face du centre d'Hygiène Scolaire, les résultats sont probants et satisfaisants. Ce sont 6.169 personnes sensibilisées en direct et 18.366 préservatifs distribués avec dépliants. Concernant les connaissances et les pratiques, trois points majeurs ressortent :

1. Nombreux sont les jeunes qui confirment ne pas toujours utiliser un préservatif lors des rapports sexuels et beaucoup d'entre eux ignorent comment l'utiliser et même comment ouvrir son emballage....



Plusieurs jeunes ont fait le déplacement

2. Une rumeur persiste chez les jeunes sur la vente de préservatifs qui seraient infectés... Non! Les préservatifs que l'on vend à la pharmacie ou chez les commerçants ne sont pas infectés par le virus du Sida, qui meurt automatiquement lorsqu'il est exposé à l'air libre. Les seules voies de transmission sont : le sang, le sexe et de la mère à l'enfant pendant la grossesse, lors de l'accouchement ou pendant l'allaitement.
3. Près de la moitié des jeunes interrogés n'ont jamais fait de test sérologique de dépistage. Or ne pas connaître son statut, c'est se mettre soit même en danger et en même temps, mettre les autres en danger. Plus tôt on connaît son statut sérologique, plus tôt on peut être pris en charge et vivre correctement avec la maladie.

Enfin, le calendrier de la caravane de sensibilisation a prévu une campagne les 8 avril et 9 avril 2015. Le 3ème Camp Safety FIRST (plage du Lycée Léon Mba) a été installé le dimanche 12 avril dernier de 14 à 18H00. C'est véritablement un sujet de santé publique pour lequel il faut interpeller les jeunes mais également les parents qui ont une responsabilité d'éducation, le personnel de santé en charge de les accueillir et aussi de

les informer et les ministères concernés (santé, éducation) dont le rôle est non négligeable.

SUR NOTRE
SITE

www.economie-gabon.com

Mécanisation
de l'Agriculture
GabonaiseRetrouvez-nous aussi sur
Facebook et Twitter

FORUM EMPLOI À L'IST

L'implication des opérateurs économiques dans la formation professionnelle des jeunes, un impératif pour l'adéquation formation/besoins des entreprises

La 13^e édition de la foire aux métiers de l'IST destinée aux étudiants a été organisée en mars dernier au Centre de formation Basile Ondimba. Il a été présenté à cette occasion aux jeunes, des opportunités d'emplois offertes par les opérateurs économiques, mais également la possibilité pour ceux-ci de monter leur propre entreprise en s'inspirant de certains exemples des anciens étudiants de l'IST qui ont franchi le pas de l'auto entreprise.

Par Siméon Pambo



Pendant deux jours, l'esplanade du Centre de formation Basile Ondimba a accueilli la 13^e édition du forum emploi de l'étudiant. Sous le thème : «*L'implication des opérateurs économiques dans la formation professionnelle des jeunes*». La junior entreprise, structure associative de prestation de services gérée par les étudiants de l'Institut Supérieur de Technologie (IST), a organisé cette 13^e édition du Forum emploi. Parmi les activités organisée à cette occasion, des conférences Débats et des simulations d'entretien. Pour la présidente de la junior entreprise de l'IST, Désirée Mengue, il s'agit via leur structure d'appuyer les étudiants et de mettre en œuvre des projets dans les quatre principaux domaines enseignés à l'Institut : la gestion des entreprises et des administrations (GEA), l'Entrepreneuriat, les Techniques de commercialisation et de l'informatique.

La présidente de la junior entreprise a voulu apporter la preuve de son dynamisme en présentant le marché de l'emballage de cadeaux obtenu au sein de Ceca-Gadis, grâce à un contrat de prestation de service au sein de Géant CKDO. La junior entreprise est cet organe qui encadre les étudiants dans la recherche les marchés et à leur réalisation. A preuve, les résultats du concours de «*Shell entreprise*» où, sur 300 projets inscrits, 6 ont été sélectionnés dont 3 de l'IST, attestent de la performance de cet établissement qui forme des entrepreneurs de demain. Jean Bruno Ondounda, responsable des relations avec les opérateurs économiques et représentant le directeur général de l'IST, a indiqué qu'il est fondamental pour les éducateurs appeler à s'engager davantage dans la professionnalisation des enseignements. Même si cela est déjà effectif par l'octroi de stage et l'encadrement des stagiaires, le recrutement et l'insertion des étudiants des diplômés de l'IST dans le monde professionnel, l'apport des professionnels dans le programme d'enseignement et le renforcement des compétence des étudiants par les acquis pratiques.

Impliquer les opérateurs économiques à la reformulation des contenus de formation

Le conférencier, Blaise Pascal Obame, Directeur des études en charge de la pédagogie à l'IST est revenu sur les préoccupations de

son collègue. Il a réaffirmé l'intérêt pour l'IST d'impliquer des opérateurs économiques à la reformulation des contenus de formation et la professionnalisation des enseignements. Il s'agit d'obtenir leur engagement pour la formation des étudiants, en partenariat avec le milieu éducatif, afin de mieux intégrer leur besoin et de mieux préparer leur insertion dans ces entreprises partenaires. Selon M. Obame, le fait d'arrimer les programmes d'enseignement aux exigences des entreprises serait la meilleure stratégie pour une approche concrète de la lutte contre le chômage des jeunes diplômés. Au terme de la revue des stratégies d'une formation professionnelle adaptée aux besoins des entreprises, les responsables de l'IST ont visité les stands d'Airtel Gabon, de la SOGATRA (transport citadin), la SOBRAGA, de la FINAM, de COREX, du CNOU, de job Gabon, de l'entrepreneurium, des jeunes volontaires de la Francophonie, du CIRMF de Franceville, de quelques jeunes micro entreprises créées par les jeunes étudiants de l'IST.

Un forum d'opportunités pour les jeunes étudiants

Ce rendez-vous de la promotion de l'emploi a mis en exergue de nombreuses entreprises exerçant dans diverses activités économiques. L'une des responsables du stand de la Sobraga, sponsor de l'événement, a exprimé toute sa satisfaction pour la réussite du forum parce qu'il était question d'informer les étudiants sur les métiers des entreprises représentées à ce forum de l'emploi. «*C'est agréable de voir autant de partenaires se mettre ensemble pour donner des opportunités à la jeunesse*», appréciera-t-elle. Quant aux étudiants, venus en masse, ils se sont davantage intéressés aux modalités d'accès aux stages. «*Pour le moment, je ne peux pas véritablement chercher un emploi. J'ai fait le tour des stands avec les banques, la microfinance, les brasseries, l'imprimerie, les grandes surfaces. Je vois que j'aurais des opportunités demain. Mais j'ai d'abord besoin d'un stage de vacances et je me dis que c'est maintenant que je dois le chercher*», a expliqué une étudiante d'une école supérieure de management. Pour elle, «*cette initiative est bonne d'autant plus qu'elle met directement les entreprises en face des étudiants*». «*On apprend beaucoup sur des métiers dont on*



ignorait l'existence. Par exemple, au stand de la Sobraga où je suis allée m'informer, je me suis rendue compte que je pourrais y travailler. J'ai retenu des métiers dans les domaines des ressources humaines avec tout ce que cela implique, de la maintenance mécanique et électrique, des achats, de la qualité, de la fabrication, de l'informatique, de la vente au contrôle de gestion et même de l'administration proprement dite», a-t-elle ajouté.

Certains étudiants ont saisi l'opportunité que

ce forum de l'emploi leur a offert pour déposer des dossiers de demande d'emploi auprès de certaines entreprises. Les professionnels de divers secteurs d'activités et les étudiants de l'IST se sont retrouvés pour échanger autour de l'implication des opérateurs économiques dans la formation professionnelle des jeunes. Ce moment fut également un moment d'échange entre les différentes écoles de management de Libreville en particulier entre les étudiants de l'ISI, de BBS, de l'AUM et bien d'autres.

“Devenez citoyen du monde.”

Berlitz votre centre de langue

METHODE BERLITZ
METHODE APPROUVÉE
136 ANS D'EXPERIENCE

Déroulement des cours exclusivement dans la langue cible.

Activités basées sur des faits réels.

Penser, rêver... dans une nouvelle langue

Chez nous vous viendrez apprendre l'Anglais, le Français, l'Allemand, l'Espagnol, l'Italien... et bien d'autres langues

BONJOUR !
HELLO !
HOLA !
MBOLO !

BERLITZ - UNE METHODE QUI FONCTIONNE !
Berlitz a aidé des millions de personnes à parler de nouvelles langues. Que vous voulez apprendre une nouvelle langue pour des raisons personnelles ou professionnelles, vous préparer à un voyage à l'étranger ou améliorer votre curriculum vitae, Berlitz peut vous aider à atteindre votre objectif. Que vous préférez apprendre au sein d'un groupe, en cours particuliers, Berlitz propose un programme qui vous convient. Contactez-nous pour plus d'informations au 01 44 26 91 / 07 84 50 03 ou rendez-vous sur notre site Internet: www.berlitz-libreville.com

Berlitz
Ce centre Berlitz est une franchise indépendante et opérée par International Language Academy
©2014 Berlitz Corporation et Berlitz Gabon Inc. Tous droits réservés.

A Global Education Company

MOOV GABON ET L'INSTITUT FRANÇAIS, PARTENAIRES DANS LA PROMOTION DE LA CULTURE FRANCOPHONE

Un mariage de passion pour la culture

L'ouverture de la semaine de la langue française et de la francophonie, le 16 mars 2015, a donné l'occasion à l'opérateur de téléphonie mobile Moov Gabon et à l'Institut français du Gabon (IFG) d'officialiser et de présenter aux publics jeune et adulte de Libreville, leur chef-d'œuvre culturel et médiatique, moderne et innovant, résultat d'un partenariat exemplaire établi depuis 2012. En rappel, l'IFG et Moov ont scellé leur partenariat en septembre 2012. Une entente qui se limitait principalement à la fourniture de services de téléphonie et au sponsoring de certains événements inscrits dans le calendrier annuel de l'IFG.

Par Dr Neltoh



DG de MOOV et Directrice de l'Institut Français de Libreville

Lancés en mars dernier, la médiathèque de l'Institut français du Gabon (IFG), le Cybercafé de Moov, l'Espace Campus France, à l'occasion de la semaine de la langue française et de la francophonie, l'Institut français du Gabon devient désormais un espace numérique conçu comme un cadre idoine, dynamique, d'échange culturel et de confort de travail. Cette plateforme pluridisciplinaire met en exergue le patrimoine linguistique français que nous avons en partage, la première médiathèque numérique publique de Libreville tout comme le premier Cybercafé Moov dans un centre culturel du Gabon. Véritable pont entre créateurs, chercheurs, étudiants, professionnels et autres acteurs culturels, l'Institut français du Gabon et Moov Gabon offrent ainsi aux jeunes et aux adultes un lieu idéal pour la lecture qui, comme l'a bien souligné SE l'ambassadeur de France au Gabon, reste une porte d'entrée vers la culture.

Cybercafé Moov au design futuriste
En se numérisant, la médiathèque de l'Institut

français suit le spectaculaire essor de la «culture d'écran», caractéristique des 14-25 ans. Ce nouvel équipement culturel au service du public librevillois de tous les âges et de tous les sexes, propose des ressources numériques dans de nombreux domaines, l'accès à plus de 500 périodiques et à de la musique. Elle offre parallèlement des espaces de travail silencieux, des places individuelles de lecture, particulièrement adaptées aux élèves et aux étudiants, des salons de lecture adultes, un secteur dédié aux jeunes et très jeunes ainsi que l'accès aux personnes à mobilité réduite.

L'aménagement intérieur de la médiathèque de l'Institut français correspond, auprès du Cybercafé Moov Gabon, à un design futuriste, et apporte un confort de travail et des outils informatiques pour surfer sur la toile. L'Institut français, par ses outils et cette offre renouvelée dédiée aux publics jeune, adulte et étudiant, s'inscrit ainsi dans le XXI^e siècle des technologies de l'information et de la communication.

En effet, grâce à ce partenariat avec le Cybercafé Moov, tout a été mis en œuvre pour que



L'équipe du Cyber Moov

chacun puisse trouver toutes les réponses à ses attentes. Le public peut profiter à son rythme, dans une ambiance conviviale, des espaces redécouverts et de la gamme très complète de services proposés sur place et en ligne.

Moov Gabon certifié ISO 9001 v2008

Le projet de la médiathèque est donc une opportunité pour Moov de renforcer davantage ce partenariat, notamment en accompagnant l'IFG dans sa mutation vers le tout numérique. Elle offre aussi, à Moov Gabon, à travers un point de présence à l'Institut, l'opportunité de contribuer à la disponibilité de ses produits et services et par conséquent à l'amélioration de la satisfaction des clients. L'opérateur de la téléphonie mobile s'est inscrit dans une démarche qualité qui a permis l'obtention du certificat ISO 9001 v2008 depuis octobre 2013. Ce certificat a été renouvelé avec succès par le bureau VERITAS au mois de novembre 2014, témoignant de la volonté de Moov Gabon de contribuer à l'amélioration du quotidien de ses abonnés.

Une gamme très variée de produits et services Moov

C'est dans ce contexte que Moov Gabon, un opérateur de la téléphonie mobile toujours à l'avant-garde de l'innovation, propose une gamme très variée de produits et services tels que :

Moov Club : un service permettant à ses abonnés prépayés de se constituer en groupe de 3 personnes minimum et de s'appeler gratuitement 24h/24 grâce à une redevance men-

suelle de 1500 francs par ligne. Ce service est autogérée et ne nécessite donc aucune intervention administrative : il est accessible simplement via des requêtes SMS.

Moov Club Entreprise : c'est un service qui permet aux clients Entreprise de Moov d'élargir la flotte aux familles des employés, aux sous-traitants, mais sans charge supplémentaire pour l'entreprise. Les frais d'inscription au club sont directement prélevés sur le compte du futur adhérent. Cette offre a été mise à la disposition de l'IFG et tous ses adhérents et sympathisants pourront y avoir accès librement.

MoovFace : est une application développée pour l'identification des abonnés Moov. Cette application très conviviale est téléchargeable sur Google Play et permet à tout abonné disposant d'un téléphone compatible Android de s'identifier et identifier ses amis et parents. Les informations sont directement transmises via internet au serveur d'identification de Moov.

Flooz : c'est le service de monnaie électronique de Moov. Comme on le sait, la monnaie électronique connaît un énorme succès, particulièrement en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest. Et l'Afrique Centrale a déjà commencé sa révolution dans ce domaine. Et Flooz est bien placée pour cela. En effet, entre autres avantages, c'est le seul service qui permet aujourd'hui de transférer de l'argent non seulement aux abonnés du réseau Moov mais aussi aux abonnés des autres réseaux mobiles au Gabon. Par ailleurs, il sera renforcé le partenariat dans ce domaine avec l'IFG. Il s'agit principalement d'étudier ensemble la possibilité de payer les droits d'inscription et l'accès à différents services de l'IFG via la monnaie électronique, bien sûr dans le respect des règles de gestion financière de l'Institut.

Moov Radio avec Rfi : ce service est sans doute l'innovation la plus marquante. En effet, il offre l'opportunité à l'ensemble des abonnés Moov d'écouter Radio France internationale en direct ou de réécouter certaines émissions en différé tel que le dernier journal Afrique, l'actualité économique, la chronique de Mamane, le dernier journal en haoussa, etc. Pour cela il suffit de composer les numéros courts 7701 ou le numéro long 05 77 77 01 si vous n'êtes pas abonné Moov. Ce service étend naturellement la couverture de la radio à l'ensemble du territoire, contribuant quelque part aussi à la promotion de la langue française. A travers cette même technologie, seront rendus accessibles certains services et contenus de l'IFG.

Pour conclure, dans un grand esprit de convivialité et au regard des enjeux de ce partenariat, le directeur général de Moov Gabon, Abdoulaye Cissé, a affirmé que le monde du numérique est celui d'une révolution permanente : « Aussi nous serons toujours à vos côtés pour vous écouter, explorer ensemble les meilleures technologies possibles pour adapter l'offre de l'IFG aux adhérents et amoureux de la langue française. »



Le Cyber café MOOV Gabon

LE PROJET « ON MANGE LOCAL »

Une agriculture respectueuse de l'environnement et de l'homme

Le projet « On mange local » est mis en œuvre par l'ONG Alisei en partenariat avec l'ONG locale Brainforest, avec la contribution financière de la délégation de l'Union européenne au Gabon, dans le cadre de l'appui aux acteurs non étatiques. Le lancement officiel de son site et de son label a été organisé lors d'une conférence de presse tenue à son siège à Ambowè le 25 mars 2015, en présence de Marc Ona Essangui, secrétaire exécutif de Brainforest.



Ces nouveaux outils de communication ont pour objectif de vulgariser les actions menées dans le cadre de ce projet, mais également de participer à l'amélioration de sa perception, de susciter et de favoriser la pratique d'une agriculture saine. « Notre santé se trouve dans nos assiettes. Il faut que les Gabonais soient des



agriculteurs », a conseillé le secrétaire exécutif de Brainforest, Marc Ona Essangui. Accessibles via www.onmangelocal-gabon.org, sur la page Facebook et le compte twitter «On mange local », les moyens mis à la disposition des consommateurs leur permettront de mieux cerner les enjeux de l'utilisation des méthodes agricoles éco-compatibles, respectueuses de l'environnement et de l'homme. Il s'agit d'amener les uns et les autres à contribuer à augmenter à l'indépendance alimentaire du Gabon, en les renseignant sur les circuits de distribution des produits locaux, frais et sains. « Il existe une certaine production agricole gabonaise qui n'est cependant pas connue et vulgarisée », a souligné Richelieu Zue Obame, assurant que « ce projet permettra à la population d'accéder à des produits de qualité ». Le projet « On mange local » veut promouvoir les activités agricoles au Gabon et encourager la diffusion de l'agriculture dans le territoire de la ceinture verte de Libreville.

A travers le soutien de la plateforme Or Vert, qui regroupe 18 associations d'agriculteurs, le projet vise à encourager une agriculture qui utilise des méthodes agricoles éco-compatibles, respectueuses de l'environnement et de l'homme, à créer des postes de travail, en particulier pour les femmes chefs de ménage ou de familles plus défavorisées, à apporter de l'aide aux agriculteurs qui font partie des associations membres, pour leur

faire obtenir des revenus plus importants et leur assurer de meilleures conditions de vie, à renforcer la cohésion féminine, familiale et communautaire sur les sites de production, à sensibiliser l'opinion publique au niveau international au problème de l'accaparement des terres et ses effets sur l'écosystème, à contribuer à augmenter l'indépendance alimentaire du Gabon, en mettant sur le marché des légumes et des fruits frais, qui favorisent la filière courte et qui ont une empreinte environnementale. Il s'agit de sensibiliser la population locale au sujet du développement soutenable et des bonnes habitudes alimentaires qui portent à utiliser des produits locaux, frais et sains.

Le projet « On mange local » soutient les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) de l'ONU. Le label « On mange local » certifie que les produits qui en seront affublés viendront des méthodes agricoles respectueuses de l'homme et de l'environnement. L'agriculture naturelle exclut l'usage

d'engrais et de pesticides de synthèse toxiques, ainsi que d'organismes génétiquement modifiés. Les cultures sont basées sur la gestion rationnelle de la fraction du sol, dans le respect des cycles biologiques et dans l'usage de produits phito-naturels. Les connaissances écologiques des agriculteurs, basées sur les méthodes agricoles traditionnelles, sont intégrées avec les notions scientifiques apportées par un ingénieur agronome pour obtenir une production de qualité, équilibrée et économique.



TOUJOURS + GRAND
25 NOUVELLES CHAINES

NOVELOSTV, UNIBANQUE TV, SCIENCE GARE, LES BOUQUETS CANAL+

SAUVION

La maison SAUVION est installée en plein cœur du vignoble Nantais au Château du Cléray-Sauvion en Eolie. Eolie, pays du vent, évoquant ainsi la douce brise océanique qui vient caresser les vignes.

Acquis par Ernest SAUVION en 1935, le Château du Cléray-Sauvion est, avec ses vieilles caves voutées, l'une des plus anciennes propriétés du vignoble de Sèvre et Maine. Elle s'étend sur 95 hectares, plantés principalement de Muscadet Sèvre & Maine, mais également Gros-Plant, Chardonnay et Sauvignon.

Les sols sont silico-argileux, terroir plutôt tardif mais riche, à fort potentiel de garde.

Depuis toujours, la Maison SAUVION occupe une place bien à part au sein du vignoble par son style et par la qualité de ses Muscadet.

La famille SAUVION aime rappeler que « Nous sommes non seulement vignerons, mais aussi "façonneurs de plaisir" et c'est avec passion que chaque année au gré de "dame nature" nous façonnons un nouveau millésime

CHATEAU DU CLERAY « SAUVION » – MUSCADET SEVRE ET MAINE SUR LIE
Appellation: AOC Muscadet Sèvre et Maine sur Lie
Cépage : 100% Melon de Bourgogne
Situation géographique : Vallet situé au cœur du Vignoble Nantais - Ouest de la France.
La dégustation :
Sa robe translucide aux reflets argent offre un nez de fleurs blanches, tilleul citronné, on retrouve des fruits frais type agrumes, poires, ananas.
La bouche, d'une grande fraîcheur et d'une belle finesse, sait plaire à tous les palais.
Recommandations : Ce vin se dégustera inévitablement avec un plateau de fruits de mer sur une mousseline de Saint Jacques et des carpaccios de capitaines aux agrumes.
On l'appréciera également à l'apéritif.
Service (en °) : A consommer entre 11° et 12°C de préférence
Durée de conservation : 3 à 4 ans
Prix conseillé par Prix Import : 5 350 FCFA

DILECTION « SAUVION » – CHINON
Appellation: AOC Chinon
Cépage : 100% Cabernet Franc
La dégustation :
Le Chinon Dilection présente une robe très dense, grenat, violet aux éclats de rubis
Son bouquet complexe, de fruits rouges mûrs (comme la framboise) et de fruits à noyau (comme la cerise noire), se mêle à de subtiles senteurs épicées. On distingue au nez un boisé bien fondu très agréable. L'attaque ample et chaleureuse du Dilection évolue sur des arômes de vanille, de réglisse et d'amande grillée
Recommandations : Ce vin sera le partenaire idéal des plats de viandes en sauce type nyembwe, de gibier à poil et de fromage
Service (en°) : A consommer entre 15 et 16°C. Ce vin s'apprécie légèrement frais.
Durée de conservation : 5 à 6 ans
Prix conseillé par Prix Import : 6 950 FCFA

PRIX IMPORT

Pour le plaisir d'offrir

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération

SPORT ET LOISIRS

La CAN 2015 à l'image de sa finale

Mathieu Maisonneuve est agrégé des facultés de droit et avocat à la Cour. Professeur de droit public à l'Université de La Réunion (France), il vient de passer 15 jours au Gabon à l'invitation de l'Université internationale de Libreville pour y assurer une mission d'enseignement. Spécialiste de droit du sport, le Pr Maisonneuve a bien voulu répondre aux questions que Gabon Économie lui a posées sur la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2015 qui s'est achevée en février dernier.

La Rédaction



Le Professeur Mathieu Maisonneuve et ses étudiants

Economie Gabon+ : La 30e édition de la CAN s'est achevée le 8 février dernier par la victoire, à Bata, de la Côte d'Ivoire. Quel bilan tirez-vous de cette édition équato-guinéenne sur le plan de l'organisation ?

Si tout n'a pas été parfait bien sûr, il était vraiment difficile de faire mieux que ce qui a été fait. N'oublions pas que la Guinée-Equatoriale a remplacé au pied levé le Maroc, où la CAN 2015 devait initialement se dérouler. Ce n'est que le 11 novembre 2014 que la Confédération africaine de football (CAF) a officiellement retiré au Royaume marocain l'organisation de la compétition, refusant ainsi d'accéder à sa demande de report pour cause d'Ebola, et le 14 novembre 2014 que la décision a été officiellement prise de désigner la Guinée-Equatoriale comme nouveau pays organisateur. Deux mois pour accueillir un événement continental de l'importance de la CAN, c'était un sacré défi ! Il a été relevé. Certes, la Guinée-Equatoriale, en tant que co-organisateur avec le Gabon de l'édition 2012, n'est pas partie de rien. Mais quand même. Cela témoigne d'une exceptionnelle qualité de réactivité, dont la plupart des pays européens seraient sans doute bien incapables.

Organiser un tel rassemblement sportif dans un contexte d'épidémie de fièvre Ebola était-il un pari risqué ? Peut-être. S'il est toujours plus facile de l'évaluer a posteriori, il semble toutefois que le risque était limité, ou en tout cas qu'il pouvait être contenu par des mesures appropriées. Apparemment, et sous réserve de ce que l'avenir dira, la CAN n'a pas contribué à la propagation du virus. Cela ne va pas faire les affaires du Maroc. Pour justifier sa demande de report de la CAN 2015, le Royaume alaouite prétendait que l'épidémie d'Ebola constituait un cas de force majeure. En droit, pour qu'un tel événement mérite une telle qualification, il faut classiquement qu'il soit extérieur, imprévisible et irrésistible. Extérieur aux parties, d'accord. Imprévisible, admettons. Mais irrésistible, l'absence de cas détectés pendant la CAN organisée en Guinée-Equatoriale tend à prouver le contraire, sauf à considérer qu'il ne s'agit que d'un coup de chance. Il reviendra à deux tribunaux arbitraux d'en juger, l'un constitué sous l'égide du Tribunal arbitral du sport de Lausanne (TAS), l'autre sous l'égide de la chambre de commerce internationale de Paris.

Le premier, saisi par la Fédération marocaine de football en application des statuts et règlements de la CAF, aura à se prononcer sur la sanction disciplinaire prononcée à son encontre par le comité exécutif de la CAF le 5 février, l'excluant des deux prochaines éditions de la CAN et lui infligeant une amende d'un million de dollars. Le second tribunal arbitral, saisi cette fois sur le fondement de la clause compromissoire du contrat d'organisation de la CAN 2015 initialement conclu avec le Maroc, statuera quant à lui sur le volet commercial de l'affaire, à savoir sur les 8,05 millions d'euros de dommages-intérêts demandés à la Fédération marocaine de football en réparation du préjudice subi par la CAF et les autres parties intéressées, notamment les sponsors, du fait du changement de pays hôte.

Eco Gabon+ : Et du point de vue sportif, qu'avez-vous pensé de cette CAN ?

S'agissant des résultats, c'était quasiment le scénario idéal : une compétition marquée par des surprises mais se terminant par une finale entre deux des plus grandes équipes du continent. Au nombre des surprises, je pense bien sûr à la présence en demi-finales de la République Démocratique du Congo, grâce notamment à son étonnant renversement de situation dans le derby qui l'a opposé au Congo-Brazzaville en poule, et de la Guinée-Equatoriale, 120^e au classement FIFA avant le début de la compétition et qui n'a dû sa participation qu'à sa qualité de pays organisateur de dernière minute. L'élimination de l'Algérie, pourtant favorite de la compétition, en quart de finale est également une autre surprise. D'une manière plus générale, on note que les pays arabes n'ont pas particulièrement brillé lors de cette CAN. L'Égypte, septuple tenante du titre, n'était d'ailleurs même pas présente, pour la troisième fois consécutive. La situation politique mouvementée que connaît ce pays depuis 2010 n'y est évidemment pas étrangère.

Mais sur le plan du jeu, les matchs ont rarement été de très haut niveau. Le « déménagement » en urgence de la compétition constitue une explication possible. Difficile, en effet, dans ces conditions d'avoir des pelouses de qualité, des conditions d'hébergement optimales et des organismes préparés pour multiplier les efforts en climat tropical. De plus, nombreux sont les joueurs, notamment ceux évoluant dans des clubs européens, qui n'ont guère eu le temps de souffler ces dernières années : CAN 2012, CAN 2013, Coupe du monde FIFA 2014, CAN 2015. Cela ne fait certes pas le bonheur de leurs clubs employeurs, mais refuser de les libérer revient à s'exposer à des sanctions. Le club anglais de West Ham s'est ainsi vu infliger une amende de 100 000 dollars par la FIFA pour avoir fait jouer Diafra Sakho pendant la CAN alors qu'il était censé être blessé et ne pouvoir honorer sa sélection en équipe du Sénégal. Quelque part, la CAN 2015 aura été à l'image de sa finale : prometteuse sur le papier, opposant deux grandes équipes du continent africain, décevante sur le terrain, mais sauvée par quelques beaux moments, comme cette séance haletante de tirs aux buts.

Eco Gabon+ : Si le bilan est globalement positif, la CAN 2015 a toutefois été marquée par divers incidents, notamment en quart et en demi-finale. Quelles peuvent être les conséquences juridiques pour les différents protagonistes ?

Pour l'arbitre du quart de finale Tunisie-Guinée-Equatoriale et la Fédération équato-guinéenne de football, les conséquences sont connues, les sanctions prises à leur encontre n'ayant pas été contestées. On peut l'interpréter de deux manières différentes : soit elles n'ont pas été contestées parce qu'elles sont justes ; soit elles n'ont pas été contestées par les intéressées parce qu'elles sont très clémentes.

L'arbitre mauricien Seechurn Rajindrapasard a été suspendu le 2 février par la commission des arbi-

tres de la CAF de toute compétition pour six mois et retiré de la liste d'élite des arbitres de la CAF. C'est une sanction à la fois faible et sévère. Faible si, comme on a pu parfois l'entendre, l'arbitre aurait été corrompu. Sévère s'il ne s'agit que d'une simple « mauvaise performance », comme le dit la CAF. De la même façon que les mauvaises performances d'un club sur le terrain ne sont susceptibles de conduire à sa rétrogradation en division inférieure, la mauvaise performance d'un arbitre ne justifie normalement que l'attribution d'une mauvaise note, dont la conséquence indirecte est de le priver à l'avenir de l'arbitrage des matchs du niveau élite, lesquels réclament des arbitres du même niveau. Ne pas avoir été bon ne constitue *a priori* pas une faute de nature à justifier une sanction disciplinaire. Que l'intéressé ne tente même pas de faire valoir ses droits est, dans ces conditions, surprenant...

La Fédération équato-guinéenne de football a pour sa part fait l'objet d'une double sanction par le jury disciplinaire de la CAF. Celui-ci lui a d'abord infligé une amende de 5 000 dollars pour n'avoir pas su empêcher l'invasion du terrain par certains de ses supporters lors du quart de finale contre la Tunisie. Elle a ensuite été sanctionnée d'une amende de 100 000 dollars et d'une rencontre à domicile à huis clos avec sursis pour le comportement de ses supporters lors de la demi-finale contre la Côte d'Ivoire. Pour des débordements qui ont conduit à l'interruption de la rencontre et fait 36 blessés, c'est inhabituellement léger. Mais le plus surprenant est peut-être ailleurs.

Dans la méthode originale de maintien de l'ordre consistant à disperser les supporters d'une tribune grâce à l'air brassé par les pales d'un hélicoptère en vol stationnaire à très basse altitude et dans le « pardon » présidentiel accordé aux 149 personnes arrêtées à la suite de ces violences. Aux termes de la Constitution de la République de Guinée-Equatoriale, le président a certes classiquement le droit de grâce, mais son exercice suppose au préalable, et par définition, une condamnation par une juridiction.

Pour ce qui concerne la Fédération tunisienne de football, les conséquences juridiques définitives du comportement de certains joueurs et dirigeants à l'issue du quart de finale contre la Guinée ne sont pas encore connues. La Fédération tunisienne de football a en effet contesté devant le Tribunal arbitral du sport la décision prise contre elle le 6 février par le comité exécutif de la CAF. Celui-ci a en effet décidé de confirmer la suspension de son président prononcée par le comité d'organisation de la CAN jusqu'à ce que celui-ci adresse une lettre d'excuses ou apporte des preuves irréfutables des accusations de partialité qu'il a proférées à l'encontre de la CAF, ainsi que l'amende de 50 000 dollars infligée par le jury disciplinaire de la CAF assortie d'une menace de disqualification de la CAN 2017 si jamais la lettre ou les preuves demandées n'étaient pas fournies avant le 31 mars 2015. Pas sûr que cet ultimatum gorgé d'ego ait sa place dans une procédure disciplinaire, notamment au regard du principe de la légalité des délits et des peines. A suivre donc.

Eco Gabon+ : L'équipe de Guinée-Equatoriale à la CAN 2015, comme celle du Qatar aux derniers championnats du monde de handball, était composée de nombreux joueurs naturalisés, ce qui a pu susciter quelques polémiques. Ce phénomène de naturalisation est-il nouveau ?

Non. L'équipe d'Italie championne du monde de football en 1934 par exemple, ou bien l'équipe de hockey-sur-gazon du Kenya aux Jeux olympiques de 1960, étaient composées de nombreux joueurs naturalisés. En revanche, le phénomène tend à prendre ces dernières années de l'ampleur. Sur cette question, comme sur bien d'autres, il convient de se méfier des jugements hâtifs. Les situations peuvent être bien différentes. Quoi de commun en effet entre la naturalisation d'un sportif qui a un lien réel avec un État, dans lequel il vit par exemple depuis de nombreuses années, et la naturalisation d'un sportif juste avant une grande compétition pour lui permettre d'y participer sous les couleurs d'un pays avec lequel il n'a quasiment aucun lien ? En somme, il faut bien distinguer les naturalisations que l'on pourrait qualifier de normales, des naturalisations de complaisance. L'augmentation des premières est une conséquence de la mondialisation, dont profitent, il est vrai, surtout les pays riches, quand la multiplication des secondes est révélatrice de la marchandisation croissante du sport ou, à tout le moins, d'une nouvelle forme d'attachement au maillot national.

Quoi que l'on puisse penser de ces pratiques sur le plan éthique, il convient de ne pas oublier

qu'elles ne peuvent prospérer qu'avec la complicité des fédérations sportives internationales. C'est en effet à chacune d'elles qu'il revient de définir les conditions à remplir pour pouvoir porter le maillot d'une équipe nationale. Dans certains cas, avoir la nationalité étatique du pays suffit. C'est notamment le cas au handball. Dans d'autres cas, la nationalité étatique est indifférente.

Ce qui compte, c'est d'avoir un lien suffisamment étroit avec le pays concerné. Par exemple, au rugby, il faut y être né soi-même, avoir un de ses parents ou de ses grands-parents qui y est né ou y avoir résidé pendant 36 mois consécutifs pour en avoir la nationalité sportive, à condition toutefois de ne pas avoir porté les couleurs d'un autre pays après ses 18 ans. Au football, les règles sont plus strictes. Il faut non seulement avoir la nationalité étatique d'un pays pour le représenter, mais il faut en plus avoir un lien particulier avec cet État lorsque cette nationalité se cumule avec une autre ou lorsqu'elle a été acquise par naturalisation, et ne pas jouer de match international A avec une autre sélection. Faire évoluer en équipe du Togo 13 joueurs brésilo-togolais sans autre lien avec le Togo que sa nationalité, comme cela a été fait lors des éliminatoires de la CAN 2004, n'est désormais plus possible.

En revanche, faire jouer pour le compte de la Guinée-Equatoriale plusieurs joueurs en partageant la nationalité avec l'Espagne n'avait rien d'illégal, dans la mesure où au moins l'un de leurs parents ou de leurs grands-parents y était né à l'époque de la colonisation. La sanction dont a fait l'objet le Gabon lors des éliminatoires de la Coupe du monde 2014 et celle qui a frappé la Guinée-Equatoriale lors des qualifications pour la CAN 2015 prouve toutefois que les changements de nationalité sportive doivent être maniés avec précaution. La question des naturalisations de complaisance ne doit pas être confondue avec la question du choix qui peut s'offrir aux authentiques binationaux, à l'image de Pierre-Emerick Aubameyang, qui fait le bonheur du Gabon mais aurait très bien pu faire celui de la France.

Eco Gabon+ : Quel est le coût de l'organisation d'une compétition telle que la CAN ? N'y a-t-il pas quelque chose de contestable à dépenser de l'argent pour une simple compétition sportive dans le contexte de difficultés économiques que connaissent nombre de pays africains ?

Difficile de répondre à cette question d'une manière générale. Les coûts peuvent être très variables d'une CAN à l'autre. Tout dépend des investissements d'infrastructure à réaliser. Entre la CAN 2012 où beaucoup était à faire et la CAN 2013 en Afrique du Sud où tout ou presque avait déjà été réalisé pour la Coupe du monde, il n'y a rien de comparable. Pour la CAN 2012, le comité d'organisation parlait de 400 milliards de francs, soit environ 610 millions d'euros, alors que pour la CAN 2013, les chiffres annoncés tournaient autour de 41 millions d'euros. Lorsque les dépenses d'infrastructures sont importantes, on peut être certain que le budget ne sera pas à l'équilibre. Toute la question est alors de savoir si les sommes dépensées et non directement compensées sont utiles ou non. Le problème, c'est que l'évaluation des éventuelles retombées d'un grand événement sportif est relativement malaisée. C'est vrai pour les retombées économiques. Quel impact sur la croissance des grands travaux ? Quel accroissement de l'activité touristique avant, pendant et après la compétition ? Ce l'est encore plus pour les retombées non économiques. Quelle augmentation du confort des habitants avec l'amélioration des infrastructures ? Quel bénéfice en termes d'image pour le pays ? Bref, cela dépend de ce que l'on construit et de la réussite de la compétition. Il est évident que la construction d'un réseau de transport en commun décongestionnant une ville et une organisation irréprochable constitue un meilleur investissement que la construction d'un stade surdimensionné et une compétition marquée par des violences.

Eco Gabon+ : Pr Maisonneuve, c'était votre première visite au Gabon, quelles ont été vos impressions ?

Elles ont été excellentes. Notamment sur le plan universitaire. J'ai en effet particulièrement apprécié la vivacité d'esprit et la gentillesse des étudiants gabonais à qui j'ai eu la chance de dispenser des enseignements à l'Université internationale de Libreville. Pour ce que j'ai pu voir en cours, ils n'ont vraiment rien à envier aux étudiants français. Ils ont tout pour réussir, pour peu qu'ils fassent leur cette maxime : « Apprendre sans réfléchir est vain, mais réfléchir sans apprendre est dangereux. »

UAG-Vie change de nom et devient **SUNU Assurances**



L'assurance, c'est notre métier. Depuis plus de 15 ans, nous avons choisi d'assurer la vie, les projets, la santé, l'immobilier et bien plus encore. Nous, nous sommes le Groupe SUNU présent dans 11 pays d'Afrique.

Aujourd'hui au Gabon, UAG-Vie change de nom pour devenir SUNU Assurances Vie.



Notre métier, l'assurance.

AIRFRANCE

FRANCE IS IN THE AIR



PARIS DONNE DES AILES

M'BOLO SAMBA À PARTIR DE

590 000 FCFA TTC
A/R

AIRFRANCE_KLM

WWW.AIRFRANCE.GA

Vols quotidiens au départ de Libreville. Tarif aller/retour, disponible jusqu'au 18/06/2015, toutes taxes comprises et hors frais de service. Billet achetable au minimum 7 jours à l'avance. Offre soumise à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez-vous auprès d'Air France au 01 79 64 64 ou auprès de votre agence de voyages.